



SEQENS

OUR SCIENCE FOR YOUR FUTURE

Rapport RSE 2022



DÉCLARATION DE
PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

Le mot du président page 3

À propos de ce rapport page 4

Notre identité page 5

p.05 • Présentation du Groupe & chiffres clés

p.06 • Modèle d'affaire

Notre démarche RSE page 8

p.08 • Principaux risques RSE

p.10 • Politique RSE

p.11 • Progrès RSE

p.12 • Objectifs de développement durable

p.18 • Engagements externes RSE

p.19 • Gouvernance RSE

01

Intégrité opérationnelle page 20

p.22 • Éthique

p.24 • Excellence RSE

p.26 • Achat responsable

02

Changement climatique et environnement page 30

p.32 • Émissions CO2e et énergie

p.38 • Eau

p.40 • Déchets

p.42 • Rejets dans l'environnement

p.46 • Biodiversité

03

Collaborateurs et communautés page 48

p.50 • Effectifs

p.52 • Sécurité et santé

p.56 • Attraction et rétention

p.61 • Développement des compétences

p.63 • Diversité

p.67 • Communautés

04

Sécurité, qualité et innovation durable page 68

p.70 • Sécurité des procédés

p.72 • Qualité

p.74 • Innovation durable

Vérification externe du rapport page 78





En tant qu'acteur majeur et intégré des solutions pharmaceutiques et des ingrédients de spécialité, avec 24 sites industriels, 10 centres R&D dans le monde et plus de 3 400 personnes, nous avons chez SEQENS, lancé dès 2008 un programme concret et ambitieux de développement durable de nos activités sur tous les continents où nous opérons.

L'activité de SEQENS est en amont de chaînes de valeur stratégiques comme la santé, la cosmétique ou l'électronique. Nous accompagnons nos clients dans le développement de leurs molécules et, si nos produits sont absolument essentiels, leur fabrication peut générer des impacts, notamment environnementaux, qu'il est de notre responsabilité de minimiser.

SEQENS a mis en place une stratégie RSE structurée et pragmatique, avec des objectifs partagés et une feuille de route claire qui engagent l'ensemble du Groupe. Cette démarche RSE, imbriquée dans la stratégie du Groupe, consiste à assurer la pérennité de nos activités sur le long-terme mais aussi des clients avec qui nous travaillons :

- Assurer la sécurité et l'intégrité de tous les employés, partenaires et actifs ;
- Garantir de bonnes conditions de travail pour attirer et retenir les collaboratrices et collaborateurs ;
- Minimiser l'impact environnemental et climatique des processus et des produits ;
- Assurer la sécurité, la conformité et la qualité des produits ;

- Innover dans des technologies durables pour améliorer la productivité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits ; et créer de la valeur ajoutée pour la société ;

- Être un acteur reconnu en termes d'excellence RSE au sein de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement ;

- Assurer l'exemplarité de SEQENS en matière d'éthique des affaires

En parallèle de cette stratégie RSE, nous avons pris des engagements publics puisque SEQENS est signataire de la charte « Responsible Care » et du « Global Compact » mais a aussi publié ses objectifs en termes de réduction de ses émissions de CO2 dans le cadre du « French Business Climate Pledge ».

Au cours des 15 dernières années de la vie de SEQENS, nous avons toujours été soutenus par nos actionnaires, hier Ardian ou Eurazeo et aujourd'hui SK Capital qui comprennent l'importance de ces sujets pour continuer à maintenir et développer nos activités à forte valeur ajoutée.

Ce rapport détaille les actions mises en place et les résultats RSE sur l'année 2022 ainsi que les progrès réalisés par rapport aux objectifs. Il démontre nos efforts qui portent progressivement leurs fruits ainsi que la mobilisation des équipes, partout dans le monde, sur ce sujet essentiel.

Pierre Luzeau
CEO du Groupe Seqens

Depuis septembre 2017, PCAS, une des entités légales du Groupe SEQENS, est soumise à l'obligation de publier une «Déclaration de Performance Extra-Financière» (DPEF) dans son rapport de gestion. SEQENS n'est pas soumis à cette obligation. Cependant, le Groupe a fait le choix volontaire de produire un rapport RSE sous le format d'une déclaration de performance extra-financière afin de s'aligner aux meilleurs standards européens et de présenter les progrès de sa démarche et sa contribution à la croissance durable. Cette déclaration de performance extra-financière a été vérifiée par un organisme tiers indépendant.

Période

Les informations publiées dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Périmètre

Le périmètre de consolidation des informations présentées dans ce rapport :

- Exclut les sites acquis durant l'année 2021 (Alganelle, Biometrix). Ces sites seront intégrés dans le prochain rapport RSE.
- Exclut les sites cédés durant l'année 2021 (Novacarb, Novabion, Novabay).
- Est au « pro forma ». Les données historiques ont été retraitées afin de permettre leur comparabilité suite à la cession des activités de chimie minérale de spécialité de la société SEQENS en décembre 2021. Ainsi les données historiques de Humens, comprenant Novacarb, Novabion et Novabay ont été retirées des données historiques de SEQENS. Les résultats et initiatives RSE de Humens lancés par SEQENS dès 2008 sont accessibles sur leur site internet¹.
- Les données des entités détenues financièrement à plus de 50% sont intégrées à 100% dans ce rapport RSE.

Périmètre environnemental

Le périmètre de consolidation concernant les informations environnementales présentées dans ce rapport exclut les sièges (Ecully, HQ Wavelength), un centre administratif (Massy), les bureaux commerciaux (Francfort, Wayne, Robbinsville, Shangaï), et certains sites de R&D (Devens, Pune). En effet, ces sites n'ont pas un impact significatif sur les données environnementales du Groupe.

Le périmètre environnemental inclut tous les sites industriels, rassemblés ci-dessous par pays :

- **France** : Aramon, Bourgoin, Couterne, Grand Serre, Limay, Limoges, Nîmes, Porcheville, Pont-de-Claix, Roussillon Novapex, Roussillon Novacyl, Saint Fons, Villeneuve-la-Garenne
- **Angleterre** : Middlesbrough, Billingham
- **Allemagne** : Lahr
- **Finlande** : Turku
- **Canada** : Saint Jean
- **États-Unis** : Newburyport
- **Thaïlande** : Bangpoo
- **Chine** : Taixing, Wuxi
- **Inde** : Hyderabad
- **Israël** : Neot Hovav.

Périmètre social

Le périmètre de consolidation concernant les informations sociales présentées dans ce rapport inclut tous les établissements du Groupe SEQENS, c'est-à-dire toutes les unités de fabrication, stockage, pôle logistique, centre administratif géographiquement individualisées, mais juridiquement rattachées à SEQENS. A la différence du périmètre environnemental, le périmètre social comprend le siège Ecully, le centre administratif Massy, l'ensemble des sites de R&D (dont Devens et Pune) mais exclut toujours les bureaux commerciaux (Francfort, Wayne, Robbinsville, Shangaï).

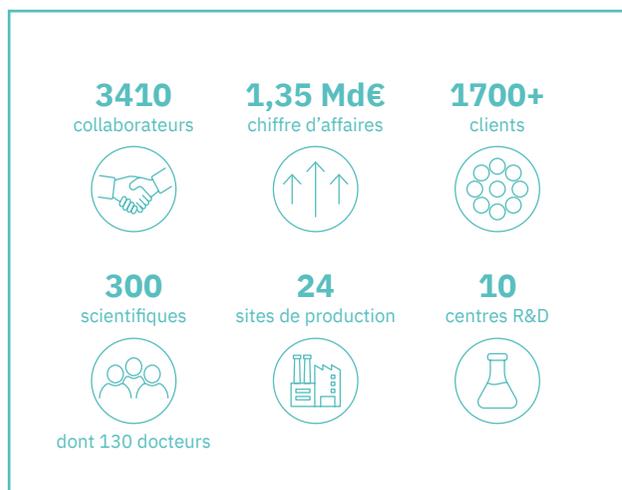
Autres périmètres

Le périmètre de consolidation concernant les informations éthiques, d'approvisionnement ou de qualité présentées dans ce rapport inclut tous les sites du Groupe SEQENS.



PRÉSENTATION DU GROUPE & CHIFFRES CLÉS

SEQENS est un leader mondial dans le développement et la production de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, qui s'appuie sur 24 sites de production, 10 centres de R&D et 3 410 employés dans 10 pays. En tant qu'acteur intégré dans la chaîne de valeur, des matières premières aux actifs, de la recherche et du développement à l'industrialisation - SEQENS offre un large portefeuille de produits. Animés par une culture de l'excellence et un fort esprit d'entreprise, mais aussi par des valeurs fortes telles que l'unité, l'agilité et la réactivité, les employés du Groupe s'engagent à fournir à plus de 1700 clients dans le monde le plus haut niveau de service et de qualité tout en agissant de manière éthique conformément à la stratégie RSE.



LES 3 ACTIVITÉS DE SEQENS

Les solutions pharmaceutiques :

SEQENS développe et fabrique des principes actifs pharmaceutiques (ou « API » pour Active Pharmaceutical Ingredient). Ces substances actives contenues dans les médicaments sont responsables des propriétés curatives ou préventives du médicament. L'expertise de SEQENS s'étend de la fabrication de molécules génériques (hors brevet) comme l'aspirine ou le paracétamol ; à la fabrication de nouvelles molécules développées et fabriquées spécifiquement à la demande d'un client, sous contrat exclusif. Les capacités et les technologies de fabrication des principes actifs pharmaceutiques de SEQENS permettent de mener des projets depuis la phase initiale de développement jusqu'à la mise à l'échelle et la fabrication commerciale, avec une chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée. Cette chaîne d'approvisionnement intégrée comprend la production de matières premières ou d'intermédiaires à la production des principes actifs en passant par la production de solvants pour l'industrie pharmaceutique et d'excipients essentiels comme les lipides et polymères rentrant dans la composition de médicament.

Le marché pharmaceutique est un des marchés les plus réglementés (notamment en ce qui concerne les marchés européens, nord-américains et certains marchés asiatiques) et se caractérise par de fortes barrières à l'entrée en termes de qualité des produits et de contraintes réglementaires. SEQENS offre un soutien à la gestion de projet ainsi que des capacités d'analyse et de contrôle de la qualité dans le but d'accélérer les projets des clients et les dépôts réglementaires.

Les ingrédients de spécialité :

SEQENS développe et fabrique sur mesure des spécialités chimiques à haute valeur ajoutée pour les industries les plus exigeantes (santé, chimie fine, cosmétique et parfumerie, additifs pour lubrifiants techniques, polymères, électronique). Le Groupe exploite à l'échelle mondiale des installations polyvalentes, flexibles et dédiées, avec une gamme unique de technologies, de réactions et de capacités de distillation. SEQENS offre des services de développement et de fabrication sur mesure ainsi qu'une vaste gamme d'ingrédients de catalogue de grande valeur. Le Groupe est reconnu pour son haut niveau de fiabilité, de flexibilité

et de réactivité. Enfin, le Groupe a développé une offre de produits sûrs et durables pour l'industrie de la cosmétique notamment avec des conservateurs non traditionnels sans parabène, etc.

La R&D :

SEQENS offre des services de R&D complets et entièrement intégrés pour soutenir les projets des clients du développement initial à la commercialisation du produit dans le respect des normes les plus strictes en matière de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement. Cela passe par l'accompagnement R&D du client lors :

- De la phase de développement des molécules (analyse des molécules, contrôles qualité, vérification de la sécurité des processus et des impuretés, repositionnement des médicaments).
- Le développement des procédés avec l'identification de la meilleure voie de synthèse pour toute molécule à n'importe quel stade. SEQENS dispose d'un large éventail de technologies pour trouver la meilleure voie de synthèse et de purification.
- Du passage à l'industrialisation, de quelques kilos à plusieurs tonnes, avec la fourniture de lots cliniques grâce aux 7 usines pilotes.
- De la production et de la commercialisation avec, par exemple, l'optimisation des procédés, la sécurisation des approvisionnements, le soutien réglementaire.

La clé du succès en matière de création de valeur est notre engagement à fournir des services de premier ordre.

MODÈLE D'AFFAIRES

Les Ressources

Capital financier

OPEX investi dans la R&D : 36 millions d'euros

Capital relationnel

Plus de 1 700 clients
Près de 7 000 fournisseurs

Capital industriel

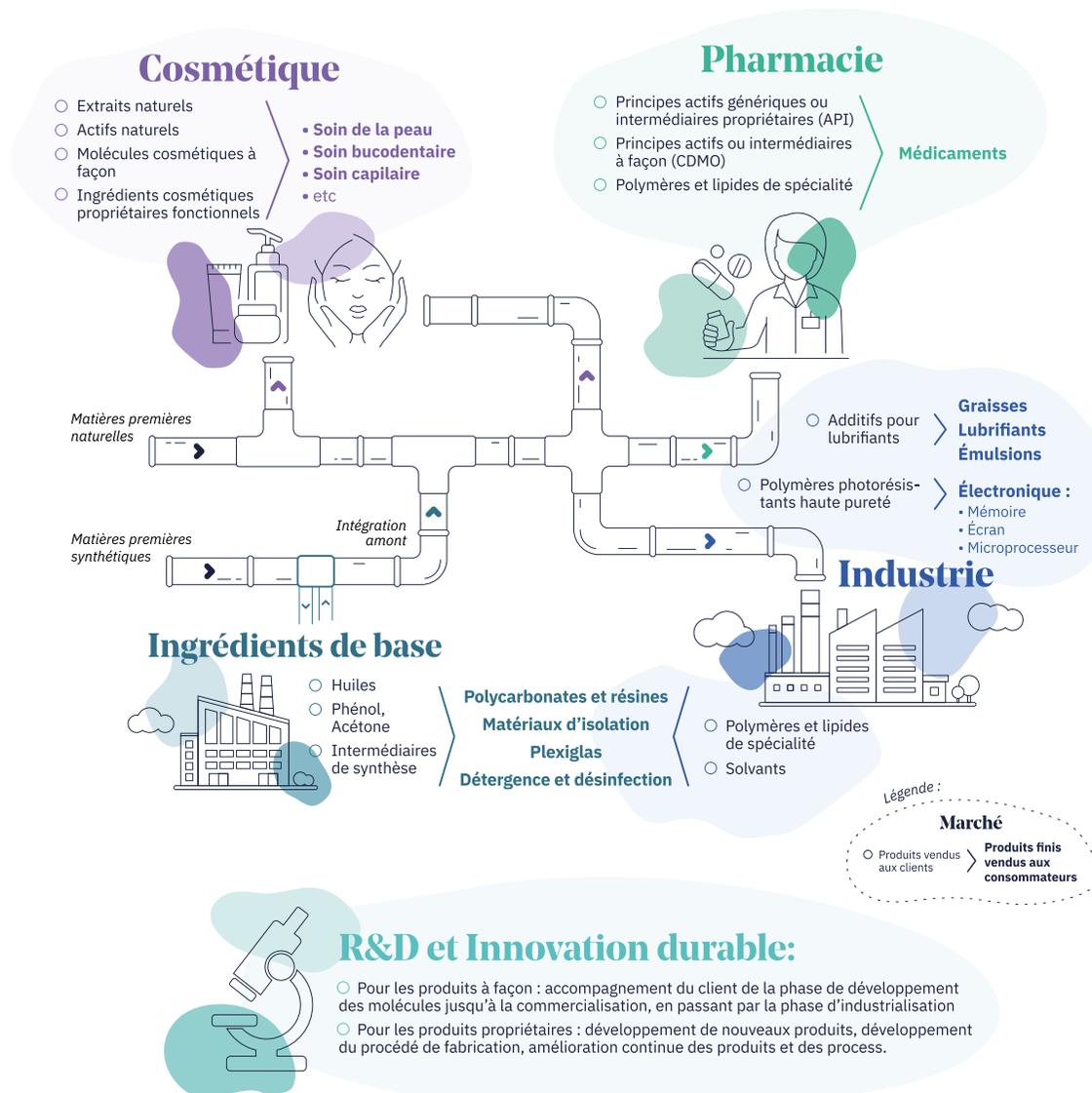
24 sites de production
10 centres de R&D

Capital humain

3410 collaborateurs.
29% de femmes
et 71% d'hommes

Capital environnemental

1 261 410 MWh d'énergie consommée
18 125 368 m3 d'eau prélevée



R&D et Innovation durable:

- Pour les produits à façon : accompagnement du client de la phase de développement des molécules jusqu'à la commercialisation, en passant par la phase d'industrialisation
- Pour les produits propriétaires : développement de nouveaux produits, développement du procédé de fabrication, amélioration continue des produits et des process.

Valeurs créées et résultats durables

Finance

Chiffre d'affaires : 1,355 MILLIARDS D'€

Relationnel

177 réclamations clients justifiées
48% du montant des achats couverts par une évaluation RSE (via Ecovadis)

Industriel

73 % des sites avec une médaille Platinum ou Gold (Ecovadis)

Humain

Taux de fréquence des accidents de 3,1
44 accords collectifs signés en 2022
Index égalité femme/homme de 85/100
94% de collaborateurs formés dans l'année

Environnement

77% des déchets totaux valorisés
34 % d'énergie renouvelable et récupérée
+11% de consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué (vs 2021)
+20% d'émissions CO2 par tonne de produit fabriqué (vs 2021)
+5% de consommation d'eau par tonne de produit fabriqué (vs 2021)

PROPOSITION DE VALEUR

Mission

Proposer aux clients le développement et la production de principes actifs pharmaceutiques, d'intermédiaires et d'ingrédients de spécialité et des services durant toutes les étapes du cycle de vie d'un ingrédient pharmaceutique ou de spécialité – des premières phases de développement jusqu'à la commercialisation – dans le respect des normes les plus strictes en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et de conformité, dans le souci permanent de sa responsabilité sociétale.

Ambition

Être le leader mondial intégré dans les solutions pharmaceutiques et les ingrédients de spécialité proposant la palette la plus complète de technologies.

Valeurs

Entreprenariat
Agilité
Réactivité
Ténacité
Orientation client
Solidarité

Stratégie

- Renforcer le positionnement de l'offre de Seqens et continuer à étendre son offre commerciale.
- S'appuyer sur ses capacités de R&D, ses technologies et son réseau industriel intégré pour élargir l'offre
- Tirer bénéfice des récents investissements industriels dans les solutions pharmaceutiques et les ingrédients de spécialité
- Poursuivre les programmes de production de produits pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité critiques.
- Poursuivre la croissance par la mise en œuvre de projets innovants en s'appuyant sur les compétences des équipes
- Poursuivre le développement et les investissements sur les centres R&D, les sites industriels et sur les marchés résilients de la pharmacie et de la cosmétique
- Être à l'affût des opportunités de croissance externe pour consolider et élargir l'offre de PCAS

Grandes tendances externes

- Croissance des marchés de la pharmacie et de la cosmétique
- Attentes plus en plus forte de produits à faible empreinte environnementale
- Relocalisation de productions critiques

PRINCIPAUX RISQUES RSE

La présence internationale du Groupe ainsi que la diversité de ses activités exposent SEQENS à des risques sociaux, sociétaux, de gouvernance et environnementaux. Ces risques RSE, aussi appelés risques extra-financiers, sont identifiés par le Groupe afin d'être mieux maîtrisés. Cet exercice est renouvelé annuellement.

Afin de retenir les risques extra-financiers les plus significatifs pour le Groupe, chaque risque a été évalué selon deux paramètres :

- La probabilité d'occurrence (qui est la probabilité que le risque survienne et se concrétise en un impact)
- La gravité potentielle des dommages (si le risque venait à se réaliser). Toutes les conséquences susceptibles d'affecter le Groupe ont été analysées : les conséquences financières, réputationnelles, sociales et environnementales.

L'évaluation de la gravité et de la probabilité a permis de conclure sur le niveau d'importance de chaque risque, appelée aussi criticité, et de hiérarchiser les risques entre eux.

Les politiques et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir et atténuer la survenance de ces risques sont présentées et déclinées tout au long de ce rapport, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance² (KPI).

Certaines thématiques, telle que le bien-être animal, la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives, la précarité ou le gaspillage alimentaire, devant être traitées dans la DPEF, ne paraissent pas pertinentes au regard de la nature des activités du Groupe SEQENS. Elles ne sont donc pas développées dans ce rapport.



Nom du risque	Description des impacts potentiels sur les activités	Criticité du risque
Accident industriel majeur conduisant à des effets létaux et irréversibles au-delà des limites de propriété	<ul style="list-style-type: none"> • Interruption des activités • Fermeture de sites • Responsabilité civile et pénale • Impact sur la réputation • Pénalités • Avis de remise en état du site • Impact financier (coût de la mise en conformité, indemnisation...) • Pollution de l'environnement 	Fort
Défaut de protection de la sécurité et/ ou de la santé des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Risque humain (blessure, décès) • Diminution de la productivité • Mise en cause des dirigeants • Responsabilité civile et pénale • Impact sur la réputation • Perte financière • Perte de clients 	Modéré
Perturbation de l'approvisionnement en énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Interruption totale/partielle de l'activité • Perte de marge liée à l'augmentation du coût de l'énergie 	Modéré
Non-qualité des produits et/ ou non-respect des évolutions réglementaires défavorables aux activités du Groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel de lots • Impact sur la réputation • Perte de qualification / suspension des autorisations • Fermeture du site / de la ligne de production (autorités) • Perte de qualification • Instabilité du produit final • Perte financière • Pénalités contractuelles (non-respect du volume / de la qualité) • Procédure pénale • Perte de clients 	Modéré

Nom du risque	Description des impacts potentiels sur les activités	Criticité du risque
Mise en cause des fournisseurs pour non-respect des droits de l'Homme, du droit du travail, et/ou pollution de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de clients • Perte financière • Impact réputationnel • Responsabilité civile et pénale 	Modéré
Non utilisation durable et raréfaction des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Interruption totale/partielle de l'activité • Perte de marge liée à l'augmentation du coût de l'eau ou du traitement des déchets • Impact réputationnel 	Modéré
Être en infraction pénale et/ou civile aux regards des lois et des réglementations applicables en matière d'éthique des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de clients • Perte financière • Impact réputationnel • Responsabilité judiciaire 	Faible
Conduire des opérations non alignées avec la stratégie RSE et les attentes du marché, sans prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux liées aux activités de SEQENS	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de clients • Perte financière • Impact réputationnel 	Faible
Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Interruption ou ralentissement de l'activité • Perte d'efficacité opérationnelle • Coûts de réparation • Perte de marge • Perte de clients • Perte financière 	Faible

Nom du risque	Description des impacts potentiels sur les activités	Criticité du risque
Difficulté à attirer et retenir le capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de compétences clés • Perturbation de la continuité (indisponibilité des ressources externes) • Incapacité à répondre aux besoins des clients 	Faible
Ne pas maintenir et développer les compétences des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'efficacité opérationnelle et de motivation des employés • Perte de compétences • Baisse de l'employabilité des employés • Baisse de la compétitivité et de l'efficacité de l'employeur • Mise en cause des dirigeants • Responsabilité civile et pénale • Perte financière 	Faible
Inégalité des chances et de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'efficacité opérationnelle et de motivation des employés • Perte de compétences • Impact sur la réputation • Mise en cause des dirigeants • Responsabilité civile et pénale • Perte financière 	Faible
Perte de marchés pour ne pas avoir saisi l'opportunité d'améliorer la rentabilité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits	<ul style="list-style-type: none"> • Perte financière • Perte de clients • Perte d'opportunités • Impact sur la réputation • Pollution de l'environnement 	Faible
Absence d'implication auprès des communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Impact sur la réputation • Baisse de l'attractivité, de l'implication et de la motivation du personnel. 	Faible

POLITIQUE RSE

Fin 2022, pour tenir compte des changements dans son périmètre et sur la base de la mise à jour des risques RSE, des objectifs de développement durable et des attentes des parties prenantes, le Groupe SEQENS a mis à jour sa politique RSE. Celle-ci s'articule autour de 4 piliers et 13 engagements.

La stratégie RSE de SEQENS s'appuie sur :

- Une politique RSE définie au niveau du Groupe déployée dans chacune de ses unités opérationnelles ;
- Une gouvernance claire engageant toute l'organisation, y compris les actionnaires ;
- La définition et le suivi d'indicateurs clés de performance RSE avec des objectifs clairs ;
- La mise en oeuvre de plans d'actions et de projets spécifiques avec un suivi visant l'atteinte des objectifs ;
- Un rapport annuel démontrant notre performance RSE.

Changement climatique et environnement

- Poursuivre la décarbonation de nos activités
- Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau
- Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

Sécurité, qualité et innovation durable

- Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés
- Garantir la qualité et de la sécurité de nos produits
- Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation

Collaborateurs et communautés

- Assurer la sécurité et la santé des collaborateurs
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés
- S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle
- Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations

Intégrité opérationnelle

- Conduire les affaires de manière éthique
- S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe
- Renforcer les achats responsables de matières premières et services

PROGRÈS RSE

Changement climatique et environnement

<p>- 21% d'émissions CO2e en intensité 2011 - 2022</p> <hr/> <p>Objectif : - 45% 2011 - 2025</p>	<p>+ 10% de consommation d'énergie en intensité 2021 - 2022</p> <hr/> <p>Objectif : - 10% 2021 - 2025</p>	<p>34% d'énergie renouvelable et récupérée en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 50% 2025</p>	<p>+ 5% de consommation d'eau en intensité 2021 - 2022</p> <hr/> <p>Objectif : - 20% 2021 - 2025</p>
--	---	---	--

Collaborateurs et communautés

<p>3,1 Taux de fréquence (accident) en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 2 2025</p>	<p>61/100 au Score Trust Index au GPTW en 2021</p> <hr/> <p>Objectif : 65/100 2024</p>	<p>94% des employés formés en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 70% 2025</p>	<p>85/100 à l'Index égalité femmes-hommes en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 90/100 2025</p>
--	--	---	---

Sécurité, qualité et innovation durable

<p>83% de réalisation du programme de sécurité des procédés en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 90% Annuel</p>	<p>-12% de réclamations clients justifiées 2021 - 2022</p> <hr/> <p>Objectif : - 20% 2021 - 2025</p>	<p>0% des nouveaux produits propriétaires évalués selon des critères RSE en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 100% 2025</p>
--	--	--

Intégrité opérationnelle

<p>95% d'employés exposés formés au code éthique en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 100% 2025</p>	<p>73% des sites avec une médaille Platinum ou Or à Ecovadis en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 90% 2025</p>	<p>48% du montant d'achat couvert par une évaluation Ecovadis en 2022</p> <hr/> <p>Objectif : 60% 2025</p>
--	---	--

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont 17 engagements établis par l'ONU en 2015 et font partie de l'Agenda 2030 qui est un programme universel pour le développement durable. Ces ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

La stratégie RSE du Groupe traite 12 des 17 objectifs de développement durable des Nations unies :

Changement climatique et environnement

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau</p> <p>6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau</p>	<p>SEQENS s'attache à maîtriser ses rejets aqueux, en mettant en place différents programmes pour réduire à la source les quantités rejetées et mettre en place au niveau des sites des traitements efficaces.</p> <p>SEQENS s'attache à réduire sa consommation d'eau en mettant en place des boucles fermées (notamment pour le refroidissement des appareils de procédé) et en optimisant la consommation d'eau via la mise en place de nouveaux équipements plus performants, de systèmes automatisés, de matériel économiseur d'eau etc.</p>

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial</p>	<p>SEQENS s'est engagé à augmenter la part d'énergie renouvelable et récupérée. Pour l'énergie renouvelable, cela passe par la production et l'utilisation d'énergie renouvelable sur site (panneaux photovoltaïques) ; ou par l'achat d'énergie d'origine certifiée renouvelable.</p>
	<p>7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire sa consommation énergétique en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, procédés et utilités (consommer moins) ; et en développant des procédés innovants et des solutions de rupture permettant de réduire l'empreinte énergétique des produits fabriqués.</p>
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire sa consommation d'énergie, sa consommation d'eau et à réduire la génération de déchets tout en optimisant l'utilisation des matières premières et en améliorant les rendements.</p>
	<p>12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</p>	<p>SEQENS s'attache à réduire et mieux valoriser ses déchets de production. L'approche du Groupe repose sur les « 4R » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité de déchets • Réutiliser les déchets lorsque cela est possible (réutilisation en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication). • Recycler les déchets, notamment les solvants usagés pour les utiliser à nouveau dans les mêmes cycles de production. • Revaloriser les déchets, notamment comme source d'énergie.
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</p>	<p>SEQENS a mis en place dès 2008 une démarche de décarbonation qui s'est ensuite inscrite dans la feuille de route de la décarbonation de la filière chimie de France, publiée en mai 2021. Pour aider l'Industrie en général, le Gouvernement Français soutient les entreprises dans leurs démarches de décarbonation. Ainsi, dans le cadre du plan de relance, une enveloppe de 1,2 milliards d'euros sur la période 2020-2022 a été mise en place pour les accompagner. Plan dont bénéficie SEQENS dans le cadre de certains de ses projets.</p>
	<p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>	<p>La démarche RSE de SEQENS comprend un axe communication et sensibilisation. Ainsi le rapport RSE est diffusé à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du Groupe, des formations RSE sont mises en place pour certains services et ; un séminaire RSE a lieu chaque année afin de renforcer la culture RSE au sein de SEQENS et de récompenser les projets réalisés et les équipes contribuant à la réalisation de la stratégie RSE du Groupe.</p>

Collaborateurs et communautés

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p>	<p>SEQENS assure la protection de la santé de chacun de ses collaboratrices et collaborateurs, et contrôle leur exposition aux substances chimiques dangereuses.</p>
	<p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>SEQENS s'assure que chaque collaboratrice et collaborateur bénéficie d'un dispositif d'assurance santé et d'assurance accidents de la vie.</p>
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>SEQENS veille à ce que chaque collaborateur et collaboratrice dispose des moyens de réaliser efficacement ses missions et puisse progresser dans sa vie professionnelle, en développant le potentiel et l'employabilité de chaque collaborateur, notamment via la formation.</p>
	<p>4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</p>	<p>SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants, favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable.</p>
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p>	<p>SEQENS s'engage à proposer à tous ses collaborateurs et collaboratrices un environnement de travail équitable et inclusif, à préserver la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise.</p>
	<p>5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique</p>	<p>SEQENS souhaite augmenter là où cela est possible la part de femmes dans les effectifs. Cela concerne tous les niveaux et fonctions de l'entreprise.</p>
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable</p>	<p>SEQENS s'assure que tous ses collaborateurs et collaboratrices ont accès à l'eau potable gratuitement sur ses sites.</p>
	<p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>	<p>SEQENS s'assure que tous ses collaborateurs et collaboratrices ont accès à des sanitaires et à des vestiaires sur ses sites.</p>

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p>	<p>SEQENS est pourvoyeur d'emplois dans 10 pays sur 3 continents et emploie 3 410 personnes en 2022. Par ailleurs, le Groupe préserve la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise ; et garantit l'égalité des chances et des salaires, à compétences égales et tâches à accomplir similaires.</p>
	<p>8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p>	<p>Chez SEQENS, aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité des personnes. Le Groupe considère qu'il s'agit là d'un des fondements du développement durable de ses activités. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe et décliné de manière opérationnelle sur les sites.</p>
	<p>8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.</p>	<p>SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants, favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable.</p>
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	<p>9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.</p>	<p>SEQENS mène plusieurs projets dans le cadre du plan « France Relance » et du programme « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » qui vise à accélérer les transformations écologiques, accroître la résilience économique et l'indépendance technologique de l'Europe, à développer l'activité et à créer de l'emploi de façon durable. En 2022, SEQENS emploie 1 553 personnes en France (soit 46% de l'effectif total) et 2 039 personnes en Europe (soit 60% de l'effectif total).</p>
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p>	<p>SEQENS préserve la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise, que ce soit des personnes de tout âge, genre, origine, situation familiale, préférences sexuelles, opinions et aptitudes au sein de ses effectifs.</p>

Sécurité, qualité et innovation durable

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
	<p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles</p>	<p>SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies, et notamment des antiviraux.</p>
	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies, et notamment des anticancéreux.</p>
	<p>3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Cette déclaration réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments</p>	<p>SEQENS développe et produit des principes actifs et des intermédiaires entrant dans la formulation de médicaments permettant de guérir ou de prévenir certaines maladies.</p>
	<p>8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.</p>	<p>SEQENS prévient de manière systématique les risques industriels et notamment les impacts environnementaux de ses activités, que ce soit concernant les rejets atmosphériques, aqueux, en sous-sol.</p>
		<p>9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.</p>

Intégrité opérationnelle

Nom de l'ODD	Cibles de l'ODD	Contribution de SEQENS aux ODD
	<p>8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p>	<p>SEQENS respecte les droits de l'Homme et le code du travail sur ses sites et au sein de sa chaîne de valeur. Ces principes sont clairement énoncés dans le code éthique du Groupe et dans le code éthique fournisseur.</p>
	<p>15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale</p>	<p>SEQENS s'efforce d'assurer la protection de la biodiversité et l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles sur sa chaîne d'approvisionnement. Le Groupe se conforme aux accords internationaux tels que le Protocole de Nagoya ou la Convention sur la diversité biologique.</p>
	<p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p> <hr/> <p>16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes</p>	<p>SEQENS veille à ce qu'aucun collaborateur, ni aucun de ses partenaires, ne recourt de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, au travail forcé ni au travail des enfants. Ce principe est clairement énoncé dans le code éthique.</p> <hr/> <p>SEQENS a un programme de prévention et de détection de la corruption, dans toutes ses filiales à travers le monde.</p>

ENGAGEMENTS EXTERNÉS RSE

L'adhésion active de SEQENS aux initiatives «United Nations Global Compact», «Responsible Care» et «French Business Climate Pledge» souligne sa volonté de s'engager dans le progrès à l'échelle internationale.



United Nations
Global Compact

Global Compact

Depuis 2008, SEQENS est signataire du Pacte mondial des Nations Unies. Le Pacte Mondial rassemble différentes organisations et entreprises autour de dix principes universellement reconnus dans les domaines clés : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Il s'agit également d'un engagement volontaire à mener des actions en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.



Responsible Care®

Charte Responsible care ou « engagement responsable »

Le Groupe est un membre actif de l'Union des industries chimiques et, à ce titre, respecte depuis 2008 la Charte de l'engagement responsable. L'initiative Responsible Care® est un engagement commun au niveau mondial de l'industrie de la Chimie pour la gestion sûre des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et la promotion de leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie et leur contribution au développement durable.



French Business Climate Pledge

Depuis 2017, dans le cadre du French Business Climate Pledge, SEQENS a pris des engagements et mis en place des actions permettant de réduire son impact sur le climat et réussir la transition vers une économie bas carbone.

Initié par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), le French Business Climate Pledge est un engagement volontaire d'entreprises implantées en France qui agissent concrètement pour réussir la transition vers une économie bas carbone, l'innovation et le développement de solutions, technologies, produits et services bas carbone.

GOVERNANCE RSE

Le Groupe SEQENS dispose d'une gouvernance RSE structurée pour contrôler et mettre en œuvre sa démarche RSE au sein de l'entreprise, avec des responsabilités et des organes dédiés.

Comité ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

SEQENS dispose d'une structure de gouvernance à deux niveaux, avec un conseil de surveillance (externe) et un conseil d'administration (interne).

Le conseil de surveillance est un conseil non exécutif, composé de 9 représentants des actionnaires et de 1 membre indépendant, chargé de superviser et de contrôler l'activité du conseil d'administration et du président-directeur général afin d'assurer la viabilité à long terme de SEQENS.

Pour gérer certaines thématiques, le Conseil de surveillance a mis en place 3 comités spécifiques, dont le Comité ESG. Ce Comité ESG, créé en 2016, a évolué en 2022 avec le changement d'actionnariat. Il est désormais composé de 3 membres actionnaires de SEQENS (2 membres de SK Capital, 1 membre de BPI France) et de 4 membres du Groupe SEQENS (le président, le vice-président, le secrétaire général, la responsable RSE). Il est présidé par un membre du conseil de surveillance de SEQENS qui est aussi le président de SK Capital, l'actionnaire majoritaire de SEQENS depuis décembre 2021.

Le Comité ESG a pour mission générale d'assister le conseil de surveillance dans le suivi des questions relatives à la responsabilité sociétale du Groupe afin que SEQENS puisse anticiper au mieux les opportunités, défis et risques associés. Il fournit une expertise et des recommandations sur la stratégie et les actions RSE de SEQENS.

Le Comité ESG se réunit deux fois par an pour aborder la performance et la feuille de route RSE du Groupe.

Département RSE

Le déploiement et la mise en œuvre de la stratégie RSE au sein de chaque activité et de chaque site sont suivis et coordonnés par le département RSE. Ses principales missions en matière de RSE sont :

- Piloter la politique RSE, les KPIs, les plans d'actions associés et superviser le reporting RSE.
- Soutenir et challenger les sites dans la gestion de leur plan d'actions et l'atteinte des objectifs RSE.
- Valoriser les résultats RSE du Groupe et partager les bonnes pratiques.
- Rendre compte régulièrement des résultats et des progrès réalisés auprès de la Direction.

Le département RSE, constitué d'une personne, est rattaché au Secrétariat Général du Groupe SEQENS et est principalement soutenu par le directeur HSE Groupe, la directrice des Ressources Humaines Groupe, le directeur de l'innovation Groupe, la directrice de la qualité et des affaires réglementaires Groupe, le directeur des achats Groupe, et la directrice de la conformité Groupe. Chaque direction veille à ce que la politique, les plans d'action et le reporting des indicateurs RSE liés à leur département soient réalisés.

Réseau de référents RSE

Le déploiement opérationnel de la stratégie RSE est ensuite :

- Supervisé par chaque directeur des fonctions concernées
- Traité sur chaque site de production directement par les directeurs d'usine ou délégué à des contributeurs sur site, appelés référents RSE, tels que les responsables Excellence Opérationnelle ou les responsables HSE site.

Le département RSE s'appuie ainsi sur un réseau d'une vingtaine de référents RSE, au moins un au sein de chaque site.

1

Intégrité opérationnelle



SEQENS exerce ses activités dans plusieurs pays à travers le monde et s'engage à conduire ses affaires en toute intégrité. Intégrer des valeurs éthiques dans ses activités quotidiennes est indispensable pour rester fidèle à ses engagements envers les parties prenantes, protéger son image et sa réputation, mais aussi protéger ses collaborateurs.

Cette intégrité des affaires passe, entre autres, par le respect du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans l'ensemble des pays où l'entreprise exerce ses activités, la lutte contre la corruption, et l'exemplarité en termes de performance RSE. SEQENS est convaincu que l'expression de ses principes d'éthique et convictions tant au sein des entités qu'auprès des partenaires, permet d'inspirer la confiance aux clients.



ENGAGEMENTS RSE

Conduire les affaires de manière éthique



OBJECTIFS RSE



Former 100% des collaborateurs exposés et les nouveaux arrivants au code éthique d'ici 2025

S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe



Atteindre 90% des sites opérationnels avec une médaille Platinum ou Gold sur Ecovadis d'ici 2025

Renforcer les achats responsables de matières premières et services



Couvrir 60% du montant des achats par une évaluation de la performance RSE d'ici 2025 (via Ecovadis ou un questionnaire RSE)

ÉTHIQUE

Engagement

Conduire les affaires de manière éthique

Risque

Être en infraction pénale et/ou civile aux regards des lois et des réglementations applicables en matière d'éthique des affaires

Politique

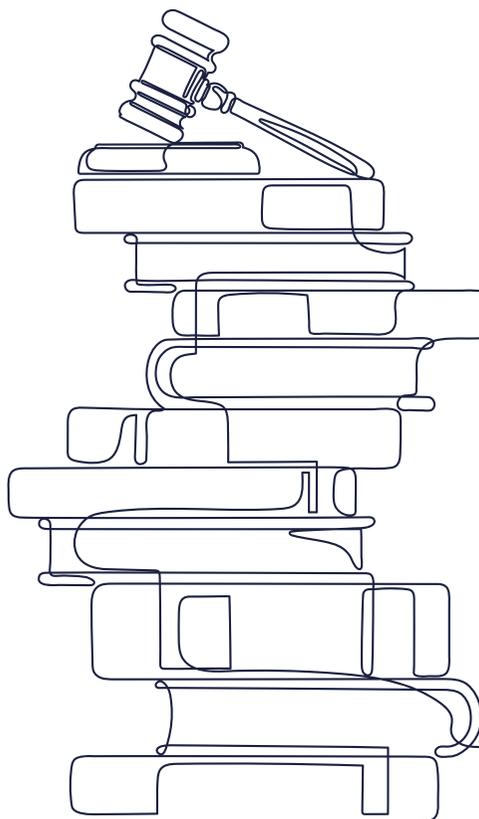
Très soucieux d'être un partenaire reconnu pour ses pratiques en matière d'éthique et de conformité, **SEQENS s'engage à conduire ses activités dans le respect des lois et règlements, avec intégrité partout où il opère dans le monde.**

Afin d'énoncer les principes directeurs et les exigences d'un comportement responsable et éthique au quotidien, le Code éthique du Groupe a été mis à jour en janvier 2021 pour intégrer dans un seul document :

- **Le code de conduite** (lutte contre la corruption et le trafic d'influence, conflits d'intérêts, représentation d'intérêts, relations avec les pouvoirs publics)
- **La charte éthique SEQENS** (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, pratiques commerciales internationales, santé et sécurité, politique en matière de travail, respect de l'environnement, respect de la libre concurrence, protection des données à caractère personnel, respect et protection des actifs du Groupe).

Objectif

SEQENS considère qu'**aucun litige majeur en matière de conformité** ne peut et ne doit venir entraver la gestion de ses affaires. Pour cela, le Groupe veille à ce que tous ses salariés aient connaissance du code éthique et s'est fixé comme objectif de former 100% des collaborateurs exposés et les nouveaux arrivants au code éthique SEQENS.



Actions mises en oeuvre

- A chaque comité exécutif, une fois par mois, le service Conformité présente un « **Flash Compliance** », un point sur l'actualité et les grandes actions en cours.
- **Le Comité de Conformité**, composé du service Conformité et du Directoire, se réunit trimestriellement et a pour rôle de superviser les activités de conformité. Les résultats et la réalisation du plan d'action sont systématiquement présentés et discutés.
- **Le Comité d'Audit**, composé de la direction financière Groupe, de la direction comptable Groupe, de la direction Audit et Contrôle interne et Gestion des risques, ainsi que des actionnaires et des commissaires aux comptes, se réunit deux fois par an. Ce Comité traite des arrêtés des comptes et des sujets d'audit et de contrôle interne. Dans ce cadre-là, le service Conformité est invité à présenter les résultats en termes de conformité et à présenter le plan d'actions pour validation.
- Le code éthique Groupe est lu **par tous les collaborateurs**, dès leur arrivée au sein de SEQENS.
- **La signature en 2020 du Pacte Mondial des Nations Unies** (Global Compact) a renforcé les engagements éthiques de SEQENS. Le Pacte Mondial rassemble différentes organisations et entreprises autour de dix principes universellement reconnus dans quatre domaines clés : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement, lutte contre la corruption.
- SEQENS a fait le choix de l'interdiction de principe de toutes pratiques commerciales dans les 7 régions faisant l'objet de sanctions internationales globales (Iran, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Crimée-Sébastopol, Donetsk, Lougansk).

Indicateurs

	2020	2021	2022
Nombre d'incident signalé via la procédure d'alerte éthique	0	2	4
Nombre d'incident constituant un manquement à l'éthique	0	0	0

KPIs



Pourcentage de collaborateurs exposés formés au code de conduite (en cumulé, 2022)



Pourcentage de nouveaux arrivants formés au code de conduite (en cumulé, 2022)

100%

Objectif 2025



FOCUS : LOI SAPIN II SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En 2016, la France a adopté une loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin II. Dans ce cadre, SEQENS a renforcé son dispositif éthique et mis en place un programme de prévention et de détection de la corruption, dans toutes ses filiales à travers le monde.

1. Identification des risques

Une cartographie des risques de corruption permet d'identifier et de hiérarchiser les risques d'exposition du Groupe. Le besoin de mise à jour de la cartographie est évalué chaque année par le service Conformité. Fin 2022, la cartographie était en cours de révision suite à l'intégration de Wavelength.

2. Code éthique

Le code éthique, contenant le code de conduite, est disponible en version papier sur tous les sites et traduit dans les 8 langues du Groupe. Chaque nouveau collaborateur doit en prendre connaissance. Il est aussi accessible sur le site internet de SEQENS.

Le code définit les situations à risques, les bons réflexes, des exemples à faire et à ne pas faire.

3. Sanctions

Le code éthique fait partie intégrante des différents règlements intérieurs (ou équivalents) des sites depuis 2021 et précise à tous les employés les sanctions en cas de violation du code.

4. Alertes éthiques

Chaque salarié peut signaler en toute confidentialité les comportements contraires au Code éthique au département Conformité via une adresse mail dédiée :

codeofconduct@seqens.com

Le département Conformité s'appuie sur une procédure interne Groupe afin de traiter les alertes reçues.

5. Evaluation des tiers

Un outil est en cours de déploiement et permettra d'évaluer automatiquement l'ensemble des tiers du Groupe, en support de l'évaluation des tiers menée par le département Conformité, en fonction des résultats de l'analyse des risques de corruption et de la typologie des tiers.

6. Contrôles comptables

Le processus de déploiement des contrôles comptables Sapin II sur tous les sites s'est poursuivi en 2022. Les processus de revue des écritures comptables et d'autorisation de paiement bancaire ont par exemple été renforcés.

7. Formation éthique

SEQENS dispose d'un programme de formation anti-corruption pour les salariés les plus exposés (filiales et siège). Et depuis septembre 2022, l'ensemble des nouveaux collaborateurs est invité à se former au code éthique.

8. Contrôle et évaluation de la mise en œuvre des mesures

Le département Conformité rend compte de ses activités tous les mois à la direction, tous les 3 mois au Comité Compliance, et deux fois par an au Comité d'Audit.



EXCELLENCE RSE

Engagement

S'assurer de l'excellence RSE au sein du Groupe

Risque

Conduite des opérations non alignées avec la stratégie RSE, sans prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux liées aux activités de SEQENS.

Politique

La performance RSE d'une entreprise est de plus en plus suivie et devient une demande de plus en plus forte de nos clients et autres parties prenantes. **Ecovadis** est une des plus grandes plateformes internationales de notation de la performance RSE et certains de nos clients ont établi des valeurs minimales de notation EcoVadis comme condition préalable pour faire partie de leur panel de fournisseurs.

De ce fait, SEQENS fait régulièrement évaluer de manière proactive sa performance RSE par des plateformes spécialisées, telles qu'Ecovadis.

Objectif

L'objectif de SEQENS est d'atteindre 90% de sites opérationnels avec une médaille Platinum ou Gold sur Ecovadis d'ici 2025.



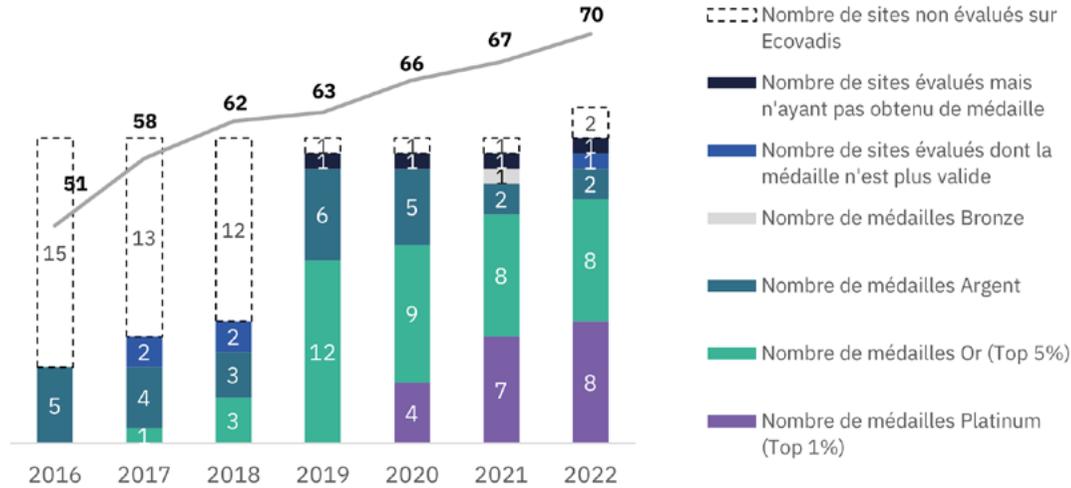
Actions mises en oeuvre

Depuis 2016, **SEQENS fait évaluer annuellement la performance RSE de ses sites** de manière proactive par Ecovadis. La plateforme évalue la manière dont les sites ont intégré les principes de la RSE dans leurs activités et leur impact, notamment sur 4 thématiques :

- Le social et droits de l'Homme
- L'éthique
- L'environnement
- Les achats responsables

Indicateurs 2022

Statut des certifications Ecovadis des sites de SEQENS



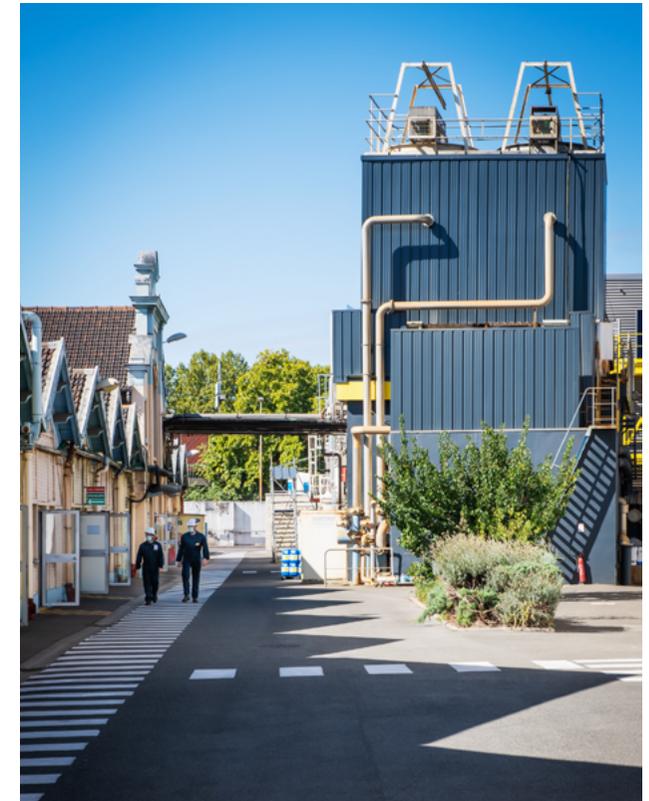
Le Groupe SEQENS fait **évaluer la performance RSE de 20 de ses sites sur Ecovadis, chaque année**. On peut voir la progression flagrante des médailles obtenues au fil des années. En 2022, 8 sites ont obtenu une médaille Platinum et 8 sites ont obtenus une médaille Or, soit 73% des sites.

Les résultats sont plus que satisfaisants et confirment que les bonnes pratiques de RSE sont intégrées au sein des sites avec **un score moyen de 70/100 en 2022**, soit une augmentation du score de 4% par rapport à 2021.

KPI

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Objectif 2025
Pourcentage de sites avec une médaille Platinum ou Gold	0%	5%	15%	60%	65%	75%	73%	95%

En 2022, **73% des sites opérationnels ont une médaille Platinum ou Or**. Ce pourcentage est en légère baisse par rapport à 2021, du fait de l'intégration de Wavelength Pharmaceuticals, non évalué par Ecovadis. Ces sites seront intégrés dans les évaluations 2023.



ACHAT RESPONSABLE

Engagement

Renforcer les achats responsables de matières premières et services

Risque

Mise en cause des fournisseurs pour non-respect des droits de l'Homme, du droit du travail, et/ou pollution de l'environnement.

Politique

En tant qu'acteur majeur de l'industrie, le Groupe SEQENS s'engage à être un partenaire commercial éthique, digne de confiance et conforme **tout au long de sa chaîne d'approvisionnement**.

SEQENS accorde une grande importance à ce que l'ensemble de ses partenaires (clients, fournisseurs, sous-traitants et intermédiaires) partagent un ensemble commun de règles, d'usages et de principes en matière d'éthique des affaires, de travail et de respect de l'environnement.

A ce titre, et conformément à sa politique d'achat responsable, le Groupe SEQENS s'attache à mettre en œuvre des pratiques d'achats responsables et demande à ses fournisseurs d'être plus transparents sur leur démarche RSE.

Objectif

L'objectif du Groupe est de couvrir 60% du montant des achats par une évaluation de la performance RSE d'ici 2025 (via Ecovadis ou un questionnaire RSE).



Actions mises en oeuvre

- Chaque fournisseur de SEQENS est invité à se conformer aux principes éthiques qui figurent dans le Code Éthique Fournisseurs et s'assurer du respect de ces principes par leurs propres fournisseurs et sous-traitants. Ce code éthique fournisseur prohibe notamment le travail des enfants et le travail forcé.
- Depuis 2021, le Groupe SEQENS utilise la plateforme Ecovadis Fournisseur pour suivre la performance RSE de ses fournisseurs, via leur score Ecovadis et leur médaille.
- En 2022, une formation achat responsable a été développée en interne par le service RSE afin de former les acheteurs du Groupe aux achats responsables, et notamment aux nouvelles procédures de gestion des codes éthiques fournisseurs, des scores Ecovadis fournisseurs, et à la nouvelle stratégie RSE.
- Intégration de critères RSE dans certains appels d'offres.
- Plus généralement, SEQENS assure un suivi constant de la pérennité de ses fournisseurs à travers le monde et fort de cette évaluation et des stratégies mises en place, le Groupe a été très peu impacté par les crises successives et mondiales sur les chaînes d'approvisionnement (crises sanitaires puis guerre en Ukraine).

6% des fournisseurs de SEQENS ont un code éthique valide en 2022
(code éthique fournisseurs de SEQENS signé ou code éthique propre au fournisseur)

34 acheteurs formés aux achats responsables en 2022

KPI

	2022	Objectif 2025
Pourcentage du montant des achats couverts par une évaluation de la performance RSE (via Ecovadis)	48%	60%





FOCUS : ACTIVITÉ COSMÉTIQUE NATURELLE ET ACHAT RESPONSABLE

Le Groupe SEQENS propose une offre globale sur la cosmétique, dont une partie d'ingrédients naturels.

Dans le cadre de cette offre, l'entité **ID Bio**, basée à Limoges, a mis en place une démarche d'achat responsable plus avancée. Ainsi, dès lors qu'un projet le permet, les équipes privilégient un approvisionnement local en France et des matières premières certifiées « issues de l'agriculture biologique ».

Par ailleurs, afin d'entretenir des partenariats durables, les équipes d'ID Bio se rendent sur le terrain. Elles s'assurent par la même de l'origine de la matière première, de sa qualité, des processus de transformation et des conditions de travail des salariés. En 2022, 4 visites ont été réalisées par nos collaborateurs auprès des fournisseurs de verveine biologique France, thym biologique PACA³, myrte biologique Corse, miel biologique Limousin & figue biologique PACA. Les équipes de la division cosmétique ont par ailleurs recentré leur gamme terroir, appelée «Terroir en Beauté» pour se concentrer sur des matières premières d'origine France.

L'entité ID Bio a mis en place de nombreuses autres actions dans le cadre de sa démarche responsable :

○ ID Bio a mis en place **2 nouveaux sourcing** en 2022 :

- *Une verveine certifiée «issue de l'agriculture biologique», d'origine française. ID Bio s'approvisionne directement auprès de la coopérative, limitant ainsi le nombre d'intermédiaires. Par ailleurs, les agriculteurs, conscients de leur rôle sur la préservation de la biodiversité, ont mis en place plusieurs actions : les branches sont compostées pour fertiliser l'exploitation, l'eau contenue dans la verveine et extraite durant le séchage est collectée et réutilisée, différentes espèces sont cultivées dans les parcelles ce qui crée une diversité d'habitats qui favorise la biodiversité et donc la présence d'insectes pollinisateurs. Par ailleurs, la qualité de la matière première est assurée par une pureté de la verveine lors de la récolte (binage et contrôle visuel des plantes non désirées sur la parcelle) et par un séchage à basse tempé-*

ture des feuilles qui saisit les actifs. Ces feuilles de verveine sont utilisées pour la fabrication d'un extrait simple chez ID Bio.

- *Du thym certifié « issu de l'agriculture biologique », et cultivé en PACA (région française). Là aussi ID Bio s'approvisionne directement auprès de la productrice et la matière première entre dans la fabrication d'un extrait simple, de la gamme Terroir.*

○ ID Bio a développé **3 nouveaux extraits de bourgeons biologiques et français** (extraits de pêche, figue et cerise).

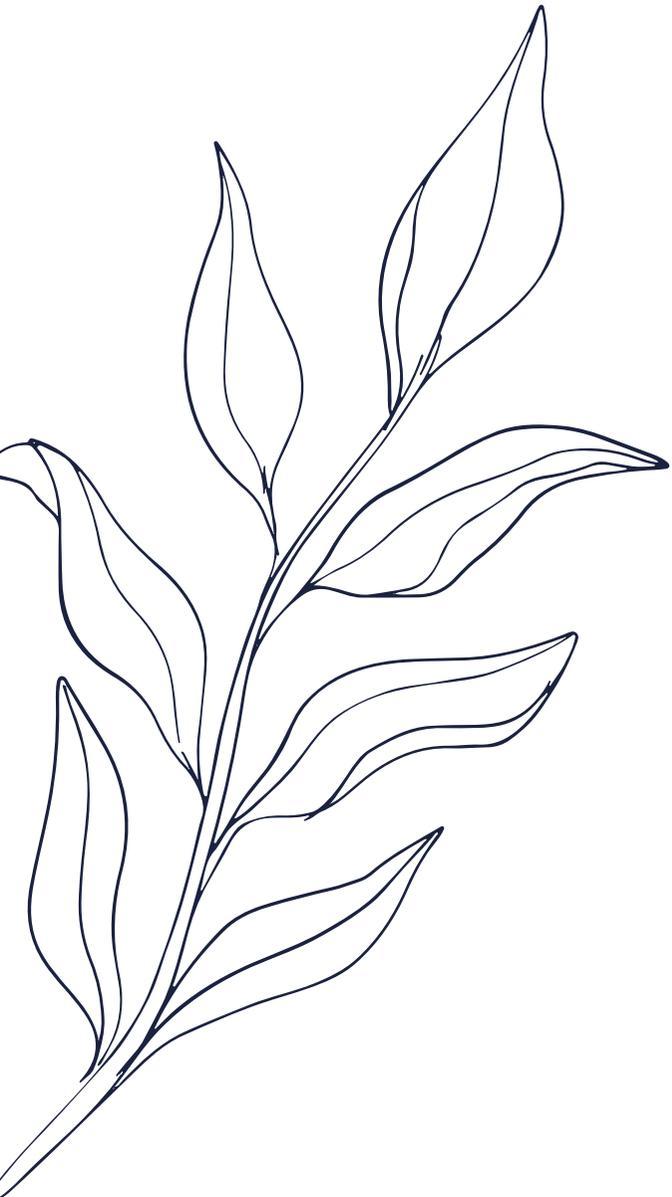
○ ID Bio s'approvisionne auprès de **3 matières premières labellisées IGP⁴** (sarrasin de Bretagne, clémentine de Corse, riz rouge de Camargue) et une matière première labellisée AOP⁵ (figue de Solliès), renforçant l'aspect terroir des produits proposés.

○ Le butylène glycol, un solvant d'extraction d'origine synthétique a été **remplacé par une origine végétale**. Le butylène glycol biosourcé est fabriqué à partir de *Saccharum officinarum* (mélasse de canne à sucre).

○ ID Bio utilise certains dérivés d'huile de palme dans la fabrication de ses produits. Bien que la consommation de dérivés d'huile de palme d'ID Bio reste très minime au regard du marché mondial, ID Bio a son rôle à jouer pour promouvoir la production d'huile de palme durable dans sa chaîne d'approvisionnement.

100%

des dérivés d'huile de palme achetés par ID Bio sont certifiés RSPO Mass Balance en 2022



³ Provence-Alpes-Côte d'Azur, une région du sud-est de la France

⁴ L'indication géographique protégée est un signe d'identification de l'Union européenne qui désigne des produits dont la qualité ou la réputation est liée au lieu de production, de transformation ou d'élaboration.

⁵ L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.



FOCUS : ACTIVITÉ COSMÉTIQUE NATURELLE ET BIODIVERSITÉ

Assurer le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Certaines des matières premières naturelles achetées par ID Bio sont soumises à une réglementation sur l'accès et le partage des avantages (APA) découlant du Protocole de Nagoya. Les équipes Affaires Réglementaires de SEQENS réalisent une veille permanente sur l'évolution des lois nationales relatives à l'APA avec l'implication transversale de tous les services concernés (R&D, Affaires Réglementaire, Achats).

Pour ce faire, ID Bio a mis plusieurs actions en place :

- Traçabilité dans les systèmes d'information des origines géographiques de toutes les matières premières naturelles achetées.
- Identification des projets de R&D concernés par le Protocole de Nagoya. Cet élément de vérification est intégré aux fiches projet de R&D, dès la caractérisation des plantes concernées par le projet, et communiqué au service des Affaires Réglementaires.
- Prise de décision interne quant à la poursuite du projet suite à la prise de contact avec les autorités nationales compétentes et aux conditions de partage des avantages proposées.
- Formation de l'équipe Affaires Réglementaires en charge des cosmétiques sur le protocole de Nagoya et sensibilisation des équipes de R&D au sujet.
- Adhésion à la FEBEA⁶, le syndicat professionnel du secteur cosmétique en France, et participation au groupe de travail sur Nagoya afin de suivre l'actualité sur le sujet et partager les bonnes pratiques entre entreprises.



extrait actif soumis à Nagoya en 2022





2

**Changement
climatique
et
Environnement**



En tant qu'acteur industriel responsable, SEQENS ne peut dissocier la performance financière de l'entreprise de la performance environnementale de ses activités. Afin de limiter les impacts directs et indirects de ses activités et de ses produits sur l'environnement, SEQENS a pris différents engagements :

- Prévenir les pollutions
- Améliorer l'efficacité énergétique des installations et lutter contre le changement climatique
- Développer des procédés de production à faible empreinte environnementale
- Réduire les impacts environnementaux lors de la production
- Garantir une gestion raisonnée de l'eau
- Réduire et gérer efficacement les déchets pour favoriser l'économie circulaire



ENGAGEMENTS RSE

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

OBJECTIFS RSE



Réduire notre intensité carbone de 45 % entre 2011 et 2025 sur les scopes 1&2



Réduire notre intensité énergétique de 10 % entre 2021 et 2025



Atteindre une part de 50 % d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025



Réduire notre intensité en eau de 20 % entre 2021 et 2025

À définir en 2023 (déchet)

EMISSIONS CO₂e ET ÉNERGIE

Engagement

Poursuivre la décarbonation de nos activités

Risques

Perturbation et coût de l'approvisionnement en énergie

Absence de lutte et d'adaptation au changement climatique

Politique

Convaincu qu'une activité durable dans les secteurs de la pharmacie ou de la cosmétique doit obligatoirement proposer une trajectoire ambitieuse de décarbonation, le Groupe SEQENS est, depuis 2008, pleinement mobilisé pour **accélérer sa transition bas carbone et réduire ses émissions de gaz à effet de serre**. Cet engagement historique, décrit dans la politique RSE de SEQENS, passe par la mesure de ses émissions de CO₂e⁷, la définition d'objectifs de réduction ambitieux et la mise en œuvre d'actions concrètes sur l'ensemble de ses sites industriels. Cela est d'autant plus important pour faire face aux contraintes liées à la raréfaction des ressources fossiles, à l'augmentation des coûts de l'énergie et bien sûr au défi du changement climatique.

La démarche bas carbone de SEQENS s'appuie sur trois axes de travail :

○ **Améliorer l'efficacité énergétique** des bâtiments, procédés et utilités (consommer moins).

○ **Décarboner les énergies utilisées** (consommer différemment) en favorisant le recours aux énergies moins carbonées sur nos sites de production (passage du charbon au gaz ou à l'électricité, récupération d'énergie, production d'énergie renouvelable sur site) ou en recourant à l'achat d'énergie d'origine certifiée

renouvelable⁸.

○ **Développer des procédés innovants** et des **solutions de rupture** permettant de réduire l'empreinte carbone des produits fabriqués.

Objectifs

SEQENS s'est fixé comme objectif de **réduire ses émissions de CO₂e par tonne de produit fabriqué de 45%** entre 2011 et 2025 sur les scopes 1&2. Cet objectif est complété par deux sous-objectifs :

○ Réduire la consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué de 10% entre 2021 et 2025

○ Atteindre une part de 50% d'énergie renouvelable et récupérée d'ici 2025

Afin de répondre aux objectifs fixés par l'accord de Paris lors de la COP21, SEQENS va réviser et compléter en 2023 son objectif de réduction des émissions CO₂e. Le ou les nouveaux objectifs de réduction seront validés par l'initiative Science Based Target (SBTi). Le SBTi valide les objectifs de réduction des émissions CO₂e alignés à l'effort planétaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.



Actions mises en œuvre

○ **Amélioration de l'outil de calcul** annuel des émissions CO₂e des sites de production et de R&D sur les scopes 1 et 2 selon le Protocole GHG⁹.

○ **Mesure de l'empreinte carbone** de nos produits les plus impactant ou à la suite d'une demande client.

○ **Réalisation d'audits énergétiques** afin d'identifier les leviers d'action pour réduire les consommations d'énergie.

○ **Mise en œuvre de plans d'efficacité énergétique** des unités de production les plus consommatrices d'énergie.

○ **Mise en place de systèmes de management** de l'énergie ou de l'environnement sur certains sites.

3

sites certifiés ISO 50 001,
norme relative au Système
de Management de l'Énergie

10

sites certifiés ISO 14 001,
norme relative au Système de
Management de l'Environnement

⁷ CO₂e = CO₂ équivalent

⁸ Une énergie est dite renouvelable lorsqu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent. On distingue ainsi parmi les sources d'énergies renouvelables celles d'origine solaire, éolienne, hydraulique, géothermique ou végétale (bois, biocarburants, biogaz, etc.).

⁹ Le « Greenhouse gases (GHG) protocol » est un protocole international proposant un cadre pour mesurer, comptabiliser et gérer les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités des secteurs privé et public élaboré par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).

○ Dans le cadre des projets d'innovation produits / procédés, une étude de réduction optimale de l'empreinte carbone et environnementale est réalisée, en accord avec les objectifs RSE du Groupe SEQENS.

○ **Développement de technologies** performantes à faible impact environnemental et carbone.

○ Augmentation des productions de produits critiques sur nos sites les plus performants d'un point de vue énergétique pour **réduire l'empreinte carbone des produits finis**, et par la même réduire le scope 3 de nos clients.

○ **Amélioration du mix énergétique** des sites via :

- La production et l'utilisation **d'énergie renouvelable** sur site (panneaux photovoltaïques). C'est le cas du site de Bangpoo qui dispose de panneaux photovoltaïques sur la toiture depuis 2019.
- L'utilisation **d'énergie récupérée**¹⁰. Le site de Lahr récupère la chaleur de leur incinérateur de solvants pour chauffer une grande partie des bâtiments, réduisant ainsi leur consommation de gaz.

L'énergie peut être récupérée des processus industriels sur nos sites mais peut aussi provenir de nos fournisseurs d'énergie ou des plateformes sur lesquelles les sites sont implantés. C'est le cas de la plateforme de Roussillon où les entreprises présentes utilisent l'énergie de la vapeur d'eau pour chauffer des réactions. En perdant son énergie, et donc sa chaleur, la vapeur redevient liquide, également connue sous le nom de condensat. Ces condensats chauds sont récupérés par la plateforme et réutilisés pour préchauffer d'autres fluides ou sont à nouveau transformés en vapeur, conduisant à des économies considérables d'énergie et de ressources en eau. Toujours sur la plateforme de Roussillon, SEQENS a fortement contribué à la mise en place d'un système de récupération de la chaleur de l'incinérateur urbain, alimentant ainsi la plateforme à plus de 50% en vapeur récupérée.

Un autre exemple est celui du site de Bourgoin où la vapeur provient à plus de 80% de la chaleur valorisée par l'incinérateur de déchets ménagers (ville). Ou encore, le site de Taixing où la chaleur libérée par l'incinérateur local permet d'approvisionner près de 20% de la vapeur consommée sur le site.

- L'achat d'énergie d'origine certifiée renouvelable. Ainsi, depuis 2021, le site de Turku s'approvisionne à 100% en chaleur, vapeur et électricité d'origine certifiée renouvelable.



Réalisations 2022

○ Le site de Taixing a terminé le remplacement de tous ses agitateurs, avec les moteurs, par des **moins énergivores et plus efficaces**.

○ Le site de Wuxi a **optimisé le processus de filtration et de décoloration**, réduisant ainsi leur consommation de vapeur.

○ Le **projet Ariane**, finalisé en 2022, est un très bel exemple d'intégration des impacts environnementaux et carbone dans la conception de projet stratégique pour SEQENS. Ce projet a permis la construction d'une nouvelle unité de fabrication d'alcool isopropylique (IPA2), un solvant fondamental de la chimie et des synthèses pharmaceutiques, sur le site de Roussillon Novapex. Ce projet est une référence en termes d'efficacité énergétique, de procédé de production propre sans aucun rejet au niveau de l'environnement (eau, COV, effluents). La connaissance, l'optimisation du procédé existant depuis 2010 et la récupération de l'énergie fatale de la vapeur ont permis de réduire d'environ 70% la consommation de vapeur. Par ailleurs, cette nouvelle unité permet de relocaliser une production essentielle en France, de réduire notre dépendance vis-à-vis des pays tiers et de limiter les ruptures telles que vécue pendant la crise sanitaire du Covid 19. Ce projet fait partie du plan « France Relance » et du programme « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » qui vise à accélérer les transformations écologiques, accroître la résilience économique et l'indépendance technologique de l'Europe, à développer l'activité et à créer de l'emploi de façon durable.

○ Après deux ans de phases de R&D et d'ingénierie, la construction de la nouvelle unité de production de paracétamol, appelée Phoenix, a été lancée fin 2022 sur le site de Roussillon Novacyl. Ce projet a pour objectif de **relocaliser en France (Isère) la production de paracétamol**, principe actif pharmaceutique essentiel. Ce principe actif n'est plus produit en France depuis 2008, la production ayant progressivement été délocalisée du fait de la pression sur les coûts de production et la hausse des exigences réglementaires. L'enjeu de cette nouvelle unité est de produire de manière durable un produit essentiel avec la plus faible empreinte environnementale possible tout en étant compétitif sur le coût, notamment par rapport à la concurrence asiatique ou américaine. Cette nouvelle unité établira une nouvelle référence d'efficacité énergétique avec une réduction de 64% de la consommation d'énergie par rapport aux meilleurs références et standards internationaux. Par ailleurs, le procédé de production utilisé se traduit par une chimie propre avec une diminution drastique des

déchets générés. Cette unité, soutenue aussi par le plan « France Relance », sera mise en service fin 2024 pour des premières ventes en 2026. Le Groupe estime que la production issue de cette nouvelle unité **permettra de couvrir près de la moitié des besoins de l'Europe**.

○ La plateforme de Roussillon a finalisé le **projet Starval**, avec le soutien de SEQENS, en tant que membre de la plateforme. Ce projet a permis d'installer une nouvelle chaudière, **valorisant le contenu énergétique des résidus de distillation de SEQENS** pour produire de l'énergie pour la plateforme. Ce projet permet d'arrêter définitivement la chaudière à charbon de la plateforme et de poursuivre la décarbonation de l'énergie produite.

○ Le site de Couterne a poursuivi son programme énergétique en 2022 :

- Mise en place d'un osmoseur pour la chaudière. Il permet de purifier l'eau entrante, de limiter la formation de calcaire et de préserver la performance énergétique de la chaudière.
- Amélioration de la détection des fuites sur le réseau d'air comprimé, via une caméra ultra-son, afin de limiter la consommation électrique des compresseurs d'air.
- Réalisation d'un audit énergétique externe et isolation de certains équipements afin de limiter les pertes calorifiques. C'est le cas de certaines tuyauteries et étuves.

○ Suite aux impacts de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en énergie de l'Europe, SEQENS a rapidement lancé sur l'ensemble de ses sites, centres de R&D et bureaux **des mesures de sobriété énergétique** afin de participer activement à l'effort de réduction de la consommation énergétique sur l'hiver 2022-2023. En particulier, SEQENS a adapté la marche de ses ateliers à la disponibilité de l'énergie, a accéléré ses projets d'efficacité énergétique et a diminué la température de chauffage de ses bureaux à 19°C et de ses ateliers à 16°C.

○ Le site de Limoges a mis en place des thermomètres dans tous les bureaux et les espaces de travail pour contrôler la température. Un challenge a été lancé pour **réduire la consommation d'électricité** due au chauffage. Le site a aussi remplacé 70 néons par des LED, soit une réduction de la consommation électrique liée de 68%.

○ **Deux audits énergétiques de sites** ont été commandés, un pour le site de Middlesbrough réalisé fin 2022, et un pour le site de Porcheville qui sera réalisé début 2023.

○ Les sites de Billingham et de Beer Sheva ont établi de **nouveaux contrats d'achat d'origine certifiée renouvelable** pour couvrir 100% de leurs consommations électriques. Le nouveau contrat d'électricité de Billingham a pris effet en juillet 2022 et celui de Beer Sheva prendra effet en 2025.

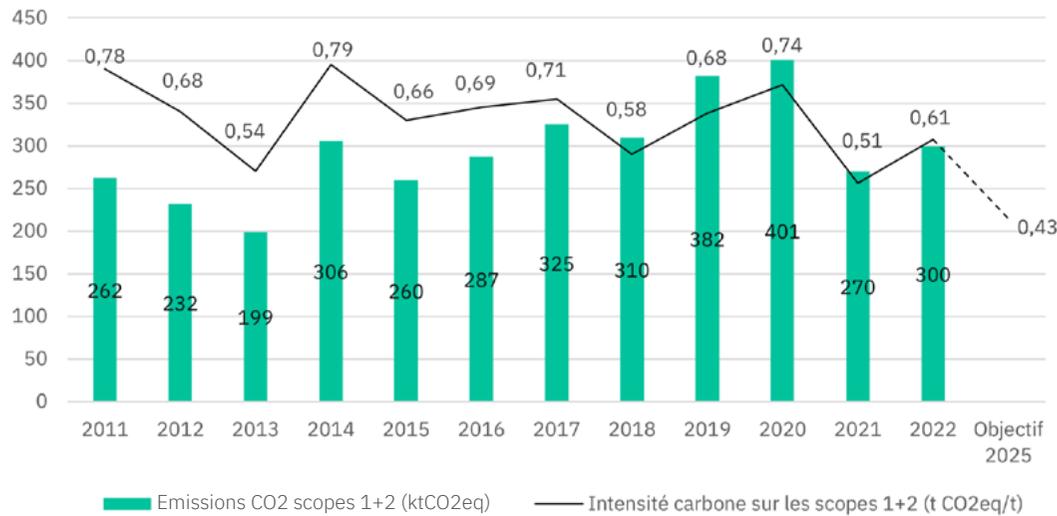


Indicateurs et KPIs 2022

Le scope 1 correspond aux émissions directes de CO2e provenant de sources détenues ou contrôlées par SEQENS. Ces émissions résultent de la combustion d'énergies telles que le gaz, le fioul, la biomasse ; de la fuite de fluides frigorigènes (essentiellement dans les groupes froids et les climatiseurs) ; des émissions de CO2e provenant d'autres processus sur site tels que les réactions chimiques ou l'incinération des déchets sur site.

Le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Emissions CO2 (scopes 1 & 2)



Emissions CO2 sur le scope 1+2 en intensité 2011-2022 :

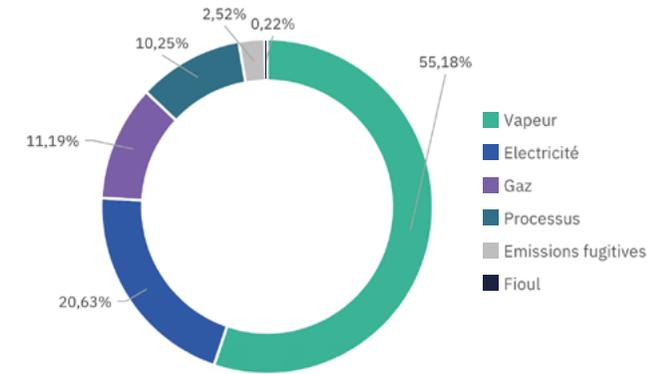
-21%

Objectif 2011-2025 :

-45%

Entre 2011 et 2022, SEQENS a réduit de 21% son intensité carbone. Cependant entre 2021 et 2022, malgré les efforts déployés sur les sites, le Groupe a augmenté ses émissions CO2 sur les scopes 1 et 2 (« market based ») de 11 % en absolu et son intensité carbone de 20 %. L'année 2022 est assez particulière puisque le site de Roussillon Novapex, contribuant à 49% de la consommation énergétique du Groupe (premier contributeur) et à 26% des émissions CO2 du Groupe (2ème contributeur) a connu une baisse de production de phénol. Par un effet en cascade, la production de vapeur basse pression issue de ces ateliers a baissé. Le site a donc réduit sa consommation d'énergie et d'émissions CO2 en absolu mais a augmenté son intensité énergétique et carbone, impactant par la même les résultats du Groupe.

Répartition des émissions CO2 sur les scopes 1 & 2

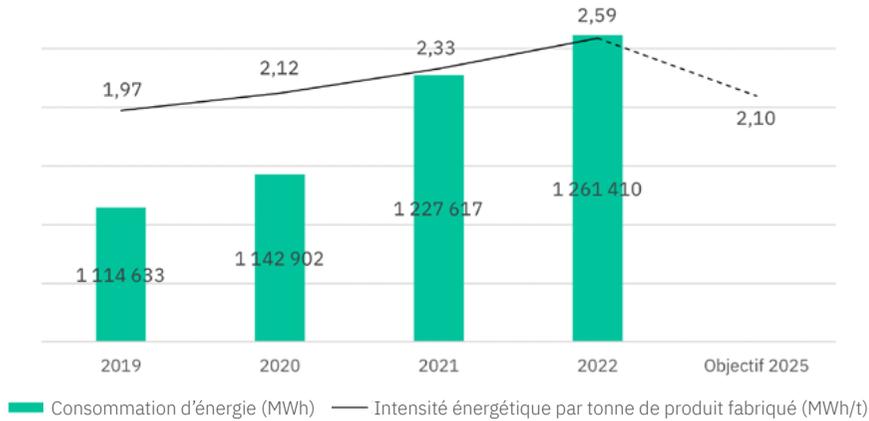


Les émissions CO2e du Groupe sont principalement liées à la vapeur (55%) et à l'électricité (21%). C'est pourquoi **le Groupe concentre ses efforts sur la réduction de la consommation de vapeur et sa récupération**. Par ailleurs, certains de nos sites ont mis en place une démarche pour décarboner l'électricité consommée. Cette analyse est aussi confirmée d'un point de vue énergétique :

Consommation d'énergie (MWH) en 2022

Vapeur	887 119
Électricité	200 610
Gaz	163 552
Chaleur	5 701
Biomasse	2 907
Fioul	1 521
TOTAL	1 261 410

Consommation d'énergie



Consommation d'énergie 2021-2022

↗ +2,8%

Consommation d'énergie par tonne de produit fabriqué 2021-2022

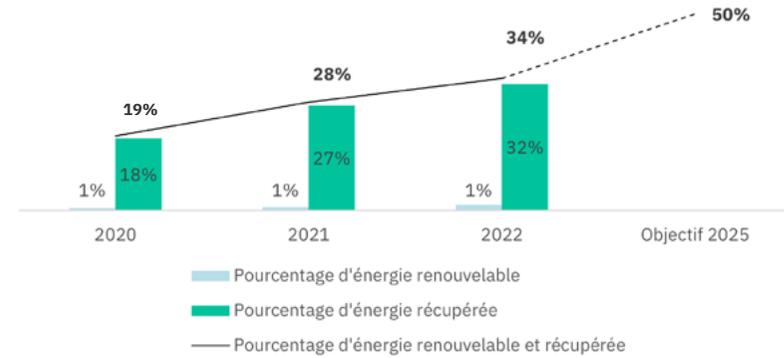
↗ +11%

Objectif 2021-2025 :

↘ -10%

Malgré les efforts déployés sur les sites, le Groupe a augmenté son intensité énergétique de 11% entre 2021 et 2022, du fait de l'année particulière passée par le site de Roussillon Novapex. Par ailleurs, l'intégration des consommations énergétiques de Wavelength en 2022 est responsable d'une augmentation de 3% de la consommation énergétique du Groupe.

Énergie renouvelable et récupérée



En 2022, la part d'énergie renouvelable et récupérée sur le total de la consommation énergétique du Groupe est de 34%, soit une augmentation de 22% par rapport à 2021. Cela est principalement dû à la finalisation du projet Starval sur la plateforme de Roussillon, permettant de valoriser le contenu énergétique des résidus de distillation de SEQENS pour produire de l'énergie récupérée pour la plateforme.



EMISSIONS CO2e SUR LE SCOPE 3

Le « scope 3 » correspond aux émissions de CO2e amont et aval de SEQENS. Cela comprend les émissions de CO2e provenant des matières premières, des biens et services achetés, des déplacements professionnels, du transport en amont et en aval, de l'élimination des déchets, des déplacements des employés, etc.

Certains sites calculent leur scope 3 en complément des scopes 1 et 2 depuis 2017 et établissent un BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre) réglementé en France. En septembre 2022, SEQENS a lancé un programme pour quantifier les émissions de CO2e liées au scope 3 à l'échelle du Groupe en se basant sur les données de l'année 2021. SEQENS a commandé la réalisation

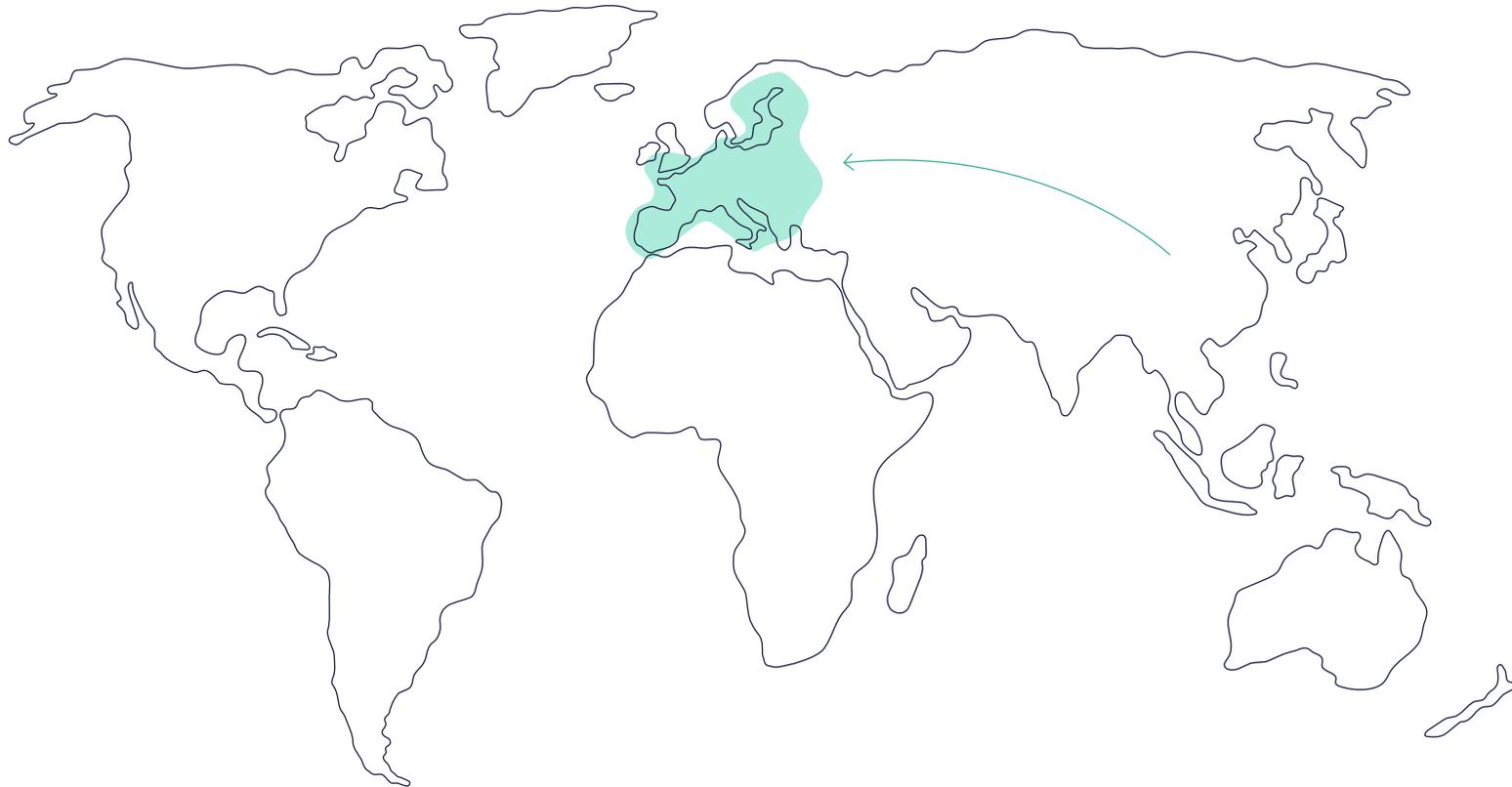
de bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) sur les scopes 1+2+3 sur 15 de ses sites. Ce programme de calcul du scope 3 va se poursuivre en 2023, afin de proposer un objectif de réduction du scope 3 aligné avec le SBTi¹¹.

Comme il est possible de l'observer dans le secteur de la chimie, les émissions de CO2e liées au scope 3 sont généralement plus élevées que celles des scopes 1 et 2. La majeure partie des émissions de CO2e du scope 3 peut être attribuée aux biens et services achetés.

Conscient de l'impact de ses productions sur l'empreinte carbone des produits mis sur le marché par ses clients, **SEQENS a lancé de vastes programmes d'investissement en Europe** permet-

tant de maintenir ou de relocaliser des productions essentielles en s'appuyant sur le développement de procédés innovants à faible empreinte environnementale ayant accès à une énergie décarbonée. C'est notamment le cas des projets de nouvel atelier d'isopropanol ou de paracétamol qui permettent de proposer une alternative aux productions intensives en carbone de la concurrence.

Par ailleurs, le Groupe SEQENS poursuit le calcul de l'empreinte carbone de ses produits sur les scopes 1, 2 et 3 selon le Protocole GHG.



EAU

Engagement

Préserver les ressources naturelles, notamment l'eau

Risques

Non utilisation durable des ressources

Raréfaction et/ou baisse de la qualité de l'eau

Politique

L'eau est un composant important de l'activité industrielle de SEQENS. Les utilités (vapeur, eau de refroidissement, eaux de procédé, etc.) représentent de loin le premier usage de l'eau pour le Groupe. Elle est ainsi essentiellement utilisée comme vecteur pour refroidir ou chauffer des procédés de fabrication

L'eau est aussi utilisée pour le nettoyage des équipements et réseaux entre deux campagnes de production, et ce pour respecter les normes qualité liées à la fabrication des produits.

Cependant les ressources ne sont pas toutes illimitées, leur utilisation industrielle doit être contrôlée et limitée au maximum, notamment dans les zones de stress hydrique. Afin de contribuer positivement à la préservation des ressources en eau, SEQENS s'engage, en accord avec sa politique HSE, à réduire sa consommation en eau.

Objectif

D'ici 2025, SEQENS souhaite **réduire de 20% sa consommation d'eau par tonne de produits**, par rapport à 2021.

Actions mises en oeuvre

Le Groupe réalise chaque année une analyse de risques des bassins versants dans lesquels ses sites industriels opèrent afin d'identifier les activités de l'entreprise les plus exposées au stress hydrique (lorsque la demande en eau dépasse les ressources disponibles). SEQENS utilise pour cela l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI). En 2022, 4 sites (Taixing et Wuxi en Chine, Hyderabad en Inde et Beer Sheva en Israël) sur 23 sont exposés à un risque élevé, tandis que les autres ont un risque faible-moyen ou faible. Le prélèvement d'eau des sites exposés à un risque élevé représente 1 094 005 m³, soit 6% du prélèvement en eau du Groupe.

En France, le stress hydrique est géré via des arrêtés préfectoraux complémentaires dits « arrêtés sécheresse » qui imposent des mesures de réduction progressive d'activité, le recyclage de certaines eaux de nettoyage, et la modification de certains modes opératoires.

En 2022, le service HSE a identifié des pistes d'amélioration sur la consommation d'eau, principalement sur 13 sites. Cela a débouché sur la mise en place d'un plan d'action de réduction des consommations d'eau sur ces sites. Ce point est intégré dans les plans d'actions HSE annuels.

La direction appuie activement ce programme de réduction de la consommation d'eau, via des investissements proactifs et le suivi des résultats des projets.

Les projets de réduction de la consommation d'eau portent sur deux axes :

- La mise en place de boucles fermées notamment pour le refroidissement des appareils de procédé.
- L'optimisation de la consommation d'eau via la mise en place de nouveaux équipements plus performants, de systèmes automatisés, de matériel économiseur d'eau, etc.



Réalisations 2022

Le site de Roussillon Novapex a installé trois tours aéro-réfrigérantes dans le cadre du projet Ariane. L'eau utilisée pour refroidir les réactions entre réchauffée dans ces tours de refroidissement. L'eau qui ressort refroidie est alors réinjectée dans le système. Ainsi la nouvelle unité de fabrication d'alcool isopropylique (IPA2) est en boucle fermée permettant de réduire le prélèvement d'eau de 1,69 millions de m3 par an. Ces nouvelles tours ont aussi été intégrées au circuit de refroidissement de l'eau des ateliers existants, améliorant là aussi la gestion de l'eau.

Le site d'Aramon a installé 2 tours aéro-réfrigérantes qui seront mises en service en 2023 dans le cadre du projet Pharaon. Ce projet a pour objectif de permettre la production de principes hautement actifs en quantités importantes et notamment pour la production d'anticancéreux et d'antiviraux qui ont été en pénurie pendant la crise du Covid-19.

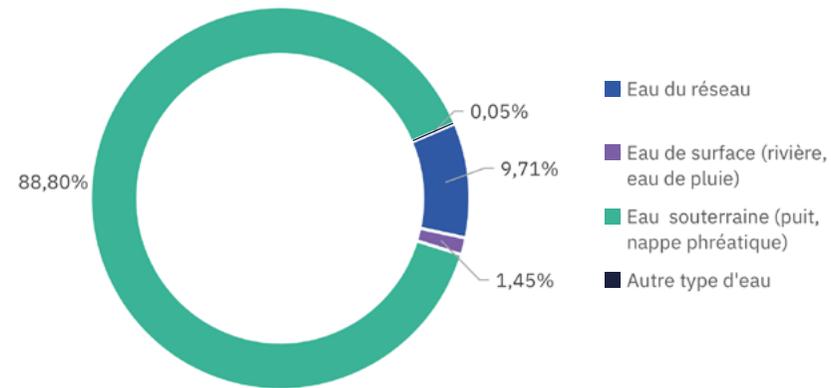
Le site d'Aramon a aussi optimisé sa consommation d'eau en réglant les vannes de régulation et en remplaçant les régulateurs associés. Le débit et les grands à-coups d'ouverture de vannes sont mieux contrôlés, les temps de réponse plus rapides à la fermeture.

Le site de Couterne a mis en place un adoucisseur d'eau et un osmoseur sur la chaudière. Cet osmoseur permet de réduire les purges d'eau chargée en sels minéraux, et donc de réduire la réalimentation en eau de la chaudière.

Le site de Pont-de-Claix a revu le seuil de refroidissement d'un produit, passant de 20°C initialement à 40°C, puis à 55°C. Cette modification permet de réduire la consommation d'eau de refroidissement pour ce procédé.

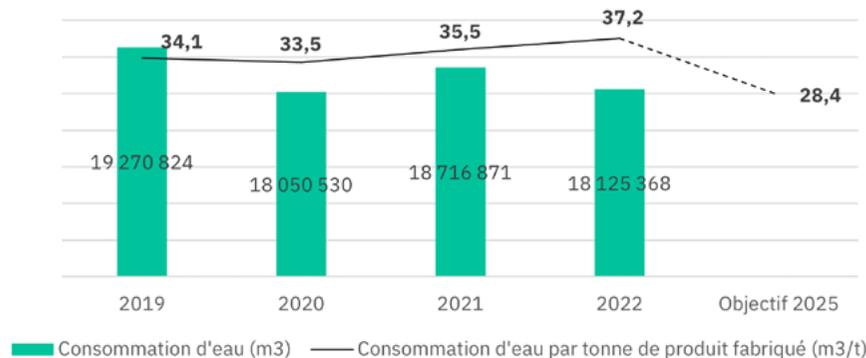
Indicateurs 2022

Typologie de l'eau consommée



KPI

Consommation d'eau



Consommation d'eau 2021-2022

↓ -3%

Consommation d'eau par tonne de produit fabriqué 2021-2022

↑ +5%

Objectif 2021-2025 :

↓ -20%

Le Groupe a diminué sa consommation d'eau en absolu de 3 % entre 2021 et 2022 cependant, la consommation d'eau par tonne de produit a augmenté de 5 %. L'année 2022 est assez particulière puisque le site de Roussillon Novapex, contribuant à hauteur de 56 % au prélèvement d'eau du Groupe a connu une baisse de production de phénol. Bien que le site ait réduit de 7 % sa consommation d'eau par la mise en place du projet Ariane, sa consommation d'eau par tonne de produit fabriqué a augmenté, impactant par la même les résultats du Groupe.

DÉCHETS

Engagement

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

Risque

Pollution de l'environnement

Politique

Les activités de production de SEQENS génèrent des déchets courants inhérents aux procédés de fabrication et de conditionnement. Il s'agit majoritairement de déchets dangereux, notamment des déchets liquides solvantés.

Afin de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et de limiter l'impact des activités de production sur l'environnement, SEQENS s'engage dans sa politique HSE à préserver les ressources naturelles et à réduire à tous les niveaux l'empreinte environnementale des produits et des procédés.

L'approche du Groupe repose sur les 4R :

- Réduire la quantité de déchets
- Réutiliser les déchets lorsque cela est possible (réutilisation en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication).
- Recycler les déchets, notamment les solvants usagés pour les utiliser à nouveau dans les mêmes cycles de production.
- Revaloriser les déchets, notamment comme source d'énergie.

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie RSE, SEQENS souhaite **augmenter le pourcentage de déchets valorisés** (recyclage et incinération avec récupération d'énergie) et **réduire la quantité de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués**, notamment la quantité de solvants consommés.

En 2023, SEQENS identifiera de manière plus précise les pistes d'amélioration afin de se fixer un objectif chiffré de valorisation ou de réduction de déchets.



Actions mises en oeuvre

- Identification par le département Innovation de co-produits ou de sous-produits pouvant être réutilisés en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication, réduisant la génération de déchets et participant à l'économie circulaire.
- Renforcement du suivi de la gestion des déchets pour identifier d'autres pistes de progrès.
- Réutilisation et/ou recyclage de certains solvants usagés pour les utiliser à nouveau dans les mêmes cycles de production. Dans le cas du recyclage, les solvants usagés sont distillés en interne ou en externe avant d'être réutilisés. Dans le cadre de ses activités, les sites de Middlesbrough et Billingham (Angleterre) mettent en œuvre leurs capacités de distillation et leur expertise pour le recyclage des solvants pour le compte de nos clients. Ainsi, SEQENS du fait de ses activités commerciales, participe à l'économie circulaire.
- Valorisation interne du contenu calorifique des déchets ultimes, comme combustibles en remplacement du gaz sur l'incinérateur des sites de Couterne et de Lahr ; ou pour alimenter une chaudière à vapeur sur la plateforme de Roussillon.
- Renforcement du tri sélectif des déchets non dangereux afin d'assurer le tri à la source et une meilleure valorisation des déchets.

71 031 tonnes de solvants usagés ou redistillés réintroduits dans les processus industriels en 2022
Cela a permis d'éviter de générer la même quantité de déchets



Réalisations 2022

○ Pour des raisons réglementaires et de sécurité, le site de Couterne a changé le solvant d'une fabrication, impliquant aussi le changement d'une des matières premières (résine). En 2021 et 2022, les équipes ont optimisé le procédé de fabrication et caractérisé les nouveaux déchets générés. **Ces déchets peuvent désormais être valorisés énergétiquement sur le site à 75%**, les 25% restant étant traités sur la station physico-chimique du site.

○ La plateforme de Roussillon a finalisé le projet Starval, permettant de **valoriser le contenu énergétique des résidus de distillation de SEQENS** et de fournir une vapeur issue d'énergie récupérée en remplacement du charbon.

○ Le site de Limoges s'est focalisé sur ses déchets d'emballage :

- Réduction des déchets carton en achetant des rouleaux de film palette sans tube en carton.
- Changement de matériau de rembourrage protégeant les produits des chocs extérieurs par des chips d'emballage principalement faites en amidon végétal biodégradables, recyclées et recyclables.
- Reprise, réparation et réutilisation des palettes en bois.
- Rachat et reconditionnement des IBC, conteneurs cubiques de 1000 litres, pour réutilisation.



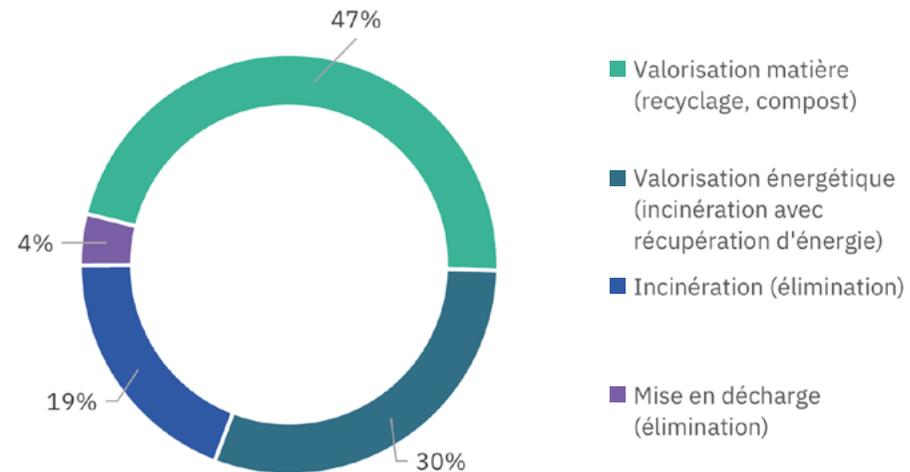
Indicateurs 2022

	2022
Quantité de déchets non dangereux (tonnes)	10 424
Quantité de déchets dangereux (tonnes)	55 852
Quantité totale de déchets (tonnes)	66 276
Quantité de déchets (tonne) par tonne de produit fabriqué	0,14



KPI

Fin de vie des déchets en 2022



REJETS DANS L'ENVIRONNEMENT

Engagement

Réduire notre impact environnemental, en particulier les déchets, les effluents et les émissions atmosphériques

Risque

Pollution de l'environnement

Politique

Les activités de fabrication, de stockage et de transport de matières premières, de produits et de déchets, comportent divers risques d'impacts potentiels liés aux rejets de produits chimiques toxiques sur l'environnement et la santé humaine.

Le Groupe prévient de manière systématique les risques industriels et notamment les impacts environnementaux de ses activités, que ce soit concernant les rejets atmosphériques, aqueux et en sous-sol.

Ainsi, toutes les activités effectuées par les employés (permanents ou temporaires) sont couvertes par une **analyse des aspects environnementaux**, y compris les activités routinières et de maintenance. Les mesures préventives décrites dans les procédures internes doivent être respectées afin d'éviter toute pollution (sols, eaux de surface, eaux souterraines, air, etc.).

Par ailleurs, **chaque site dispose d'une analyse environnementale générale** qui doit être mise à jour régulièrement et à chaque fois qu'un changement significatif intervient. Toute mise en œuvre de nouveaux équipements ou procédés de fabrication, toute modification dans les process industriels, fait également l'objet d'évaluation des risques et de plans d'actions permettant d'en réduire les impacts potentiels.

Des plans d'intervention en cas d'évènements accidentels sont prévus et font l'objet de formation auprès des personnes concernées. La bonne mise en place de ces dispositions est vérifiée lors des visites préventives des assureurs et des audits HSE périodiques.

Objectif

Prévenir les pollutions en conformité avec la réglementation



REJETS ATMOSPHERIQUES

La qualité de l'air peut être modifiée par des gaz polluants d'origine industrielle. Certains polluants de l'air sont formés suite à des réactions physico-chimiques impliquant le dioxyde de soufre (SO_x), les oxydes d'azote (NO_x) ou les composés organiques volatils (COV). Il est important pour le Groupe de contrôler ces émissions, notamment les plus significatives, telles que les COV issus de l'utilisation de solvants dans les processus d'extraction et de synthèse.



Actions mises en oeuvre

- Le contrôle des rejets atmosphériques s'appuie sur la réduction à la source, le traitement des effluents gazeux et la surveillance des émissions. Pour cela, les émissions de COV sont captées et envoyées sur des équipements de traitement (condenseurs, laveurs de gaz, oxydeur thermique, cryogénie, filtration sur charbon actif, incinérateur).
- Le groupe poursuit ses efforts de fiabilisation des performances des installations de traitement et de réduction des rejets de COV, notamment les COV diffus.
- La quantité de COV émis dans l'atmosphère est calculée annuellement et communiquée aux autorités par l'ensemble des sites (à travers le « Plan de Gestion des Solvants » pour les sites français).
- Une veille technologique est assurée, notamment via la publication des BREFs en Europe.
- Des études d'impact sur l'environnement sont régulièrement effectuées à la demande des autorités. Elles viennent en complément des nombreuses mesures déjà réalisées en auto-contrôle tout au long de l'année.



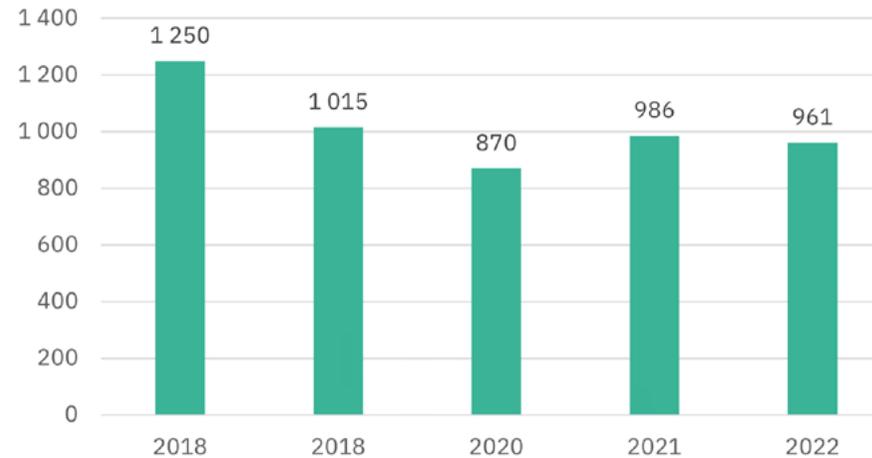
Réalisations 2022

- Le site de Beer Sheva en Israël a installé une nouvelle colonne d'absorption alcaline pour traiter les émissions gazeuses acides en amont de l'unité de traitement des COV.
- Le site de Roussillon Novapex a mis en place un analyseur de COV ce qui permet de suivre les émissions atmosphériques en continu.
- Le site de Villeneuve-la-Garenne a installé une unité de traitement sur charbon actif d'un effluent contenant des traces de dichlorométhane.
- Le site de Wuxi a installé une nouvelle tour de lavage et de traitement sur charbon actif, améliorant l'efficacité du traitement des émissions gazeuses et évitant le rejet de substances odorantes (acide acétique).
- Le site de Turku a terminé en 2022 l'inertage de 6 réservoirs de solvants et deux réservoirs de déchets solvantés, contribuant à la réduction des émissions de COV.



Indicateurs 2022

Quantité rejetée de COV (tonnes)



Le Groupe a réduit ses émissions de COV de 3% entre 2021 et 2022¹², grâce notamment à la moindre utilisation de solvants sur le site de Bourgoin.

Le Groupe a par ailleurs émis en 2022, 118 tonnes de NO_x et 2 tonnes de SO_x.

REJETS AQUEUX

Les effluents aqueux industriels, issus des procédés d'extraction et de transformation peuvent contenir des polluants. Afin de respecter les exigences réglementaires en vigueur dans les différents pays concernant la qualité des eaux rejetées, SEQENS s'attache à maîtriser ses rejets aqueux, en mettant en place différents programmes pour :

- Réduire à la source les quantités rejetées
- Mettre en place au niveau des sites des traitements efficaces



Actions mises en oeuvre

Les eaux usées produites par les activités de l'entreprise, hors eau de refroidissement, font toujours l'objet d'un **traitement interne avant leur rejet au milieu naturel** ou vers une station de traitement externe industrielle ou municipale.

Certains effluents aqueux sont même purifiés puis réutilisés en interne. C'est le cas des rejets salés issus de la fabrication de p-aminophénol à Taixing. Le sel contenu dans les eaux usées du site est séparé des eaux et réutilisé comme matière première pour la production d'hydroxyde de sodium.

Les installations de traitement des effluents propres à SEQENS font l'objet de **programmes continus de maintenance, de surveillance, de reporting et d'optimisation** des performances par des projets de modernisation ou d'une meilleure gestion des flux (traitement à la source, ségrégation des flux et traitements dédiés).



Réalisations 2022

- Le site de Wuxi a installé un analyseur en ligne sur les eaux pluviales en sortie d'usine afin de pouvoir les isoler immédiatement en cas de pollution accidentelle.
- Le site de Saint Jean a mis en place un pilote pour le traitement de ses effluents aqueux par électrolyse, pour lui permettre de réduire à terme la Demande Chimique en Oxygène (DCO) de ces effluents aqueux.
- Le site de Couterne a installé en 2021 une station d'épuration biologique, avec une amélioration visible de la qualité des effluents sortant en 2022. La DCO a ainsi été réduite de 12% entre 2021 et 2022 sur le site.



Indicateurs 2022

La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est le paramètre le plus pertinent pour apprécier la qualité des effluents aqueux, en tant qu'indicateur de leur teneur globale en matières organiques biodégradables ou non.

La quantité globale de DCO calculée en limite de propriété des sites (et non pas celle au point de rejet en milieu naturel) apparaît comme un indicateur fiable et pertinent vis-à-vis des efforts entrepris par SEQENS pour réduire les impacts environnementaux de ses activités sur les écosystèmes aquatiques.

17 312 861

m³ d'effluents rejetés
en sortie des sites du Groupe en 2022

2 696

tonnes de DCO dans les effluents rejetés
en sortie des sites du Groupe en 2022

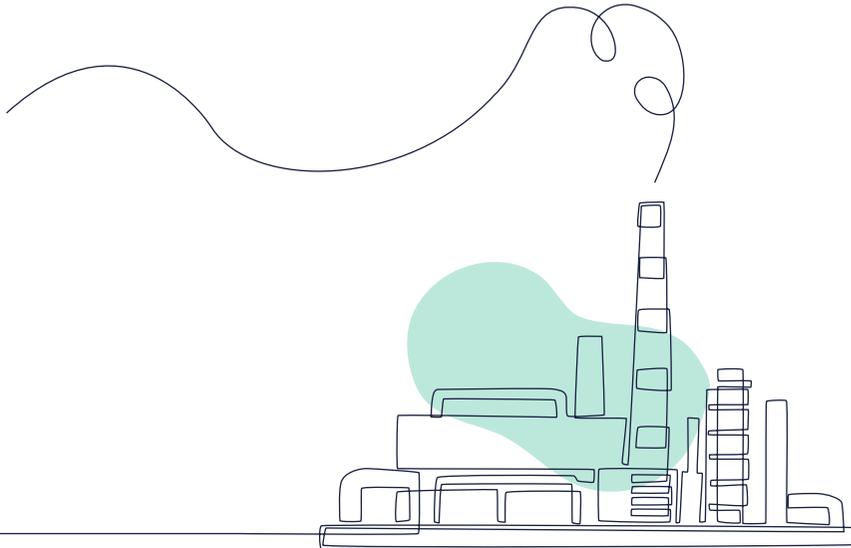
POLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES PHREATIQUES

L'activité industrielle de SEQENS peut nécessiter le transport, le stockage, l'utilisation, la production et l'élimination de substances dangereuses pour l'environnement. Pour éviter tout épandage accidentel de produits dangereux dans les sols et les eaux souterraines, le Groupe respecte des règles très strictes.



Actions mises en oeuvre

- Les sites disposent d'installations spécifiques, comme des systèmes de rétention et des réseaux de collecte, permettant d'éviter l'infiltration dans le sol lors de déversements accidentels.
- Des plans de maintenance préventive sont en place sur les sites et visent à garantir l'intégrité des cuves et tuyauteries contenant les produits dangereux.
- Des plans de surveillance de la pollution des sols et des eaux souterraines permettent de s'assurer qu'il n'y ait pas de pollution du sol ou de la nappe phréatique, et de vérifier l'efficacité des mesures de rétention mises en place.
- Certains sites français ont réalisé des Etudes de Risques Sanitaires qui visent à étudier l'impact potentiel des activités sur la population voisine.



NUISANCES OLFACTIVES ET SONORES

La fabrication de produits chimiques sur les sites industriels de SEQENS peut ponctuellement générer des odeurs et du bruit. Même si cela ne présente pas de risque pour l'environnement ou la santé, SEQENS a mis en place un certain nombre de mesures pour limiter la gêne susceptible d'être occasionnée pour les employés travaillant dans des ateliers odorants ou à proximité d'équipements bruyants, mais également pour les riverains habitant à proximité des usines.



Actions mises en oeuvre pour limiter le bruit

- Des équipements de protection individuelle (EPI) tels que des protections auditives ou des casques anti-bruit sont fournis aux travailleurs exposés au bruit.
- Les équipements bruyants sont isolés phoniquement ou, dans la mesure du possible, éloignés des limites de propriété.
- Des mesures du niveau de bruit en limite de propriété sont réalisées, afin de contrôler les nuisances sonores auprès des riverains et d'agir en conséquence le cas échéant.



Actions mises en oeuvre pour limiter les odeurs

- Quand cela est nécessaire, des systèmes de traitement des odeurs sont installés (ex : filtration sur charbon actif).
- SEQENS dialogue régulièrement avec les riverains ou les municipalités afin de faire remonter les problèmes rencontrés.



Réalisations 2022

Le site de Wuxi a installé une nouvelle tour de lavage et de traitement sur charbon actif, améliorant l'efficacité du traitement des émissions gazeuses et évitant le rejet de substances odorantes (acide acétique).

BIODIVERSITÉ

Dans le contexte d'érosion de la biodiversité, les entreprises ont un rôle à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi dans la restauration et la valorisation de la biodiversité et des écosystèmes.

Bien que les sites industriels soient des espaces construits et modelés par les humains, la majorité des sites conservent une partie de leur superficie en tant qu'espace vert géré ou sauvage (pelouse, plantes, arbres, buissons, jachère etc.). Ces espaces ont une valeur écologique en tant que réserves de faune et de flore participant à l'écosystème alentour, tout en conservant ou rétablissant les fonctions naturelles des sols.

Par ailleurs, chaque site identifie, dans le cadre de ses activités, les espaces naturels à proximité afin de limiter son impact environnemental.

40%

d'espace vert sur l'ensemble de la superficie des sites du Groupe en 2022

8

sites, soit 35% des sites de Seqens, se trouvent dans, à côté, ou à proximité d'une zone naturelle protégée

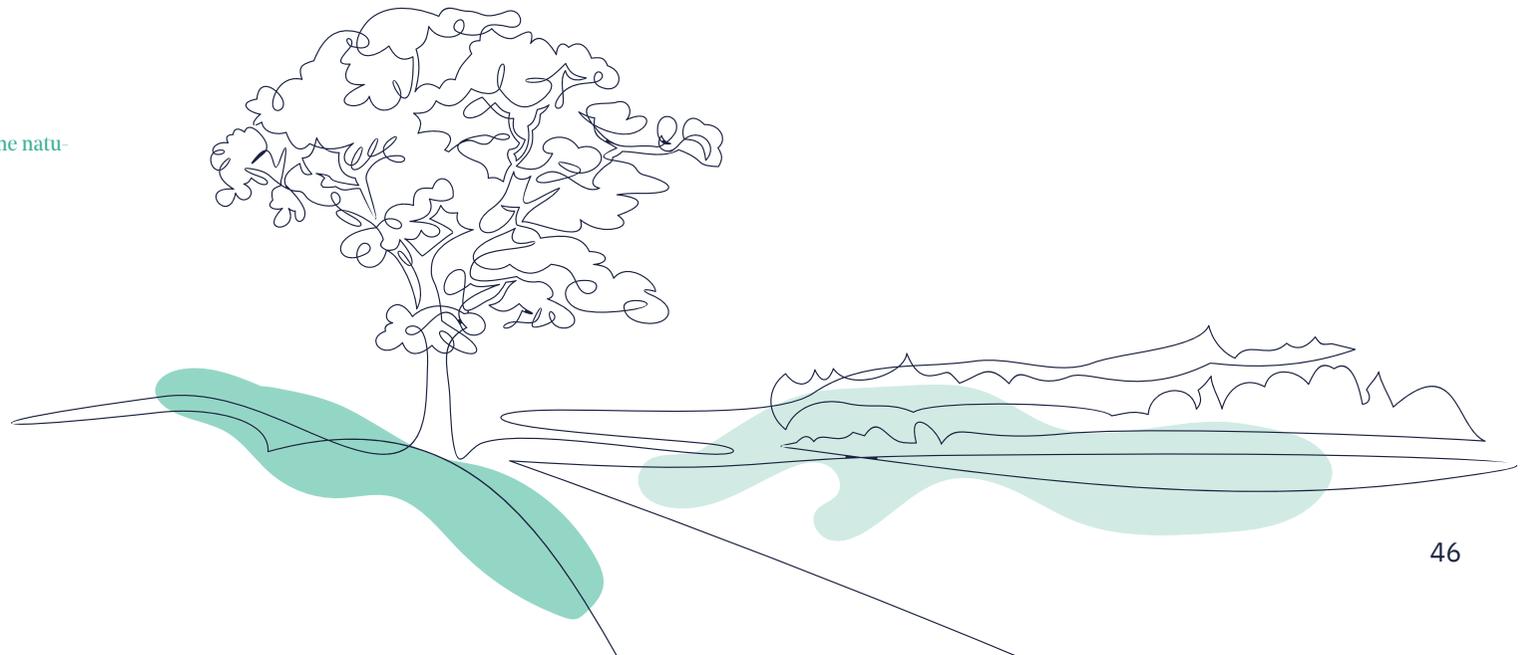
Une zone naturelle protégée est une zone reconnue pour avoir un intérêt environnemental et dont le caractère naturel doit être préservé. Il s'agit ici de :

- ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)
- Zones Natura 2000. Ce sont des sites naturels visant à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.
- Réserves naturelles
- Zones humides.

Dans le cadre de projets importants, comme la construction d'une nouvelle unité de production, SEQENS évalue au travers de diagnostic biodiversité si le projet modifiera ou non la faune et la flore locale.

Pour les sites à vocation administrative, le Groupe favorise la location ou l'achat de bâtiment durable. Ainsi le bâtiment occupé par le siège à Ecully est certifié BREEAM, une certification environnementale.

Sur sa chaîne d'approvisionnement, SEQENS s'efforce d'assurer la protection de la biodiversité et l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles. Le Groupe se conforme aux accords internationaux (par exemple le Protocole de Nagoya ou la Convention sur la diversité biologique). Ce point est développé dans la partie achat responsable.





3

Collaborateurs et communautés



SEQENS est convaincu que la réussite de l'entreprise repose avant tout sur les savoir-faire et l'implication de ses collaborateurs.

Ceux-ci sont la première des richesses du Groupe. Ils lui permettent d'être un acteur majeur dans le domaine de la chimie et de la pharmacie. L'objectif de SEQENS est de leur offrir un environnement de travail sécurisé et de favoriser leur épanouissement au travail.

La démarche de ressources humaines est fondée sur les orientations suivantes qui s'appliquent dès le recrutement et tout au long du parcours de chaque collaborateur au sein de l'entreprise :

- Garantir l'hygiène, la sante, la sécurité et le bien-être au travail ;
- Garantir de bonnes conditions de travail pour améliorer l'engagement des collaborateurs ;
- Promouvoir notre capacité d'attraction et d'accompagnement des talents ;
- Promouvoir la diversité au travail et l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes ;
- Développer les compétences professionnelles des collaborateurs.



ENGAGEMENTS RSE

OBJECTIFS RSE

Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs



Atteindre un taux de fréquence sur les accidents de 2 en 2025

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés



Atteindre au Trust Index de l'enquête GPTW une note de 65/100 en 2024 et 70/100 en 2027



Former 70 % des employés au moins une fois dans l'année

S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle



Atteindre la note de 90/100 à l'index de l'égalité professionnelle d'ici 2025

Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations



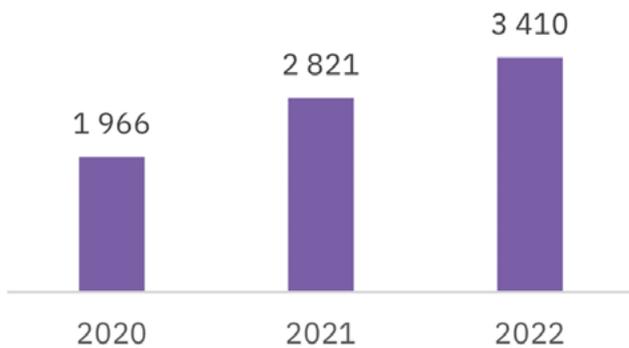
Maintenir nos engagements auprès des associations

EFFECTIFS

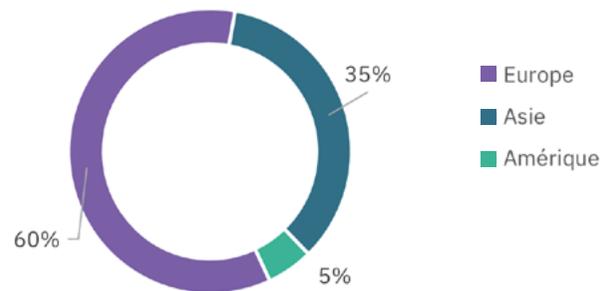
Au 31 décembre 2022, SEQENS compte 3 410 collaborateurs¹³, soit une progression de 21% par rapport à 2021.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS CONSOLIDÉS PAR RÉGION

Effectif du groupe au 31 décembre 2022



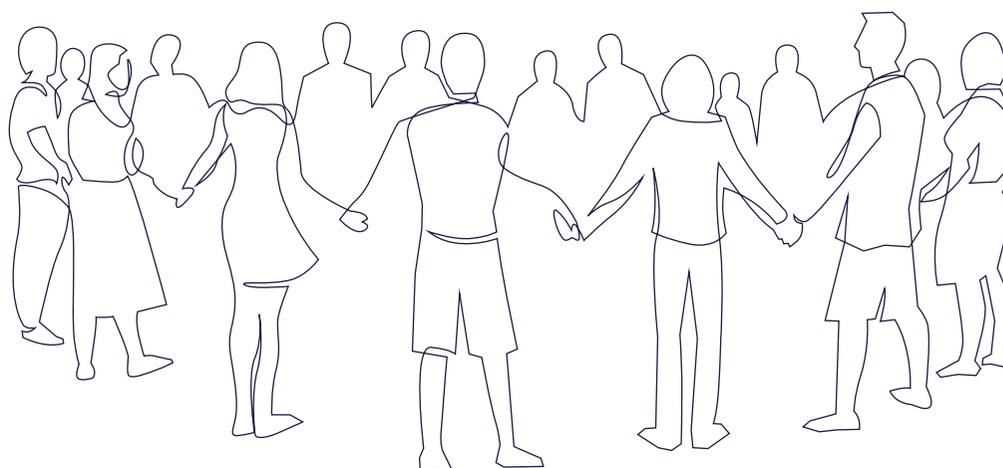
Répartition des effectifs par zone géographique



Découpage des régions

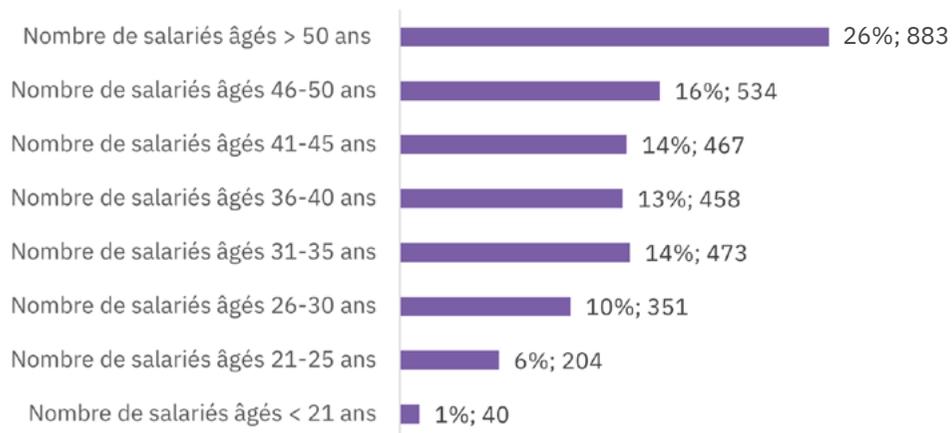
Europe	France, Angleterre, Allemagne, Finlande
Asie	Israël, Inde, Thaïlande, Chine
Amérique	Canada, États-Unis

Le Groupe est pourvoyeur d'emplois dans 10 pays sur 3 continents. En 2022, SEQENS emploie 1 553 personnes en France (soit 46% de l'effectif total) et 2 039 personnes en Europe (soit 60% de l'effectif total). Le 2ème pays employeur du Groupe est la Chine, suivi de l'Israël et de l'Inde.



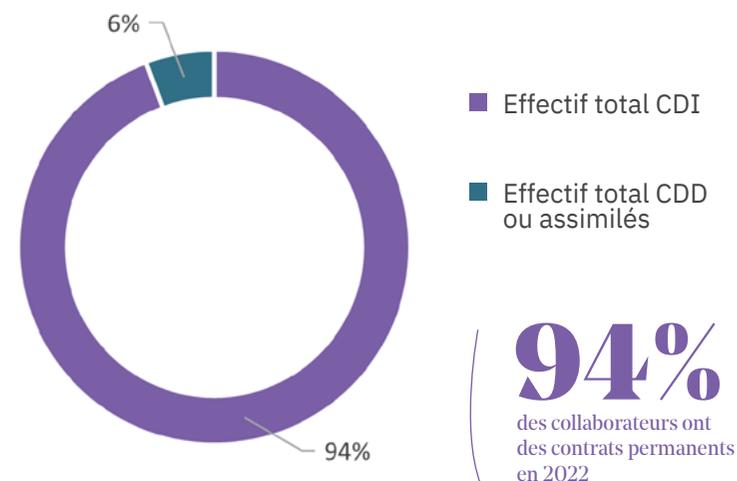
EFFECTIFS PAR ÂGE

Répartition des effectifs par tranche d'âge



EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT

Effectif total du groupe par type de contrat

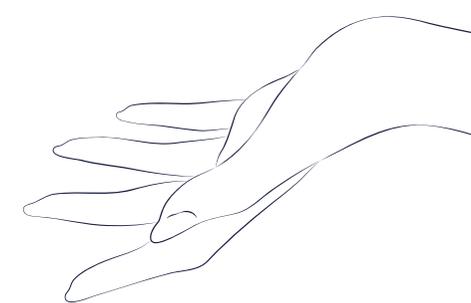


EMBAUCHES, DEPARTS ET TURNOVER

14,1% Turnover en 2022

En 2022, le turnover¹⁴ moyen du Groupe est de 14,1 %. Cette moyenne présente de grandes disparités entre les pays avec, par exemple, un taux plus élevé aux Etats-Unis et un taux plus faible en France.

Dans un contexte de marché du travail tendu (pénurie de talents, turnover des collaborateurs élevé), SEQENS doit protéger et sécuriser son capital humain. Ce défi réside dans la capacité à attirer et fidéliser les talents en tant qu'employeur.



¹⁴ Le turnover, aussi appelé taux de rotation du personnel ou taux de renouvellement, compare le nombre d'employés qui entrent par rapport à ceux qui sortent. La formule de calcul est la suivante : [Nombre de départs sur l'année en cours + Nombre d'arrivées au cours de l'année/2] / Effectif au 31 décembre de l'année précédente.

SÉCURITÉ ET SANTÉ

Engagement

Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs

Risque

Défaut de protection de la sécurité et/ou de la santé des collaborateurs à l'origine d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Politique

Chez SEQENS, aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité des personnes. Le Groupe considère qu'il s'agit d'un des fondements du développement durable de ses activités.

Ainsi SEQENS s'engage à faire de la santé et de la sécurité des employés et des partenaires une des principales priorités. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe et déclinée de manière plus opérationnelle dans une charte Sécurité Groupe.

La démarche de sécurité et de santé des collaborateurs porte sur 4 éléments clés :

- Prévenir les blessures graves et les décès par la mise en œuvre du programme « Règles Vitales de Sécurité ».
- Améliorer sans cesse la gestion des travaux de maintenance et des entreprises extérieures en mettant en œuvre des pratiques de sécurité robustes (préparation des chantiers, accès aux espaces confinés, mise à disposition des installations, consignation/déconsignation, travaux par points chauds, etc.).
- Respecter les consignes de sécurité dans la conduite des opérations.

- Contrôler l'exposition des personnes aux substances chimiques dangereuses (agents chimiques dangereux, CMR¹⁵, produits actifs pharmaceutiques)

Afin de respecter ses engagements et de s'assurer que sa politique est pleinement mise en œuvre, SEQENS :

- Gère ses activités à travers un système de management HSE complet et efficace qui définit les exigences minimales applicables à tous les sites. Ces exigences peuvent dépasser la réglementation.
- Assure la compétence de ses employés et de ses sous-traitants par le biais de formations appropriées, de mise en réseau et d'accompagnement.
- Développe une culture HSE forte dans toute l'organisation.

La politique et les programmes HSE sont élaborés et coordonnés par la direction HSE Groupe. L'équipe HSE Groupe composée en 2022 de 6 personnes s'appuie sur un réseau de plus de 80 professionnels de l'HSE répartis sur l'ensemble de ses sites.

Objectifs

L'objectif du Groupe en termes de sécurité et santé des personnes est double :

- 0 accident grave¹⁶ ou mortel annuel
- Atteindre un taux de fréquence¹⁷ des accidents du travail de catégorie 1 inférieur ou égal à 2 d'ici 2025.

SEQENS a défini trois types de catégorie d'accidents :

- Un accident est classé en catégorie 1 s'il conduit à des blessures sérieuses entraînant un arrêt de travail de plus de 3 jours, en sus du jour de l'accident.
- Un accident est classé en catégorie 2 s'il conduit à des blessures nécessitant une prise en charge médicale par des services de soins externes. Ces blessures peuvent entraîner un arrêt de travail (de moins de 3 jours).
- Un accident est classé en catégorie 3 s'il conduit à des blessures mineures faisant l'objet de premiers soins sans arrêt de travail.

¹⁵ Substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

¹⁶ Un accident est considéré comme grave s'il conduit à des blessures entraînant un ou plusieurs effet(s) irréversible(s), une ou plusieurs incapacité(s) permanente(s), une opération chirurgicale ou une hospitalisation de longue durée (supérieure ou égale à 10 jours).

¹⁷ Le taux de fréquence de catégorie 1 est le rapport entre le nombre total d'accidents (sur le lieu du travail) ayant entraîné la mort ou une incapacité totale de 3 jours au moins (hors jour de l'accident) et le nombre d'heures d'exposition au risque (soit le nombre d'heures travaillées), multiplié par 1 000 000.



Actions mises en oeuvre

○ Un système d'information intranet Groupe permet de rendre disponible pour tous les sites, dans toutes les zones géographiques, les procédures HSE Groupe et de faciliter la gestion du système HSE. Les standards HSE Groupe sont déployés uniformément sur l'ensemble des entités du Groupe et sur les nouvelles acquisitions.

○ Chaque année, des plans d'actions HSE sites sont définis en collaboration avec la direction des sites, les directeurs d'unité commerciale, les directeurs des opérations et le service HSE Groupe.

92%

de complétion
des plans d'actions HSE
en 2022

○ Au cours de toutes les réunions de direction, telles que le Conseil de surveillance, le Comité RSE, le Comité exécutif mensuel ou le Comité trimestriel SEQENS, les résultats en matière de HSE et de sécurité des procédés, les indicateurs clés de performance, les retours d'information et le suivi des plans d'action sont systématiquement présentés et discutés. Sur chaque site, une revue de direction HSE trimestrielle est organisée.

○ L'équipe HSE Groupe effectue des visites régulières sur les sites, avec pour objectif principal l'assistance aux sites dans la réalisation de leurs plans d'actions annuels.

○ L'application stricte des exigences du Groupe sur l'ensemble des sites fait l'objet d'audits réguliers soit par des équipes internes, soit par des experts extérieurs mandatés par le service HSE Groupe.

○ Des visites de sécurité sont régulièrement menées par les membres de la direction du Groupe sur les sites industriels.

○ Les accidents corporels et incidents de sécurité des procédés de catégorie 1 et 2 font l'objet d'un enregistrement, d'une investigation et d'un plan d'actions correctives le cas échéant. Les leçons de ces événements sont partagées au sein du Groupe.

○ Afin de renforcer la culture sécurité, 9 règles vitales de sécurité ont été élaborées en juin 2021 à partir de bonnes pratiques industrielles largement répandues et de l'analyse des événements à fort potentiel de gravité qui se sont produits dans les usines du Groupe. Ces règles simples constituent des actions accessibles aux employés et sous-traitants pour se protéger et protéger les autres vis-à-vis des risques des procédés et installations industrielles. Ces règles vitales de sécurité sont accompagnées d'un plan de communication et de formation. Les 9 règles vitales de sécurité sont immédiatement applicables mais chaque règle fait l'objet d'un focus particulier par trimestre (formation, autoévaluation...).

71%

de l'effectif formé à la santé
et la sécurité en 2022

MISE À DISPOSITION



Je connais et j'applique les règles de consignation / déconsignation

TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS



Je vérifie l'absence de gaz / vapeurs / liquides inflammables, je retire ou protège les matériaux combustibles avant de réaliser des travaux par points chauds

CHUTES DE HAUTEUR



Je me protège et je protège les autres dès qu'il y a un risque de chute

ESPACES CONFINÉS



Je n'entre jamais dans un espace confiné sans autorisation

PERMIS DE TRAVAIL



Je ne démarre aucun travaux sans autorisation de travail / permis spécial

ZONE DE DANGER



Je me tiens et je maintiens les autres en dehors de la zone de danger

SUIVRE LA LIGNE



Je vérifie la ligne avant chaque transfert de produit

TOLÉRANCE ZÉRO AUX ANOMALIES DANGEREUSES



Je ne sous-estime jamais le danger. Je réagis systématiquement à toute anomalie dangereuse.

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE



Je sais comment réagir en cas d'urgence

- Le programme d'hygiène industrielle se poursuit. Il porte en particulier sur le contrôle et les mesures d'exposition aux agents chimiques dangereux, le maintien à jour des analyses de risques et l'amélioration des postes de travail (réduction à la source, ventilation mécanique, protections collectives et individuelles, suivi médical des expositions professionnelles).
- Les résultats en matière de sécurité font partie de l'évaluation des performances individuelles de l'ensemble des managers.
- Des certifications du système de management de la santé et de la sécurité au travail sont en place sur certains sites.

2

sites certifiés ISO 45 001,
norme relative au Système de Management de la
santé et de la sécurité au travail en 2022



Réalisations 2022

De nombreux projets d'amélioration ont été conduits sur nos sites, par exemple :

- Le site d'Aramon a installé un portique au poste de déchargement des citernes routières pour sécuriser l'accès aux dômes des citernes et prévenir le risque de chute. Le site a aussi amélioré l'ergonomie du poste de chargement du réacteur de l'atelier d'hydrogénation en allongeant une plateforme et en installant un sas de sécurité pour l'approche des matières premières.
- Le site de Limoges a réalisé des améliorations sur la maintenance manuelle (tireur-pousseur ; équipements aidant à la mise en carton, à la préparation des palettes et à leur filmage).
- Le site de Nîmes a amélioré les étapes de déplacement et de chargement des matières premières avec l'achat d'une table élévatrice.
- Le site de Lahr a investi dans une plateforme élévatrice qui facilite et sécurise les opérations de maintenance en hauteur. Les techniciens de maintenance peuvent désormais accéder à de nombreux endroits qui, dans le passé, n'étaient accessibles que via des échelles ou le montage d'échafaudages.
- Le site de Saint Jean a étendu son réseau d'air respirable et amélioré le confort des protections respiratoires dans les ateliers de production (sélection de protections respiratoires ventilées, sentiment de fraîcheur en été et de légèreté du port).
- Le site de Villeneuve-la-Garenne a amélioré son système de transfert pneumatique de poudres hautement actives supprimant ainsi le risque de bouchage, les interventions de maintenance associées et donc les risques d'exposition aux substances dangereuses.



Indicateurs 2022

2022

Nombre de maladies professionnelles	4
Nombre d'accidents du travail de catégorie 1	21
Nombre d'heures travaillées	6 677 515
Taux de fréquence de catégorie 1 ¹⁸	3,14
Nombre de journées perdues	2 229
Taux de gravité ¹⁹	0,379

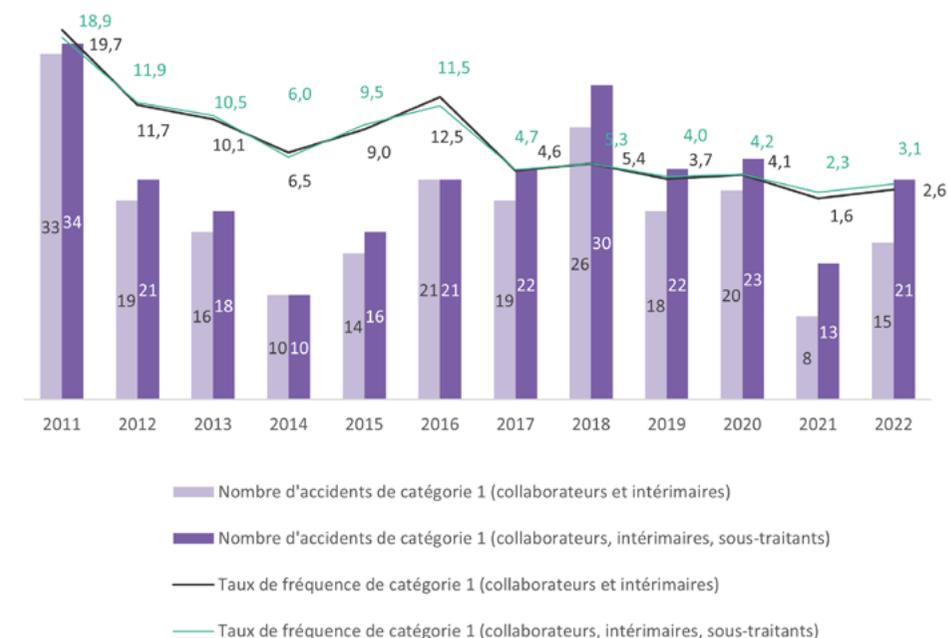
Le nombre d'accidents du travail de catégorie 1 comprend le nombre d'accidents du travail des collaborateurs de SEQENS mais aussi des intérimaires et des sous-traitants. En effet, le Groupe a fait le choix d'inclure de manière volontaire ces travailleurs puisque SEQENS contrôle leur travail et/ou leur lieu de travail, et que le Groupe doit aussi prendre des mesures pour éliminer les dangers et réduire les risques pour protéger ces travailleurs de tout dommage.

Le nombre d'heures travaillées et le taux de fréquence de catégorie 1 incluent aussi les intérimaires et les sous-traitants.



KPI

Taux de fréquence des accidents



Depuis 2019, grâce au déploiement de la feuille de route HSE et au partage des bonnes pratiques internes, le Groupe SEQENS a diminué le taux de fréquence des accidents de catégorie 1. L'année 2022 confirme cette bonne tendance, avec un taux de fréquence de catégorie 1 (collaborateurs, intérimaires, sous-traitants) de 3,1.

En 2022, le taux de fréquence a légèrement augmenté du fait de l'intégration de Wavelength Pharmaceuticals et de l'augmentation du nombre de projets sur les sites impliquant des entreprises extérieures.

A noter que ce niveau est nettement inférieur au taux de fréquence sectoriel de l'industrie chimique française qui se situe à 8,8 en 2019 (source : France Chimie).

¹⁸ Nombre d'accidents au travail ayant entraîné un arrêt de travail supérieur à trois jours, survenus au cours d'une période de 12 mois, par million d'heures travaillées.

¹⁹ Nombre de jours perdus pour 1 000 heures de travail.

ATTRACTION ET RÉTENTION

Engagement

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés

Risque

Difficulté à attirer et retenir le capital humain.

Politique

SEQENS est convaincu que la réussite de l'entreprise et la réalisation de son ambition reposent sur le savoir-faire de ses collaborateurs, aux parcours et horizons différents. Le Groupe doit ainsi proposer des conditions de travail lui permettant d'attirer et de retenir des collaborateurs engagés et qualifiés, sur un marché des talents à la fois tendu et hautement concurrentiel.

Le Groupe souhaite apporter aux collaboratrices et collaborateurs la reconnaissance de leur mérite et de leur engagement en leur permettant d'évoluer dans leur travail. L'encouragement à la mobilité interne professionnelle et géographique, une politique de rémunération équitable, et la mise en place d'un environnement de travail de qualité concourent à leur proposer des perspectives motivantes de développement professionnel et d'épanouissement personnel.

La fonction Ressources humaines de SEQENS est chargée du déploiement de la stratégie RH de l'entreprise. Chaque année, des feuilles de route Ressources Humaines sont définies en collaboration avec la Directrice Ressources Humaines Groupe, le Directeur Gestion des talents & Organisations Groupe et les sites. Ces feuilles de route sont ensuite validées par le directoire et appliquées au niveau des sites.

Des réunions mensuelles RH avec les responsables RH sites et le service RH Groupe permettent de partager les bonnes pratiques et les résultats.

En 2022, les actions RH ont notamment porté sur :

- le parcours d'intégration des nouveaux employés ;
- les relations au travail et le climat social avec un accent sur la communication interne ;
- le développement de la culture d'entreprise via des événements conviviaux ;
- l'équilibre vie professionnelle et personnelle avec le télétravail ;
- l'égalité professionnelle avec la mise en place d'un budget dédié à la revalorisation de certains salaires.

Ces thématiques sont davantage détaillées par la suite.

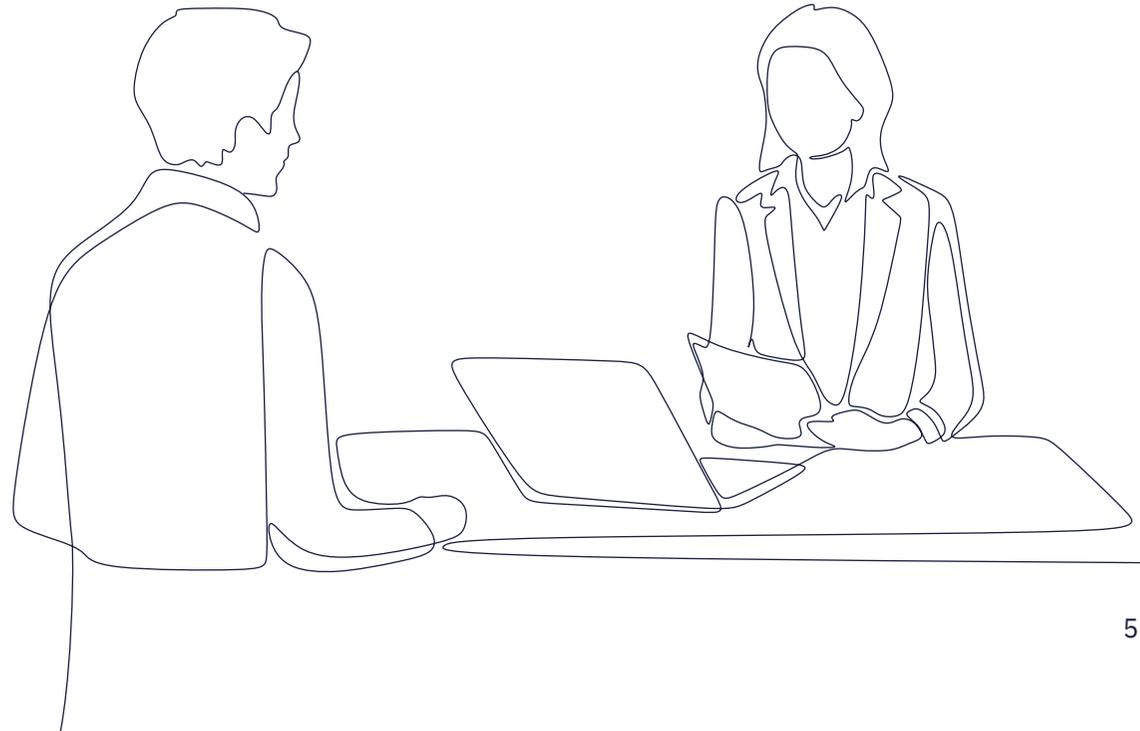


Actions mises en oeuvre

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Afin que les collaborateurs travaillent dans de bonnes conditions, SEQENS réalise des aménagements des lieux de travail, met à disposition du matériel plus moderne sur les sites et des espaces de détente favorisant la convivialité.

En 2022, le site de Limay a mis en place de nouveaux bureaux tandis que Roussillon Novapex et le site de Lahr ont rénové des vestiaires ou les ont étendus. Le site de Villeneuve-la-Garenne a quant à lui, mis en place un espace convivialité.



DIALOGUE SOCIAL

La qualité de vie au travail dépend des conditions dans lesquelles les collaborateurs exercent leur travail, mais aussi de leur capacité à s'exprimer sur le sujet. Le Groupe s'engage donc à assurer des relations sociales de qualité. Dans cet esprit, les partenaires sociaux et la direction de l'entreprise se rencontrent régulièrement pour échanger, négocier et conclure des accords. La structure du dialogue social varie selon les pays (conseil social économique, représentant du personnel, syndicat, branche professionnelle, etc.), peut prendre des formes différentes (information, consultation ou négociation) et peut se dérouler au niveau local, national ou encore, au niveau de l'entreprise.

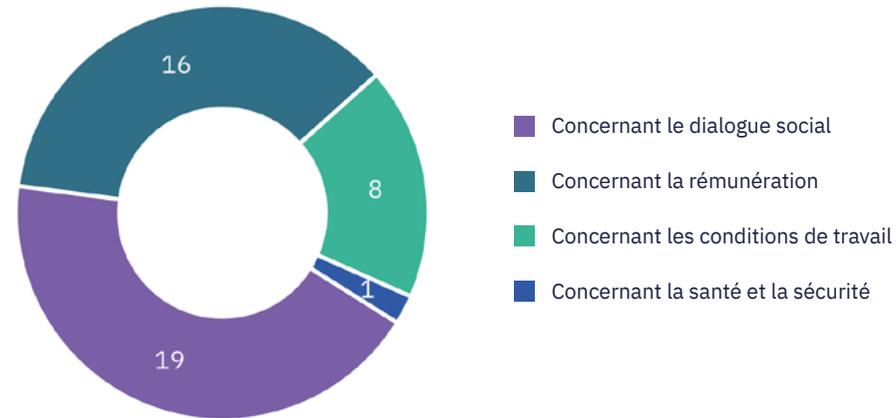
Dialogue avec les syndicats internes et les collaborateurs :

Le dialogue social est important au sein de SEQENS afin de maintenir un climat social positif qui contribue à la performance finale de l'entreprise. Cet axe est particulièrement développé en lien avec les réglementations légales locales et avec des instances de dialogue social en place dans chaque site.

En 2022, 44 accords collectifs ont été signés sur les sites de SEQENS. Un nombre important qui reflète la qualité du dialogue social au sein des différentes entités du Groupe.

Les sujets traités sont, entre autres, le dialogue social, les avantages sociaux (ex : intéressement / participation), les conditions de travail des salariés (ex : temps de travail) et l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

Types d'accords collectifs signés en 2022



Par ailleurs en 2022, une charte télétravail a été mise en place sur l'ensemble des sites français du Groupe.

Au-delà des accords collectifs signés dans l'année, les collaborateurs du Groupe SEQENS sont couverts par 87 autres accords collectifs encore valides en 2022, qui permettent à chaque collaboratrice et collaborateur de bénéficier d'un dispositif d'assurance santé, d'assurance accidents de la vie, et de bénéficier de dispositifs de partage de la création de valeur via des plans d'épargne entreprise (intéressement, participation) ou plan d'épargne collectif.

Au-delà des négociations, l'ensemble des collaborateurs sont aussi consultés sur la qualité de vie au travail via l'enquête « Great Place To Work » (GPTW), débouchant sur des plans d'actions par site.

De la même manière, en novembre 2022, le siège à Ecully a mis en place une boîte à idée Environnement. Les collaborateurs ont ainsi pu proposer des projets à mettre en place sur le site, en lien avec la thématique environnementale. L'ensemble de ces idées seront étudiées en 2023 et le projet lauréat mis en œuvre.

100%

des collaborateurs couverts par au moins un accord collectif en 2022

44

accords collectifs signés en 2022



Dialogue avec les organisations professionnelles externes :

Certains cadres dirigeants de SEQENS sont soit membres actifs, soit présidents ou administrateurs de plusieurs associations régionales, nationales ou internationales telles que France Chimie, SICOS, FEFIS, UNIDEN, MEDEF, Institut Franco-Chinois (France), BPTF (Etats-Unis), CEFIC (Conseil européen de l'industrie chimique), EFCG (Europe), CPCIF-MNC (Chine)...

Dialogue avec le voisinage et les acteurs locaux :

SEQENS développe également un dialogue direct avec ses voisins et les parties prenantes locales par le biais de journées portes ouvertes sur les sites ou des visites réalisées pour les écoles, et par la participation à des forums d'universités ou d'écoles.

CULTURE D'ENTREPRISE

Afin de fédérer les collaborateurs autour de valeurs communes, de donner du sens au travail de chacun, de nourrir le sentiment d'appartenance et de renforcer la cohésion des équipes, SEQENS s'attache à renforcer sa culture d'entreprise.

Intégration

Afin que chaque nouveau collaborateur prenne connaissance de l'entreprise, de sa culture, de l'environnement général, fasse connaissance avec son équipe et les autres collègues de travail, comprenne son poste et ses missions, SEQENS attache de l'importance à l'intégration des nouveaux collaborateurs et collaboratrices.

En 2022, les sites de Bourgoin, Porcheville et Massy ont retravaillé leur parcours d'intégration, avec pour les deux derniers, la mise en place d'un système de parrainage. De la même manière, le site de Villeneuve-la-Garenne a mis en place un mentoring pour les collaborateurs arrivant au sein des services de production et de contrôle qualité.

Sur le site d'Ecully, comme sur d'autres sites, chaque arrivant suit systématiquement une journée d'intégration.

Valeurs et reconnaissance

SEQENS est animé par des valeurs et des comportements partagés qui sont encouragés au sein du Groupe : l'entrepreneuriat, l'agilité et réactivité, la ténacité, l'orientation client, et la solidarité.

En 2022, le site de Saint-Jean est allé plus loin dans la démarche et a mis en place un nouveau programme de reconnaissance et de promotion des contributions des employés suivant les 5 valeurs fondamentales de SEQENS. Dès lors qu'un manager identifie une action individuelle ou collective promouvant les valeurs de SEQENS, il peut soumettre une recommandation au responsable de site qui valide l'éligibilité. Une communication est alors faite à l'ensemble du site pour promouvoir ce comportement. Les collaborateurs ayant le plus contribué au rayonnement des 5 valeurs ont reçu un prix spécial sans annonce préalable lors de l'événement de Noël. Ce programme favorise ainsi les retours positifs et la mobilisation des équipes. En 2022, 87 « cartes-valeurs » ont été distribuées par le directeur de site.

Depuis 2020, le département Excellence Opérationnelle communique en interne sur les « réussites collectives » de l'unité commerciale « I&GP²⁰ ». La direction commerciale « I&GP » est allée plus loin en 2022 avec la mise en place de trophées pour mettre en avant les réussites individuelles et collectives, associées à des communications à l'échelle du site. En 2022, trois trophées ont été décernés sur des réussites collectives et deux concernant des réussites individuelles. Cette démarche a pour but de mettre en avant les collaborateurs et les équipes de SEQENS, pour un avantage de reconnaissance.



De la même manière, afin de renforcer la culture RSE au sein de SEQENS, un séminaire RSE se tient chaque année depuis 2015 et permet de récompenser les projets contribuant à la réalisation de la stratégie RSE du Groupe.

SEQENS
4 THE FUTURE

Convivialité

Afin de nourrir le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes, le siège comme les sites organisent des événements conviviaux : Séminaire SEQENS, Séminaire d'intégration pour les nouveaux cadres, Séminaire de département, etc.

En 2022, les sites de Limay, Couterne et Grand Serre ont fêté respectivement leur 70, 60, 50 ans avec les collaborateurs, et dans certains cas avec leurs familles. Dans le même état d'esprit, le site de Roussillon Novacyl a à nouveau ouvert ses portes aux familles des collaborateurs.

Quête de sens au travail

Afin que chaque collaboratrice et collaborateur s'approprie la stratégie de l'entreprise, comprenne sa mission au sein de celle-ci et trouve du sens à son travail, SEQENS met l'accent sur la communication interne.

Au niveau du Groupe, une visioconférence appelée « Seqens group update » permet de partager aux comités de direction des sites et des fonctions toutes les actualités financières, qualité, HSE et RSE ; les priorités du Groupe et des unités commerciales, ainsi que l'agenda à venir. Chaque comité de direction est alors chargé de faire redescendre l'information à ses équipes.

Au niveau des sites, la communication interne peut prendre différentes formes. Par exemple :

- Depuis juillet 2019, le siège à Ecully a mis en place des « P'tit Dej News » mensuels. Ces petits déjeuners permettent de réunir l'ensemble des collaborateurs présents sur site ; de partager la stratégie du Groupe, ses résultats, les projets en cours ; de présenter les missions des différents services ; et de mettre en avant des collaborations avec des associations.

- Sur les sites industriels, afin que chacun trouve du sens à son travail et se sente utile, même dans les tâches répétitives, l'accent a été mis sur la communication interne autour des actualités du site, des produits finis et des clients. En effet, au-delà de travailler pour SEQENS, les collaborateurs travaillent pour des clients et des patients. En 2022, les sites de Porcheville, Massy, Roussillon Novapex, Limay et Bourgoin ont amélioré leur communication interne, notamment sur les projets en cours, le devenir des produits chez les clients, et les marchés à destination.

- En 2022, le site de Turku (Finlande) a mis en place un pilote

appelé « TOT-days », des journées de découverte d'un autre département. Dans le cadre du projet, chacun peut se porter volontaire pour travailler une journée dans un autre département qui l'intéresse. Cette initiative permet de créer du respect entre les départements et de mieux comprendre les missions de chacun. Le projet pilote ayant remporté un franc succès, il se reconduit en 2023.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie au travail est un enjeu de développement de l'attractivité de l'entreprise, de l'amélioration de l'engagement, de la motivation et de la fidélisation des collaborateurs, tout autant que la prévention des risques psychosociaux et la diminution de l'absentéisme.

La qualité de vie au travail passe pour SEQENS par l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail, la promotion du dialogue social et le renforcement de la culture d'entreprise.

En 2017, pour aller plus loin dans l'amélioration de la qualité de vie au travail, SEQENS a lancé sa première enquête « Great Place To Work » (GPTW). L'institut Great Place To Work a développé une méthodologie spécifique pour évaluer la qualité de vie au travail et capter « une photographie de l'expérience collaborateur » au sein des entreprises volontaires. Il s'agit du Trust Index®, un questionnaire anonyme adressé aux collaborateurs, comprenant 70 questions réparties selon 5 thématiques clés : la crédibilité, le respect, la fierté, la camaraderie et l'équité. L'entreprise peut agir sur ces thématiques afin d'améliorer l'expérience des collaborateurs et ainsi contribuer à la performance globale de l'organisation.



SEQENS reconduit cette enquête Trust Index®, administré par Great Place To Work, tous les trois ans. La dernière enquête a été menée en 2021 et sera reconduite en février 2024.

Un plan d'action est déployé après chaque enquête Trust Index® au niveau du Groupe et de chaque site afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

62% de complétion moyen du plan d'action GPTW en 2022

En 2022, la réalisation du plan d'action GPTW a été intégrée dans les critères de calcul de l'intéressement du site d'Ecully.

Par ailleurs, depuis 2016, les sites de Middlesbrough et Billingham participent au programme « North East Better Health at Work » (BHAW) et ont à nouveau obtenu en 2022 le trophée « Maintien de l'excellence ». Ce programme est dirigé par l'organisation fédératrice des syndicats britanniques du nord (Northern TUC), avec le soutien de l'agence exécutive du Département de la Santé (Public Health England). Il promeut la santé et le bien-être sur le lieu de travail. En 2022, les collaborateurs ont été consultés afin d'orienter la stratégie BHAW sur les prochaines années. Les deux sites se sont focalisés cette année sur 5 thématiques : alimentation saine/nutrition/perde de poids, cancer, équilibre travail/vie privée, bilans de santé, et santé financière. Pour chaque thématique, des actions ont été mises en place :

- Augmentation de l'aide financière pour le vélo au travail
- Mise en avant de remises sur l'alimentation saine
- Cours de cuisine pour une alimentation saine
- Discussion sur le cancer de la prostate

- Sensibilisation concernant le cancer du sein
- Sensibilisation concernant la santé mentale
- Augmentation de la prime de vacances
- Mise en place de bilans de santé personnels par le biais de l'assurance maladie privée
- Accueil de bus réalisant sur place des bilans de santé des employés
- Entretiens sur la planification financière avec une société de planification financière indépendante



KPI

	2018	2021	Objectif 2024	Objectif 2027
Trust index score du GPTW*	51	61	65/100	70/100
Score GPTW**	44	59		

*Le Trust index est la moyenne des scores de toutes les questions.

** Le score GPTW est la note obtenue à la question de perception globale : «En tenant compte de tous les éléments, je dirais que c'est un endroit où il fait bon travailler»

Objectif

Concernant la qualité de vie au travail, le Groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre à l'enquête Trust Index® du GPTW une note de 65/100 en 2024 et 70/100 en 2027.

Indicateurs 2022

Le Groupe suit le taux d'absentéisme²¹, qui démontre en partie l'engagement et l'épanouissement professionnel des collaborateurs au sein de l'entreprise.

4,4% Taux d'absentéisme en 2022



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Engagement

Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour attirer et retenir les employés.

Risque

Ne pas maintenir et développer les compétences des collaborateurs.

Politique

Le développement des collaborateurs est un levier stratégique de la performance et de la transformation des entreprises. Ainsi SEQENS veille à ce que chaque collaborateur et collaboratrice dispose des moyens de réaliser efficacement ses missions et puisse progresser dans sa vie professionnelle, en développant le potentiel et l'employabilité de chaque collaborateur.

Le développement des compétences professionnelles des collaborateurs passe pour SEQENS par la formation, le transfert de savoir-faire, et la bonne appréciation des aptitudes professionnelles des collaborateurs. Cette démarche contribue aussi à l'attraction, l'engagement et la rétention des collaborateurs.

Objectif

L'objectif du Groupe est de s'assurer qu'au moins 70% des employés ont reçu une formation dans l'année.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



Actions mises en oeuvre

Afin de maintenir et enrichir le capital humain de SEQENS, le Groupe définit tous les 3 ans les priorités en termes de formation selon les besoins de l'entreprise et les orientations stratégiques. Ces priorités sont revues annuellement et diffusées aux sites, qui déploient des plans de formation ou de développement des compétences en accord avec ces priorités.

Pour répondre à des besoins spécifiques et apporter des informations propres à SEQENS, des formations sur mesure sont développées. En 2022, les axes clés de ces formations sur mesure ont concerné **la gestion de projet, le management et la culture financière**. Ces formations ont été déployées sur l'ensemble de nos sites et complètent les formations annuelles internes dispensées à l'échelle du Groupe sur la HSE et l'éthique.

Par ailleurs, en 2022, le Groupe a travaillé sur la digitalisation des pratiques avec le développement du module de formation « Knowledge ». Ce module sera progressivement déployé à l'ensemble des sites en 2023 et a pour but de structurer le processus de formation. Les collaborateurs auront accès à un catalogue exhaustif de formations en ligne, favorisant le décroïsonnement des services et des formations.

250

managers formés à une culture commune sur les aspects de management en 2022

80

collaborateurs formés à la gestion de projets en 2022

70

collaborateurs formés à la finance en 2022



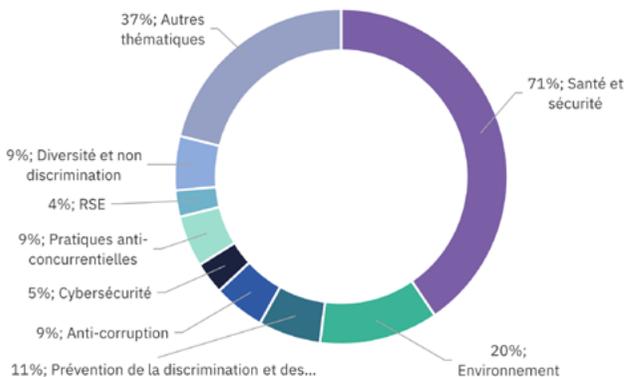
Réalisations 2022

- Le site de Roussillon Novapex a mis en place un parcours de formation interne pour le département Fabrication.
- Une formation interne sur les achats responsables a été mise en place, permettant de former tous les acheteurs du Groupe sur cette thématique.
- Comme chaque année, le service HSE a mis en place des formations sur les 9 règles vitales de sécurité.

Indicateurs 2022

Les collaborateurs ont été formés sur diverses thématiques :

Pourcentage de collaborateurs formés en 2022 par thématique



Anti-corruption : Hors programme de formation anti-corruption du Groupe (dans le cadre de la loi Sapin II)

En 2022, les collaborateurs ont principalement été formés sur la HSE (santé, sécurité et environnement) mais aussi sur des formations liées à l'acquisition des compétences (autres thématiques).

78 325

heures de formations en 2022

23

heures de formation par collaborateur en 2022

Le nombre total d'heures de formation était en moyenne de 23 heures par collaborateur.

KPIs

3 207

collaborateurs formés au cours de l'année 2022

94%

de collaborateurs formés au cours de l'année 2022

En 2022, 3 207 collaborateurs du Groupe ont bénéficié d'au moins une formation interne ou externe, soit 94 % de l'effectif total. SEQENS a donc atteint et dépassé son objectif de 2025, fixé à 70 %.



APPRÉCIER LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

Afin d'identifier les besoins de chacun de nos collaborateurs, des entretiens d'évaluation annuelle permettent au collaborateur de s'entretenir avec son responsable hiérarchique pour analyser ses besoins en formation et faire le bilan de l'année écoulée. Cet entretien est un moment de dialogue privilégié entre le manager et son collaborateur. Cet échange a pour objectif l'amélioration durable des pratiques professionnelles, des résultats et des comportements. Cette pratique s'étend à l'ensemble des cadres du Groupe en 2022 et s'étendra à l'ensemble des non-cadres en 2023.

86%

des cadres ont bénéficié d'un entretien annuel en 2022

En 2022, 86 % des cadres du Groupe ont bénéficié d'un entretien ou d'une évaluation annuelle.

Ces entretiens servent à identifier les besoins de formation des collaborateurs et alimentent les plans de développement des compétences.

1 522

demandes de formation par les collaborateurs au sein de SEQENS en 2022

Ils permettent aussi d'identifier des potentiels de mobilité interne par rapport à des postes ouverts.

16

mobilités intersites ou inter-établissements au sein de SEQENS en 2022

5

mobilités internationales au sein de SEQENS en 2022

DIVERSITÉ

Engagement

S'engager en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle

Risque

Inégalité des chances et de traitement.

Politique

La diversité des profils, que ce soit des personnes de tout âge, genre, origine, situation familiale, préférences sexuelles, opinions et aptitudes au sein de ses effectifs est **une richesse essentielle** pour la performance et la croissance durable de SEQENS, en termes de créativité et de savoirs.

SEQENS s'engage à proposer à tous ses collaborateurs un **environnement de travail équitable et inclusif**, à préserver la diversité dès l'embauche et durant toute la vie en entreprise.

La démarche de SEQENS en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, est construite autour de **trois piliers prioritaires** :

- 1 | **Genre** : atteindre l'équité des genres à tous les niveaux et fonctions de l'entreprise ; s'engager contre tout type de harcèlement et de violence, notamment le sexisme et le harcèlement sexuel, ainsi que les violences liées au genre.
- 2 | **Âge et générations** : soutenir les jeunes dans leurs parcours professionnels, encourager l'échange et la coopération entre les collaborateurs à travers les générations.
- 3 | **Handicap** : accélérer l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers des actions ciblées.

Objectif

L'objectif du Groupe est d'atteindre la note de **90/100 à l'index de l'égalité professionnelle femme/homme** d'ici 2025. Cet indicateur a un périmètre restreint à certaines entités juridiques françaises, ainsi SEQENS réfléchit à la mise en place d'un objectif diversité pour les autres sites.

Actions mises en oeuvre

GARANTIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Concernant l'égalité professionnelle, SEQENS est attentif à ne pas créer d'inégalité, notamment entre les femmes et les hommes.

Le Groupe souhaite augmenter dans la mesure du possible la part de femmes dans les effectifs, malgré des métiers très industriels et du secteur de la chimie. Pour ce faire, le Groupe a mis en place un programme de communication auprès du grand public et des écoles afin de promouvoir les métiers de l'industrie, que cela soit auprès des jeunes filles ou des jeunes garçons. L'objectif est de promouvoir les formations scientifiques et techniques, formations qui sont les moins attractives pour les jeunes filles.

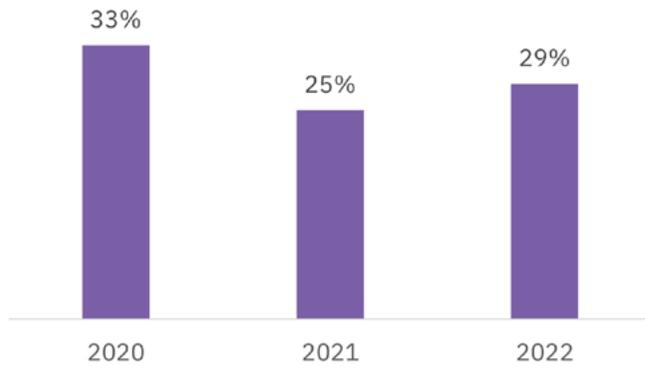
En parallèle, SEQENS, via des publications, met en avant les femmes du monde la chimie pour lutter contre le déséquilibre des effectifs qui demeure, notamment à cause de l'image persistante de l'industrie et de la pénibilité des métiers. Cependant, la technologie, l'innovation et la digitalisation ont transformé les conditions de travail.

Afin d'assurer de bonnes conditions de travail aux femmes en poste sur les sites de SEQENS, le Groupe met en place les infrastructures adaptées. Ainsi par exemple, le site de Bourgoin a construit il y a deux ans un vestiaire séparé pour les femmes.

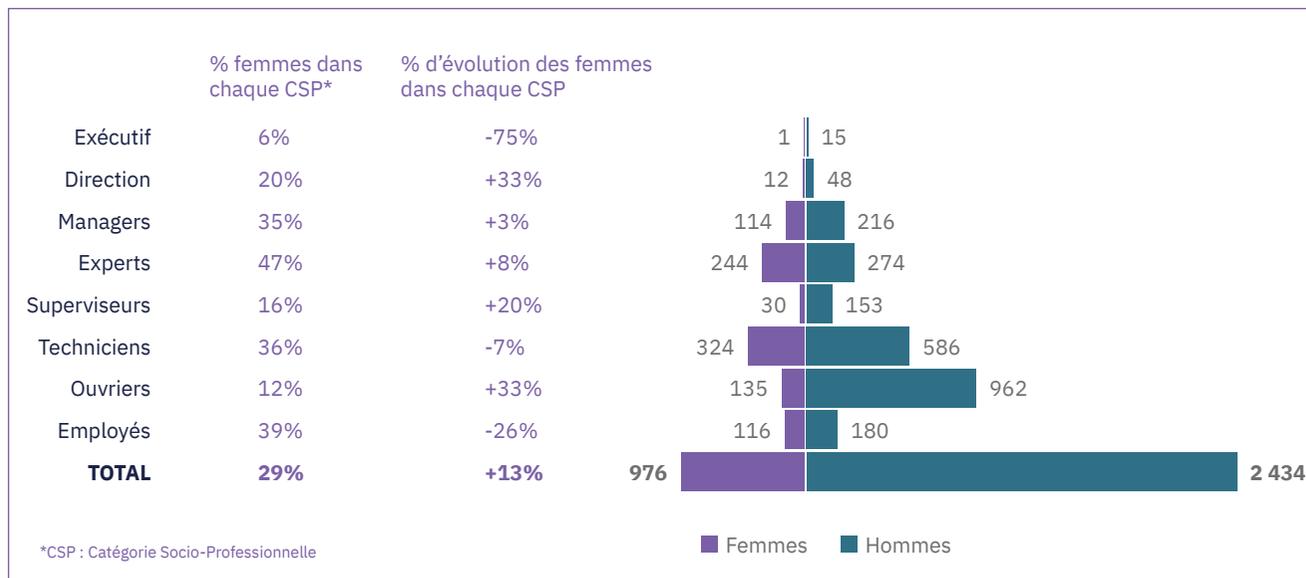
Le Groupe cherche aussi à augmenter le nombre de femmes dans le top management. Ainsi, le Comité de Direction du Groupe, composé de 15 membres, a vu le nombre de femmes passer de 3 à 4 en 2022.

 **Indicateurs 2022**

Pourcentage de femmes sur l'effectif total



Le pourcentage total de femmes dans l'effectif total est de 29% en 2022 et il a augmenté de 12,5% par rapport à 2021.



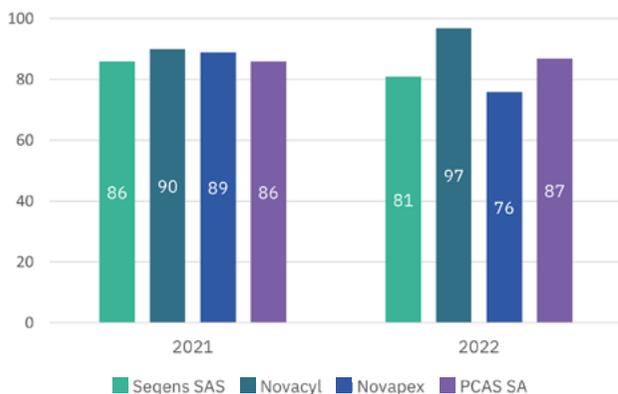
Le Groupe compte historiquement peu de femmes parmi le personnel opérateur, du fait de la réalité du terrain : travailler sur la chaîne de production chimique ou pharmaceutique nécessite beaucoup de manutention et de conduite d'appareils spécifiques. Bien que les femmes ne représentent que 12% des ouvriers, la part des femmes ouvriers a progressé de 33 % par rapport à 2021, grâce à un effort de recrutement.

Ce ratio est plus équilibré parmi les experts (47% de femmes) et les managers (35% de femmes). SEQENS reconnaît qu'il doit poursuivre ses efforts à ce sujet, que ce soit via la promotion interne ou le recrutement.

KPI

Depuis 2020, conformément à la loi française pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, les entités juridiques Seqens SAS, Novacyl, Novapex et PCAS SA calculent l'index de l'égalité femmes-hommes de leurs effectifs en France.

Index égalité femmes-hommes



L'Index, sur 100 points, se calcule à partir de 5 critères:

- L'écart de rémunération femmes-hommes
- L'écart de répartition des augmentations individuelles
- L'écart de répartition des promotions
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

	2021	2022	Objectif 2025
Index égalité homme/femme de SEQENS (moyenne)	88	85	90/100

En 2022, l'index égalité femmes-hommes est compris entre 76 et 97/100, ce qui est supérieur au seuil minimum de 75/100 fixé par le gouvernement français. La moyenne des scores obtenus pour les 4 entités juridiques est de 85/100, soit une baisse de -3% par rapport à 2021. Cela s'explique notamment avec la baisse du score de Roussillon Novapex. Les négociations annuelles de salaire de Novapex ont abouti à davantage d'accords collectifs en faveur des collaborateurs ayant un avenant 1 à leur contrat (population où les hommes sont très majoritairement représentés), et à davantage d'augmentation individuelle en faveur des collaborateurs ayant un avenant 2 et 3 (population où les femmes sont plus représentées), d'où l'évolution de l'indice.

SOUTENIR LES JEUNES

Le Groupe SEQENS est engagé dans une politique incitative en faveur des jeunes étudiants, stagiaires ou alternants. L'objectif de l'engagement jeune de SEQENS est d'accompagner et de former les talents de demain et les futurs collaborateurs qui feront grandir notre industrie. Elle s'inscrit dans une démarche d'intérêts réciproques au travers d'actions concrètes et d'engagements favorisant l'insertion professionnelle et l'emploi durable. Cela est non seulement indispensable à l'heure où les jeunes souffrent des difficultés à trouver un stage ou une alternance, mais aussi important pour un groupe comme SEQENS, afin de maintenir ses compétences et son savoir-faire.

En 2020, le Groupe a mis en place une politique alternance et stage, qui vise à :

- Soutenir la croissance de SEQENS
- Promouvoir la solidarité intergénérationnelle
- Participer à la formation, technique et scientifique
- Développer la marque employeur pour accroître l'attractivité de SEQENS et de son activité
- Générer des viviers pour combler les compétences clés et les métiers en tension
- Développer le tutorat

Chaque année le Groupe met en place des actions en faveur du recrutement d'alternants et stagiaires. Les partenariats avec les écoles, les visites de sites, les forums et les diverses interventions auprès des étudiants sont des leviers pour leur permettre d'échanger avec les acteurs de l'industrie pharmaceutique et chimique. En 2022, le site de Roussillon Novapex a encore accueilli sur une demi-journée des élèves du CPE Lyon, Ecole d'Ingénieurs en Chimie et Sciences du Numérique. Sur le site de Saint Jean, ce sont les étudiants du Collège Maisonneuve qui sont venus visiter le site pour mieux comprendre la réalité de l'industrie de la chimie.

Depuis septembre 2021, tous les trois mois, des séminaires pour les jeunes sont organisés au sein de chaque site en France pour permettre la création d'une communauté de jeunes au sein de SEQENS. Cette communauté permet aux jeunes de se rencontrer, de s'entraider et de partager. Et depuis octobre 2022, SEQENS a mis en place une journée spéciale d'intégration pour la nouvelle promotion d'alternants et de stagiaires.

Par ailleurs, SEQENS est présent sur la plateforme française « Engagement Jeunes ». Cette plateforme est une initiative pragmatique et unique qui réunit des entreprises, des écoles de formation et des jeunes. Aux entreprises, la Plateforme permet de partager leurs alternants, stagiaires et VIE avec leur écosystème (fournisseurs, partenaires, PME du bassin d'emploi et autres grands groupes), de rester en contact avec eux et de recruter de nouveaux talents. Pour les écoles, c'est un moyen de favoriser la recherche d'alternance et d'emplois des étudiants et de mettre en valeur l'offre de formation.

Aux jeunes, elle permet de rechercher un stage, une alternance ou une formation et de développer leur visibilité auprès des recruteurs. Elle offre également aux jeunes issus des formations en alternance des services spécifiques (permis de conduire, cours de langue, coaching...).

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement de SEQENS auprès de ses alternants et stagiaires en les accompagnant vers la prochaine étape de leur carrière.

En 2022, SEQENS a été à nouveau labellisé «Engagement jeunes». Ce label est obtenu suite à l'évaluation donnée par les jeunes sur la plateforme Engagement Jeunes et aux notes obtenues en fonction de différents critères.

Les alternants et les stagiaires peuvent aussi partager leur témoignage sur la plateforme « Engagement Jeunes ». Le tuteur, de son côté, laisse son appréciation sur le jeune qu'il a formé et accompagné via la plateforme pour optimiser son employabilité. Une façon pour SEQENS de donner un coup de pouce au jeune dans le cas où il n'est pas possible de lui proposer un contrat à l'issue de son stage ou de son alternance.



Indicateurs 2022



■ Nombre total de stagiaires dans l'année

■ Nombre total d'alternants dans l'année

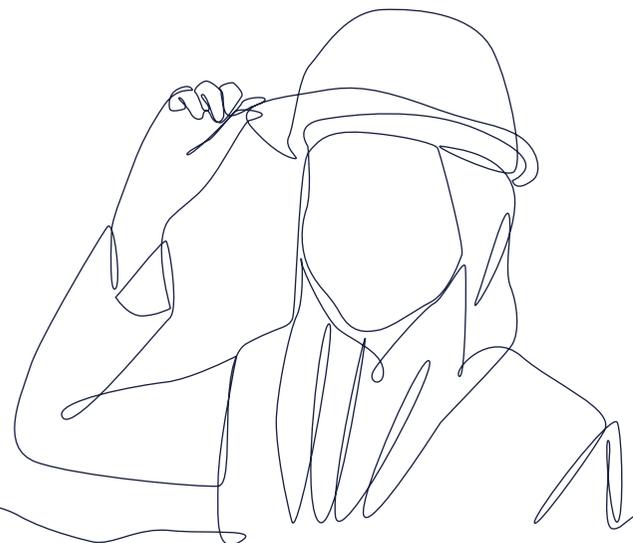
En 2022, SEQENS a accueilli 275 stagiaires et alternants. Parmi ces jeunes, SEQENS a embauché 10% d'entre eux, et reconduit les stages et alternances de 13,8% d'entre eux. Le site de Couterne se démarque parmi les sites, avec un taux de conversion des alternances en CDI de 40% en 2022.

UNE ATTENTION PORTÉE SUR LE HANDICAP

SEQENS veille à accompagner les personnes embauchées en situation de handicap et à maintenir l'emploi de celles qui le deviendraient. Cela passe notamment par l'aménagement des postes de travail lorsque cela est nécessaire et possible.

Par ailleurs, le Groupe développe aussi des contrats avec des entreprises adaptées (EA) ou des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT). Ces entreprises sont sollicitées pour des fournitures, de la sous-traitance, ou des prestations de services comme la collecte et le recyclage des déchets, ou encore l'entretien des espaces verts.

1,2% de salariés en situation de handicap au sein des effectifs en 2022



COMMUNAUTÉS

Engagement

Maintenir et promouvoir nos engagements historiques auprès d'associations

Risque

Absence d'implication auprès des communautés locales

Politique

SEQENS n'est pas une entité isolée. Elle est présente dans différents territoires, des écosystèmes où les acteurs économiques sont reliés par des relations de complémentarité, coopération ou concurrence.

En accord avec la valeur de solidarité de SEQENS, le Groupe s'engage à être un acteur actif dans ces écosystèmes, notamment en soutenant et en accompagnant durablement, sans contrepartie, des initiatives locales et la société civile.

Le soutien à l'écosystème local peut prendre différentes formes chez SEQENS : don, partenariat avec les associations, mise en avant des missions des associations sur les sites, et promotion de l'engagement personnel des collaborateurs.



Actions mises en oeuvre

Chaque site contribue, dans la mesure de ses moyens, aux enjeux du territoire en lien avec les grands piliers de l'engagement philanthropique du Groupe :

- L'aide aux personnes démunies, malades et handicapées.
- Formation, éducation et insertion professionnelle des jeunes.
- Le soutien aux initiatives locales de santé publique.
- La contribution aux actions en faveur du climat et de la biodiversité.

Ce sont plus de 30 organisations qui sont soutenues ou aidées soit par SEQENS, soit par un ou plusieurs de ses collaborateurs.



Réalisations 2022

○ Lors des « P'tit dej News » sur le site d'Ecully, les différentes associations avec lesquelles le site entretient des relations sont invitées à présenter leurs missions à l'ensemble des collaborateurs. En 2022, une dizaine d'associations sont venues sur site.

○ Le site de Roussillon Novapex soutient depuis maintenant 5 ans l'association L'Arche de La Vallée qui accueille des adultes en situation de handicap mental dans des maisons. En 2022, SEQENS a notamment soutenu la rénovation des sites d'hébergement.

○ Le site de Bourgoin a participé à un tournoi de foot inter-entreprises dont les frais de participation ont été reversés en soutien à des enfants atteints de cancers (leucémie, etc.).

○ Les collaborateurs du site de Couterne ont soutenu une collaboratrice dans son opération de récolte de dons pour le service socio-esthétique de l'hôpital de Flers. Ce service apporte des soins qui servent à atténuer les effets secondaires de la chimiothérapie.

○ Les sites de Nîmes et de Roussillon Novacyl ont réalisé une collecte d'anciennes lunettes pour l'association Lunettes Sans Frontières (LSF). Les bénéficiaires des anciennes lunettes sont des personnes défavorisées vivant en France ou à l'étranger.

○ Le site de Saint-Jean a remis un don à un organisme de bienfaisance en santé mentale pour souligner les 1000 jours sans accident de catégorie 1 sur le site.

○ Le site d'Hyderabad a réalisé un don du « Sri Jain Shrivak Charitable Trust » pour la création d'un hôpital caritatif à Balamrai en Inde, et pour l'achat d'équipements médicaux et hospitaliers.

○ Dans le cadre d'un partenariat avec « L'Entreprise des Possibles », les collaborateurs de la région lyonnaise ont offert des jours de congés pour soutenir des associations locales. En 2022, Seqens a offert 43 569,56€ soit 34 jours au total offerts par 27 salariés. L'Entreprise des Possibles est un collectif d'entreprises engagées, avec leurs collaborateurs, aux côtés des acteurs publics et des associations pour venir en aide aux sans-abris et aux plus fragiles. Leur objectif est de mobiliser des ressources humaines, financières et immobilières pour amplifier l'action des associations sur le terrain.

Indicateurs 2022

416 507 €
de don en 2022

45 initiatives locales soutenues

4

**Sécurité,
Qualité et
Innovation durable**



Producteur mondial de principes actifs, d'intermédiaires pharmaceutiques et d'ingrédients de spécialité, SEQENS se distingue, non seulement par le haut niveau de qualité et de sécurité de ses produits ; mais aussi par sa culture de l'excellence, en offrant à ses clients le meilleur service ; tout en cherchant à innover afin de développer des procédés plus performants et d'offrir aux clients des produits plus respectueux de l'environnement et des personnes.



ENGAGEMENTS RSE

Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés



Garantir la qualité et la sécurité de nos produits



Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation



OBJECTIFS RSE



Atteindre un taux de réalisation du programme annuel de sécurité des procédés supérieur à 90%



Réduire de 20% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2025



Evaluer 100% de nos nouveaux projets propriétaires selon des critères RSE d'ici 2025

SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

Engagement

Prévenir les accidents majeurs et assurer la sécurité de nos procédés

Risque

Accident industriel majeur conduisant à des effets létaux et irréversibles au-delà des limites de propriété.

Politique

La maîtrise du risque technologique²² est notre priorité absolue. Ainsi le Groupe s'engage à maîtriser la sécurité de ses procédés. Cet engagement est clairement défini dans la politique HSE du Groupe. Il est d'autant plus important que le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique doit suivre et se conformer à de nombreuses réglementations, en particulier (mais pas seulement) celles sur la prévention des accidents majeurs et la protection de l'environnement :

- Directives Seveso en Europe ;
- Directive sur les émissions industrielles (IED) en Europe ;
- Directives ATEX en Europe ;
- Réglementation OSHA PSM (Process Safety Management) aux États-Unis ;
- Réglementation PSM en Chine (Administration nationale chinoise de la sécurité du travail).

Le Groupe SEQENS compte en 2022, 4 sites classés Seveso seuil haut (à Bourgoin, Grand-Serre, Roussillon Novapex et Couterne) et 4 sites classés Seveso seuil bas (à Roussillon Novacyl, Limay, St Fons et Aramon). Tous ces sites sont soumis à autorisation au titre des ICPE²³ et font l'objet d'inspections régulières de la part des autorités (DREAL²⁴, DRIEAT²⁵).

Afin de garantir un haut niveau de sécurité, de réduire les risques à un niveau aussi faible que possible, et de répondre aux différentes réglementations, SEQENS déploie sur ses sites un système de management HSE qui intègre la sécurité des procédés basé sur le risque.

Objectifs

Afin d'assurer la mise en œuvre d'un système et de pratiques suffisamment solides et durables pour qu'aucun événement grave, catastrophique ou désastreux ne survienne, le Groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre :

- Un taux de réalisation annuel du programme annuel de sécurité des procédés supérieur à 90%
- Un taux de réalisation annuel du programme d'analyse des risques procédé (PHA) supérieur à 90%.



Actions mises en oeuvre

- Les plans d'actions annuels HSE intègrent la sécurité des procédés tout comme les revues trimestrielles HSE.
- L'équipe HSE Groupe compte 3 spécialistes de la sécurité des procédés, qui apportent leur soutien aux sites. Des correspondants sécurité des procédés ont été désignés sur tous les sites de production.
- La gestion des données de sécurité des procédés se poursuit : schémas de tuyauterie/instrumentation, matrice actions/défauts, fiches de données de sécurité produits.
- Le programme d'analyse des risques procédés (PHA) se poursuit, avec des améliorations associées.
- Le programme d'intégrité mécanique a été renforcé. Il vise notamment à s'assurer que les éléments importants pour la sécurité sont identifiés et inclus dans un plan d'inspection, de test et de maintenance préventive robuste.
- Les pratiques de sécurité dans la gestion des travaux de maintenance interne et des entreprises extérieures sont améliorées en continu : mise à disposition des équipements (préparation des appareils et tuyauteries avant intervention), consignation/déconsignation des fluides dangereux et des sources d'énergie, travaux par points chauds, accès aux espaces confinés.
- Les procédures d'urgence sont testées périodiquement afin de faire face aux risques industriels (explosion de gaz/poussières, incendie, rejet et dispersions de substances toxiques).

²² Un risque technologique majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

²³ Installations classées pour la protection de l'environnement

²⁴ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

²⁵ Direction régionale et interdépartementale Environnement-Aménagement-Transports



Réalisations 2022

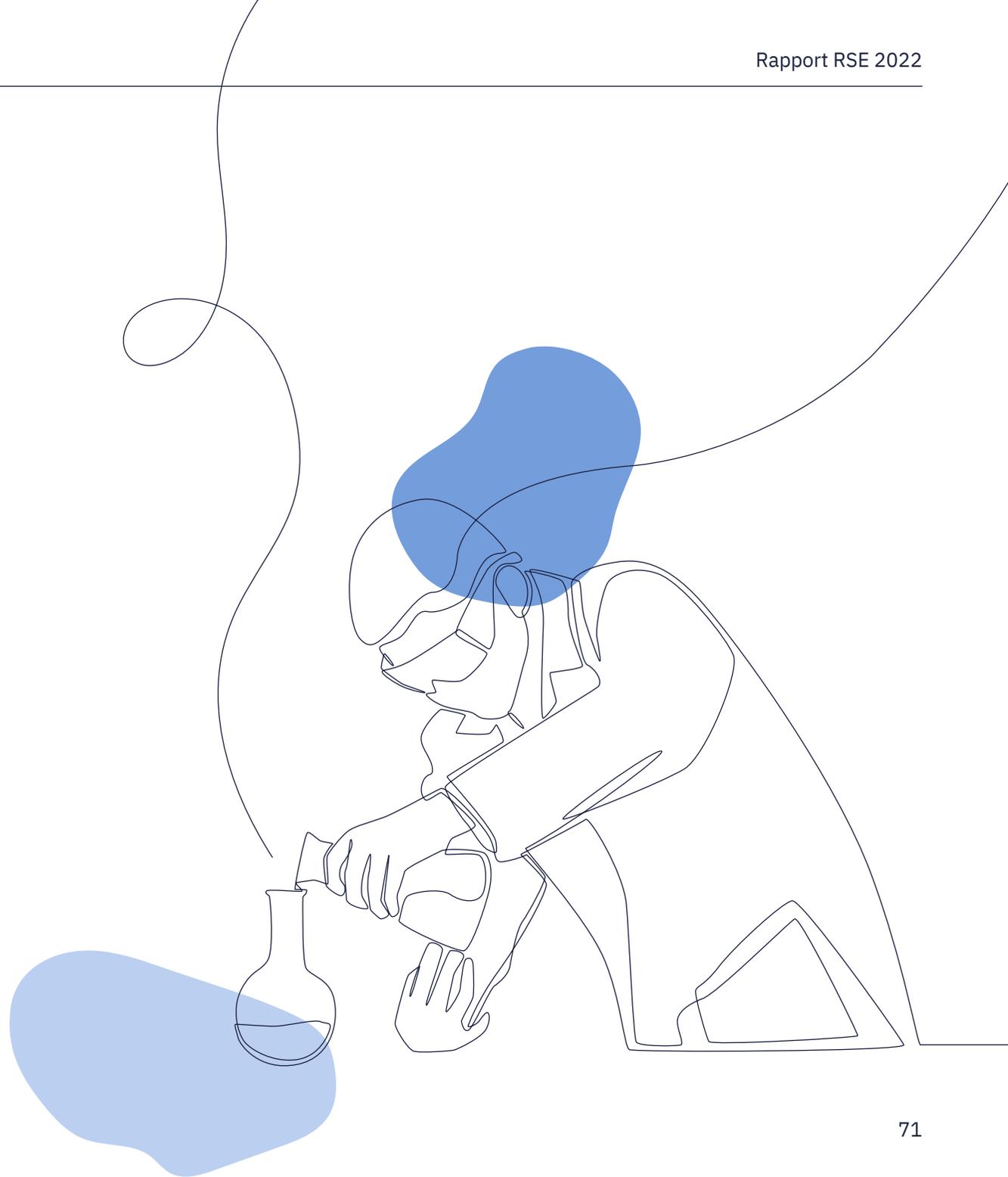
- Le site de Couterne a complété son projet de protection incendie des parcs de stockage et des cuves de liquides inflammables.
- Le site de Saint Jean a amélioré la sécurité de ses réacteurs chimiques via l'ajout d'instruments de mesure permettant de mesurer en temps réel le niveau, la pression et la température du procédé. Cette mise en sécurité s'accompagne d'un déclenchement automatique des chaînes de sécurité en fonctions des mesures.
- Le site de Saint Jean a installé un groupe électrogène de secours qui permet la mise à sécurité des installations en cas de perte d'alimentation électrique générale sur le site.
- Le site de Beer Sheva a étendu son réseau de protection incendie automatique (sprinkler) dans l'atelier 75 et dans le local des archives.
- Le site de Saint Fons a amélioré les tamis à poudre dans le cadre de la prévention des explosions de poussières.
- Le site de Grand Serre a installé un système de vidéo surveillance (surveillance des installations en temps réel et à distance).
- Le site de Wuxi a protégé ses dépoussiéreurs contre le risque d'explosion interne de poussières.



KPI

	2022	2021	2022	Objectif 2025
Taux de réalisation du programme d'analyse des risques procédés (PHA)	73%	95%	83%	>90%

Même si l'objectif de 90% n'a pas été atteint, le taux de réalisation de 83% correspond à 65 analyses de risques procédés complétées en 2022.



QUALITÉ

Engagement

Garantir la qualité et la sécurité de nos produits

Risque

Non-qualité des produits : rappels produits, non-conformité réglementaire (Bonnes Pratiques de Fabrication, Cosmétique...)

Non-respect suite aux évolutions réglementaires, légales défavorables aux activités du Groupe (REACH, Tox, EcoTox, ...).

Politique

La qualité des produits et la conformité des activités associées sont essentielles pour SEQENS. Dans sa politique Qualité, SEQENS s'engage à veiller à ce que les produits soient toujours livrés de manière sûre et fiable aux clients, en conformité avec les réglementations et le respect des normes internationales applicables. Cela est d'autant plus vrai pour les produits livrés par le Groupe à destination des marchés pharmaceutiques.

Garantir l'excellence de la qualité, de la sécurité des produits et des processus passe nécessairement pour SEQENS par les éléments suivants :

- Gérer les activités par le biais d'un système complet de gestion de la qualité, conforme aux normes internationales, aux réglementations et directives applicables (BPF²⁶, ISO).
- Rester constamment attentifs aux attentes des clients pour garantir leur satisfaction et développer de nouveaux partenariats.
- Réaliser les opérations et les projets de manière à garantir la qualité et la sécurité des produits.
- Améliorer continuellement la fiabilité et l'efficacité de nos activités.

○ Développer la qualification, les compétences, les comportements et l'efficacité du personnel par le biais de programmes de formation conçus pour encourager la responsabilisation au travail.

La politique et les programmes Qualité sont élaborés et coordonnés par la direction « Qualité et Affaires Réglementaires » Groupe. Elle veille à l'application des standards qualité et à la totale conformité des produits aux exigences des clients et des agences réglementaires de santé. De cette manière, SEQENS agit au quotidien pour être reconnu pour sa forte orientation client et son respect des réglementations et des normes qualité.

Objectifs

SEQENS a pour objectif d'assurer à ses clients 100% de succès aux inspections réglementaires et audits de certification pour assurer la continuité des activités ; et souhaite être reconnu comme un acteur majeur et sérieux dans le domaine.

En complément, l'ensemble des équipes du Groupe met tout en œuvre pour assurer la satisfaction client. SEQENS s'est fixé comme objectif de réduire de 20% le nombre de réclamations clients justifiées entre 2021 et 2025.



Actions mises en oeuvre

La mise en œuvre du système de gestion de la qualité SEQENS inclut notamment les mesures suivantes :

- La qualité, la sécurité et la traçabilité des produits sont assurées tout au long du processus de fabrication, et ce dès la réception des matières premières (processus de qualification des fournisseurs, audits ou contrôles des matières à réception).
- La plupart des sites opérationnels ont mis en œuvre un système de management de la qualité et sont donc conformes aux exigences des réglementations et des

clients, certifiés selon les normes applicables telles que BPF, ISO 9001, HACCP, COSMOS, Excipact ...

11 sites ayant une ou des activités certifiées ISO 9001 en 2022

14 sites ayant une ou des activités certifiées BPF en 2022

1 site ayant une ou des activités certifiées ISO 22 000 en 2022

1 site ayant une ou des activités certifiées COSMOS en 2022

○ Les sites industriels sont régulièrement audités en interne. Ces audits sont réalisés par une équipe dédiée « Audit qualité » dont la mission est de fournir à la Direction Générale une évaluation précise et indépendante de la conformité au Système de Management Qualité de SEQENS. Ils visent aussi à garantir la réussite des audits clients et des inspections des agences nationales de sécurité des médicaments.

9 sites audités par l'équipe Audit qualité en 2022

87 audits de clients sur les sites en 2022

100% des inspections des agences nationales de sécurité des médicaments passées avec succès en 2022

- Chaque année, des plans d'actions Qualité sites sont définis par le service Qualité Groupe en collaboration avec la direction site et le responsable Qualité site.

85% de complétion moyen du plan d'action Qualité en 2022

- Un plan volontaire de mise à jour des dossiers REACH a été mis en place et se poursuivra jusqu'en 2026, conformément à la volonté du CEFIC²⁷ auquel SEQENS adhère.
- Des actions régulières de formation et de communication autour de la qualité sont organisées pour maintenir et développer la culture qualité au sein de l'entreprise.
- Les résultats et les priorités en matière de qualité et de sécurité des produits sont présentés et discutés lors de « Points Qualité » mensuels avec le Comité Exécutif.
- La digitalisation du système qualité se poursuit avec le déploiement de l'outil VeevaVault.
- Un comité d'intégrité des données a été créé en 2022 afin d'améliorer continuellement les systèmes informatisés et les processus papier, conformément aux exigences des autorités de santé, pour les sites certifiés BPF.
- Afin de s'assurer de la bonne application des différentes réglementations relatives à la qualité et à la sécurité des produits, SEQENS est présent au sein du Comité APIC (Active Pharmaceutical Ingredients Committee) en Europe, du SICOS²⁸ en France, du groupe de travail BPTF (Bulk Pharmaceutical Task Force) aux Etats-Unis.

La qualité et la sécurité des produits sont des éléments déterminants de la satisfaction client. Afin d'évaluer la satisfaction globale des clients, SEQENS a mis en place plusieurs canaux pour recueillir les commentaires à toutes les étapes du parcours du client.

En 2022, SEQENS a lancé un programme de satisfaction de la clientèle au sein du Groupe. Une enquête annuelle est envoyée à l'ensemble des clients afin d'obtenir une mesure quantifiable et

fiable de l'engagement des clients de SEQENS, dont le Net Promoter Score (NPS), le pourcentage de clients qui évaluent leur probabilité de recommander SEQENS. Suite à l'enquête de 2022, une feuille de route « expérience client » a été lancée sur 5 ans pour la division I&GP (Innovative & Generic Products). L'objectif est de déployer cette feuille de route sur l'ensemble du Groupe.



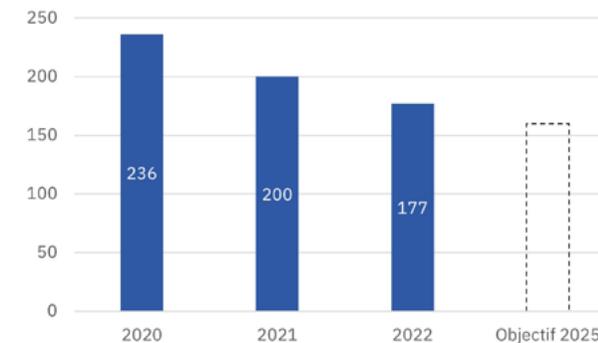
Réalisations 2022

- Le site d'Hyderabad a passé avec succès sa 1ère inspection U.S. FDA (Food and Drug Administration), autorisant la commercialisation de principes actifs produits sur le site sur le territoire des États-Unis.
- Le site de Roussillon Novacyl a ouvert un nouveau laboratoire de contrôle qualité, tandis que le site de Newburyport a internalisé la chromatographie ionique. L'internalisation de ces étapes d'analyse permet un gain de temps, améliore la satisfaction client et la maîtrise de ces analyses.
- Les dossiers REACH ont été réorganisés suite au Brexit.
- Un quiz Qualité a été lancé sur l'ensemble du Groupe pour vérifier l'acquisition des concepts principaux de la qualité et mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour du sujet.
- Afin d'assurer la traçabilité des signatures, en accord avec les BPF, SEQENS a déployé de manière proactive la e-signature, permettant un gain en termes de réactivité et de flexibilité.
- Un nouveau module a été créé sur la plateforme OneCRM pour améliorer la gestion des demandes clients. Les « requêtes clients » concernant la qualité et le réglementaire, la réglementation produit (dont REACH) et la RSE sont progressivement centralisées sur cette plateforme pour les différentes unités commerciales. L'outil a été déployé en 2022 sur le site de Turku, impliquant la formation des équipes et l'embauche d'une ressource à temps plein. Ce pilote sera étendu à la division I&GP en 2023. Au-delà de centraliser les demandes clients, cet outil permet d'identifier plus rapidement l'insatisfaction client puisqu'à la suite des réponses à une demande, le client peut noter SEQENS sur 5 étoiles. En 2022, sur le pilote de Turku, 80% des clients étaient satisfaits (4 et 5 étoiles) des réponses formulées par SEQENS concernant ces requêtes.



KPI

Réclamations clients justifiées



Réduction du nombre de réclamations clients justifiées entre 2021-2022

-12%

Objectif 2021 - 2025 :

-20%

SEQENS a réduit de 12% le nombre de réclamation clients justifiées entre 2021 et 2022, concourant à l'atteinte de l'objectif fixé à 2025. Toutes ces réclamations ont fait l'objet d'une analyse approfondie de recherche de causes racines et d'une mise en place d'actions correctives et préventives visant à éliminer la récurrence de tels évènements. L'ensemble des équipes Qualité Sites et Groupe met tout en œuvre pour réduire ce nombre et atteindre l'objectif que le Groupe s'est fixé.

INNOVATION DURABLE

Engagement

Favoriser l'éco-conception et la création de valeur durable via l'innovation

Risques

Perte de marchés en lien avec l'évolution des exigences réglementaires, économiques et environnementales.

Ne pas saisir l'opportunité d'améliorer la rentabilité, la performance environnementale, la qualité et la sécurité des procédés et produits.

Politique

Les enjeux réglementaires, sécuritaires et environnementaux nécessitent de développer des procédés de production performants, fiables et durables et ce, dès la phase de conception jusqu'à la phase d'industrialisation.

SEQENS s'engage à développer des produits non seulement efficaces et sûrs mais aussi à améliorer ses processus de fabrication d'un point de vue RSE. Le Groupe s'appuie sur les principes de la chimie verte pour concevoir et développer des produits et des procédés chimiques ayant un impact minimal sur l'environnement et la santé humaine, tout en étant rentable.

Cette démarche concerne nos 10 centres d'excellence en R&D en Europe et en Amérique du Nord ainsi que plus de 300 scientifiques, ingénieurs et experts travaillant sur des solutions sur mesure pour nos clients, jusqu'à la fabrication.

Par ailleurs, le département Stratégie & Innovation porte aussi cette démarche RSE. Ses principales missions sont de promouvoir les synergies, d'encourager les idées, de stimuler et de soutenir

les projets de développement du Groupe, d'optimiser le portefeuille de produits, de services de R&D et de technologies.

Participent également à cette démarche les fonctions d'ingénierie technique et d'excellence opérationnelle qui challengent les projets tout en fournissant l'expertise nécessaire pour d'une part, industrialiser les projets et, d'autre part, améliorer leurs performances.

Objectif

Le Groupe s'est fixé comme objectif d'évaluer 100% de ses nouveaux produits propriétaires d'ici 2025 selon des critères RSE, qui restent à définir et à mesurer.

Les produits propriétaires sont des produits développés par le Groupe SEQENS depuis leur idée et leur conception, et pour lesquels SEQENS détient la propriété intellectuelle. Les produits propriétaires sont à distinguer des produits développés à façon pour des clients. Dans le cas des produits développés à façon, les clients approchent SEQENS avec un projet spécifique. Le Groupe accompagne alors le client du développement à l'échelle laboratoire, au passage à l'industrialisation et à la production à l'échelle commerciale. Pour ces produits, le client est décisionnaire : il choisit la voie de synthèse, plus ou moins impactante pour l'environnement et la santé humaine.



Actions mises en oeuvre

- Un Lab'com a été créé en 2021 entre le CNRS²⁹ et les équipes du Seqens'Lab à Porcheville. Son objectif est d'optimiser les réactions et les conditions chimiques, notamment les catalyseurs pour diminuer leur toxicité, les quantités utilisées et améliorer les rendements.
- Un Conseil scientifique créé en 2017 se réunit trois fois par an pour définir la stratégie scientifique de SEQENS, comprenant des sujets d'éco-conception. Ce conseil est composé d'experts scientifiques de haut

niveau majoritairement académique, de la direction de SEQENS et de la direction scientifique, technique, R&D, et Innovation.

○ Le Groupe développe et dépose des brevets permettant de protéger des procédés ayant un impact environnemental réduit.

○ SEQENS travaille sur le développement de versions biosourcées des produits pétrochimiques. Depuis décembre 2021, le site de Roussillon Novapex propose un phénol certifié ISCC (International Sustainability & Carbon Certification). Un autre exemple est le remplacement du butylène glycol, un solvant d'extraction d'origine synthétique, par une version d'origine végétale (mélasse de canne à sucre) sur le site de Limoges.

○ Le Groupe participe à l'économie circulaire en améliorant la prévention, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets, y compris en réutilisant les co-produits, les sous-produits ou les déchets comme ingrédients dans d'autres processus de production, réinjectant ainsi les matières premières usagées dans le cycle économique. SEQENS parle plus communément d'up-cycling, ou surcyclage en français, processus qui permet de récupérer des matières premières épuisées et de les réutiliser en tant que matière première dans un nouveau processus de fabrication.

C'est ainsi que le site de Limoges a développé un actif naturel cosmétique, « Sun Flower[®] », à partir des co-produits de l'industrie alimentaire. En effet, les pistils des fleurs de safran sont utilisés comme épices en cuisine. Mais il en résulte des sous-produits : les pétales. De ce sous-produit qui était considéré comme un déchet par l'industrie alimentaire, le site de Limoges a développé un actif safrané ayant des propriétés apaisantes pour la peau.

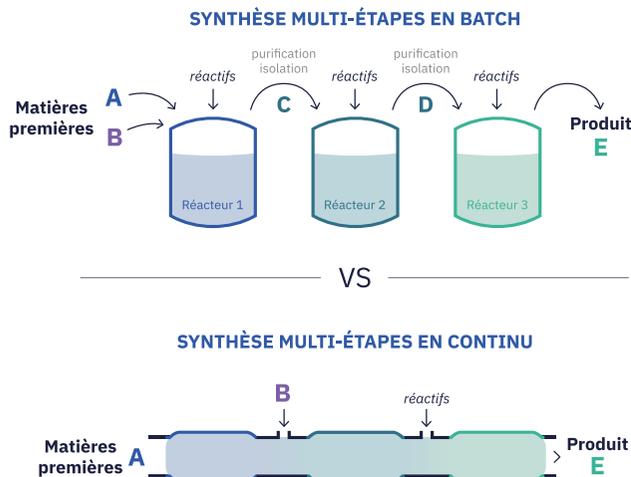
○ SEQENS développe des technologies pour minimiser les impacts environnementaux de ses produits et de ses procédés, telles que la Flow Chemistry ou la multi-catalyse, visant des réductions substantielles de consommation d'énergies, de consommation de matières et de rejets dans le milieu naturel sous quelque forme que ce soit.



FOCUS : LA FLOW CHEMISTRY

La Flow Chemistry, ou chimie en flux continu, est une méthode de synthèse impliquant une réaction chimique se déroulant dans un flux en déplacement, la réaction progressant au fil de l'avancée du flux dans l'équipement. En d'autres termes, les équipements sont traversés par un milieu liquide. Les réactifs sont ajoutés à ce milieu, par pompage, dans un mélangeur, puis passent dans un tuyau, un tube ou un réacteur à température contrôlée. A la jonction des tubes, les fluides contenant les réactifs entrent en contact les uns avec les autres et la réaction se produit, progressant suivant le flux.

Cette méthode de synthèse est distincte de la chimie en mode discontinu classique par batch, ou par lot, dans laquelle les réactions se déroulent dans un même espace, les réactifs initiaux et les produits ultérieurs de la réaction étant donc en contact.



La Flow Chemistry présente de nombreux avantages d'un point de vue RSE :

- La sécurité des procédés est renforcée. Du fait des volumes plus petits et de la plus grande surface des dispositifs qui permettent un contrôle de la température, les réactions considérées dangereuses en batch car trop exothermiques (libérant beaucoup de chaleur) peuvent être mises en œuvre en toute sécurité en Flow Chemistry et peuvent donc être réalisées à l'échelle industrielle en utilisant ce type de chimie.
- Les paramètres des réactions (temps de mélange, de chauffe et de séjour) sont mieux contrôlés, permettant un meilleur rendement de produit et un meilleur contrôle des impuretés. Cela permet de réduire la quantité de matières premières engagées et, lorsque la pureté obtenue est suffisante, il est possible d'éviter ou de réduire les étapes de purification qui consomment des quantités importantes de solvants et génèrent des effluents. Le suivi en temps réel des paramètres permet aussi de prévenir toute pollution.
- L'empreinte aux sols est réduite, la taille des équipements étant moindre.



FOCUS : LA MULTI-CATALYSE

La catalyse consiste à accélérer ou ralentir une réaction chimique sous l'effet d'une substance (le catalyseur) qui ne subit elle-même aucune transformation. Les réactions multi-catalytiques combinent plusieurs catalyseurs afin de bénéficier d'effets collaboratifs. La multi-catalyse est très intéressante du fait de la diversité et l'efficacité permises. Elle permet de réduire la quantité de matières premières engagées dans la réaction et d'améliorer le rendement. Elle n'en demeure pas moins complexe à mettre en œuvre, faisant appel à des compétences de domaines différents (chimie, biologie, matériaux, etc.) et les exemples de multi-catalyse à l'échelle industrielle restent rares. C'est pourquoi, par extension, SEQENS parle également de multi-catalyse pour des voies de synthèse chimique utilisant successivement plusieurs types de catalyse différents, même s'ils ne sont pas mis en œuvre simultanément.

Un type de catalyse mis en œuvre dans le cadre de la multi-catalyse est la **biocatalyse**. Il s'agit d'utiliser des enzymes pour catalyser des réactions chimiques. La biocatalyse est intéressante d'un point de vue environnemental car elle permet de réaliser des réactions à température et pression ambiantes, nécessitant ainsi moins d'énergie. Par ailleurs les biocatalyseurs sont des enzymes, des protéines constituées d'un enchaînement d'acides aminés, donc biodégradables et permettent de remplacer ou de diminuer la quantité de métaux utilisée, par rapport à des catalyseurs classiques, et sont donc associés à un impact environnemental moindre.



Réalisations 2022

- Après la certification ISCC (International Sustainability & Carbon Certification) du phénol, le site de Roussillon Novapex propose depuis octobre 2022 des solvants certifiés ISCC, issus de propylène ISCC.
- L'unité de Flow Chem à Porcheville a été lancée en 2022 avec une capacité de 2 kg/h.
- En 2022, SEQENS a déposé 3 brevets, dont deux protégeant des procédés ayant un impact environnemental réduit. Par ailleurs, le Groupe a demandé l'extension à l'international du brevet sur un principe actif pharmaceutique fabriqué par un procédé en continu (plus efficace pour l'environnement).
- Le site de Roussillon Novapex travaille sur le développement d'un nouveau procédé et d'un nouveau catalyseur, appelé SCALA, permettant de proposer un solvant issu de matière première bio-sourcée.
- En 2022, l'entité Protéus, basée à Nîmes, a démarré une activité à l'échelle pilote avec l'acquisition d'un fermenteur de 300 litres. Ce nouveau bioréacteur permet de produire une enzyme, la Seqenzym[®] LM. En 12 mois, les équipes ont réussi à identifier l'enzyme, développer le procédé de production du biocatalyseur, optimiser la réaction de biocatalyse et produire les quantités d'enzyme nécessaires à l'échelle industrielle.
- Les équipes de SEQENS se sont penchées sur la fluoration en Flow chemistry et ont publié un article en ce sens. Le développement de la technologie de fluoration en chimie continue permettrait de ré-industrialiser la France et de réduire la dépendance à l'Asie sur les molécules fluorées, qui entrent dans la composition de 60% des principes actifs pharmaceutiques.

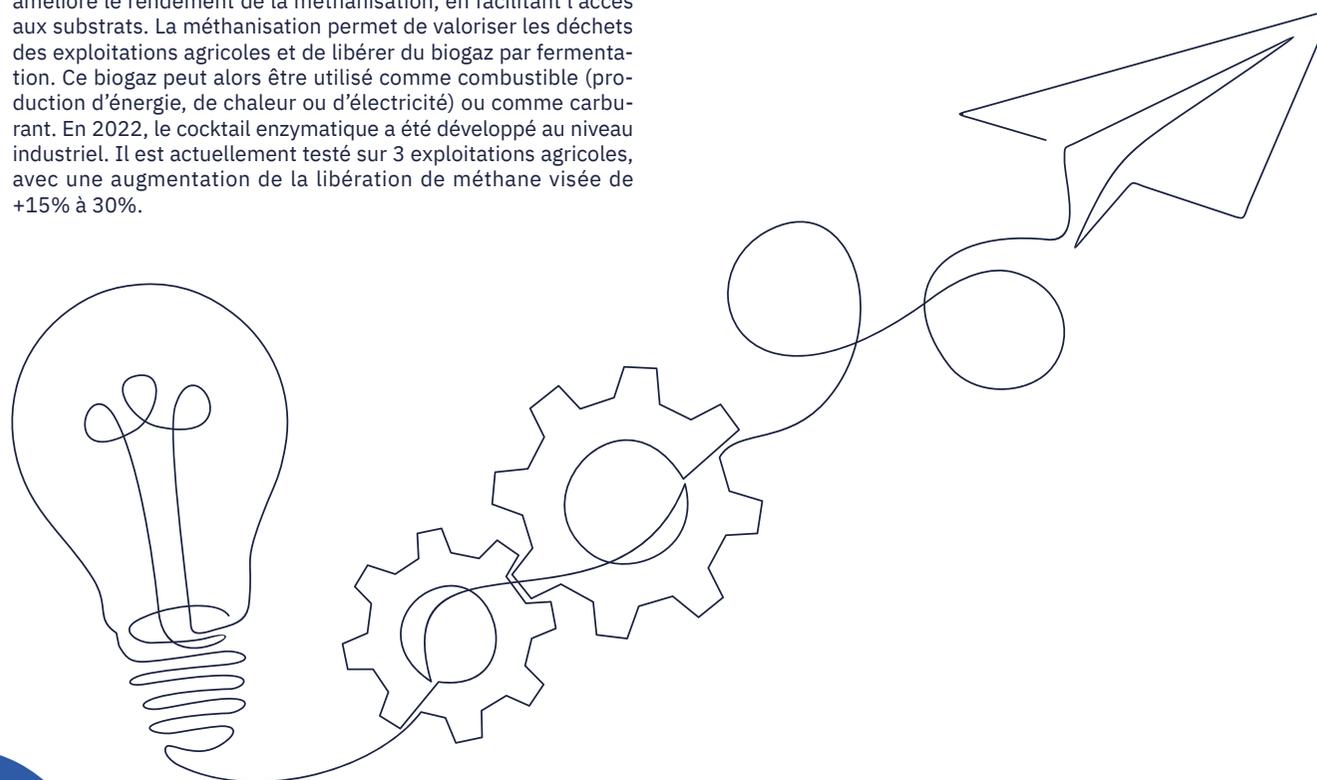
Le Groupe SEQENS est aussi fier de **développer des produits ayant un impact positif pour la société**, notamment pour la santé et le bien-être des consommateurs finaux. Ainsi le site de Nîmes a développé un procédé vert (fermentation) permettant de produire une enzyme, appelée « Sugar Killer », capable de transformer le saccharose (sucre) en fructo-oligosaccharides (prébiotiques « healthy », moins caloriques mais conservant le goût sucré). La vente de cette enzyme contribue à la réduction du sucre et des calories dans l'alimentation quotidienne, un défi majeur de santé publique. En effet, les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de décès dans le monde, principalement en raison du mode de vie sédentaire et d'une alimentation malsaine, avec notamment la consommation de produits de plus en plus transformés et sucrés.

SEQENS contribue aussi par certaines de ses activités à **développer des alternatives aux énergies fossiles**. Ainsi le site de Nîmes a amélioré l'efficacité de certaines enzymes présentes dans un cocktail enzymatique en partenariat avec un institut. Ce cocktail améliore le rendement de la méthanisation, en facilitant l'accès aux substrats. La méthanisation permet de valoriser les déchets des exploitations agricoles et de libérer du biogaz par fermentation. Ce biogaz peut alors être utilisé comme combustible (production d'énergie, de chaleur ou d'électricité) ou comme carburant. En 2022, le cocktail enzymatique a été développé au niveau industriel. Il est actuellement testé sur 3 exploitations agricoles, avec une augmentation de la libération de méthane visée de +15% à 30%.



KPI

La méthodologie pour le calcul du pourcentage de nouveaux produits propriétaires évalués selon des critères RSE reste à définir et à mesurer.







Vérification externe du rapport

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Rapport du commissaire aux comptes sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Seqens

21 chemin de la Sauvegarde
CS331167
69134 Ecully cedex

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Seqens (ci après « l'entité »), accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3 1862, portée disponible sur www.cofrac.fr), et en réponse à votre demande, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci après le « Référentiel ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, présentées sur le site internet du groupe et établie de façon volontaire conformément aux dispositions des articles L.225 102 1, R.225 105 et R.225 105 1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;

- préparer de façon volontaire une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;

- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que

- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02

Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225 105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption);
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes – Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre décembre 2022 et avril 2023 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Ressources humaines, Santé et sécurité, Environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

– nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;

– nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

– nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale ;

– nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;

– nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

– nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour certains risques tels que la lutte contre la corruption, l'implication auprès des communautés locales, la performance en matière d'innovation durable, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection de sites, à savoir Couterne, Aramon, Roussillon et Middlesbrough ;

– nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;

– nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

– pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en oeuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la

correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection de sites contributeurs, à savoir Couterne, Aramon, Roussillon et Middlesbrough, et couvrent entre 20% et 39% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

– nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Lyon, le 5 mai 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Brunetaud
Associé

Anne Parenty

Anne Parenty
Associée Reporting de
durabilité

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

- % de nouveaux arrivants et de collaborateurs exposés formés au code éthique,
- Nombre de médailles Platinum, Silver, Gold et % de sites couverts,
- Nombre d'acheteurs formés achats responsables, % des dérivés d'huile de palme, % achats couverts Ecovadis,
- % d'électricité, vapeur et chaleur d'origine renouvelable (Turku), % d'énergie renouvelable et récupérée, nombre d'audits énergétiques commandés, consommation de vapeur, électricité, gaz, chaleur, biomasse et fioul en Mwh, émissions de CO2 scope 1+2 (k tCO2 eq), intensité énergétique par tonne de produits fabriqués,
- Eau consommée en m3 et répartition par typologie puis rapportée par tonne de produits fabriqués,
- Tonnes de déchets dangereux/non dangereux et par tonne de produits fabriqués, part valorisée, incinérée ou mise en décharge,
- Quantité de solvants réutilisés, quantités de déchets, tonnes de NOx, de SOx, COV et DCO, rejets d'effluents en sortie de sites en m3,
- Part d'espaces verts, nombre d'extraits soumis à Nagoya,
- Effectif total, répartis par âge et par type de contrat, taux de turnover,
- Nombre de règles vitales de sécurité, % de complétion des plans d'actions HSE, nombre de sites ISO 45001,
- Nombre d'accidents et taux de fréquence des accidents de catégorie 1,
- Nombre d'accords collectifs signés et % de collaborateurs couverts, trust index du GPTW et score, % de complétion du plan GPTW,
- Nombre de stagiaires et alternants, % de conversion alternances/CDI (CTN), % de femmes et évolution, index égalité femmes-hommes,
- Nombre d'heures de formation au total puis rapporté par collaborateur, nombre et % de collaborateurs formés,
- Nombre d'initiatives locales soutenues, montant total des dons en euros,
- Nombre d'inspections des autorités de santé et % de succès, nombre d'audits clients, % de complétion des plans qualité en moyenne, taux de réalisation du programme d'analyse des risques procédés, nombre de réclamations justifiées, nombre de brevets.

Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Code de conduite et charte éthique, alertes éthiques,
- Certifications Ecovadis, Charte Responsable Care,
- Gamme Terroir, fournisseurs se conformant au Code Ethique Fournisseurs,
- Amélioration de l'outil de calcul des émissions CO2e, panneaux photovoltaïques à Bangpoo, audits énergétiques, plans d'efficacité énergétique, projet Phoenix, French Business Climate Pledge,
- Osmoseur sur chaudière (CTN), plan d'action de réduction des consommations d'eau, investissements proactifs relatifs,
- Remplacement du gaz sur l'incinérateur du site de Couterne, réutilisation et/ou recyclage de certains solvants usagés,
- Station d'épuration biologique à Couterne, Eaux usées produites par les activités font toujours l'objet d'un traitement interne, BREFs, Quantité de COV calculée annuellement et communiquée aux autorités,
- Accès et Partage des Avantages (Nagoya)
- Charte Sécurité Groupe, Système d'information Intranet Groupe pour procédures HSE groupe, revue HSE trimestrielle, plateforme élévatrice du site de Lahr, système de transfert pneumatique de poudres
- Réunions mensuelles RH, espace convivialité de Villeneuve, accord intéressement, charte télétravail, parrainage, trophées I&GP, SEQENS Group update,
- Présence sur la plateforme Engagement Jeunes, Collaboration avec ESAT sur le site de Roussillon Novapex,
- Formation Achats Responsables,
- P'tit dej news, action en faveur de l'Entreprise Des Possibles,
- Plans d'actions annuels HSE, protection des dépoussiéreurs à Wuxi,
- Maintenir et développer une culture de la qualité grâce à des actions de formation et communication,
- Phénol certifié ISCC, Flow Chem, Conseil scientifique, Lab'Com..

SEQENS

21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE
CS 33167
69134 ECULLY CEDEX
FRANCE

TEL. +33(0)4 26 99 18 00
TEL. +33(0)4 26 99 18 00

WWW.SEQENS.COM



Écrit par Lucie COSSON,
Responsable RSE du Groupe
Réalisé par le Service
Communication du Groupe